



Après les sanglantes émeutes qui ont suivi le meurtre du pasteur Martin Luther King, le calme et la paix ont régné aux États-Unis durant le long week-end pascal. Cette élégante jeune femme et sa fillette, qui déambulent dans une rue de Washington, rappellent Verlaine: "Tout n'est qu'ordre

et beauté, luxe, calme et volupté." Mais il y a l'arrière-scène et cette "pluie de feu, d'acier et de sang" que Prévert a évoquée. Paradoxe saisissant au moment où ce "long été torride" de 1968 approche à grands pas.

(Téléphoto AP)

Fin des manifestations raciales

Le calme absolu règne dans les 125 villes où la violence a fait 42 morts aux États-Unis

NEW YORK (AFP) — Secoués jusqu'au milieu de la semaine dernière par des manifestations raciales accompagnées d'une vague de violence qui a fait 42 morts et a atteint en définitive 125 villes, les États-Unis connaissent depuis une période de calme

absolu dans ce domaine particulier. Les violences de Coney Island, à New York, dimanche soir, n'ont eu aucun caractère racial. Seules quelques décisions de responsables de l'ordre, à Kansas City, à Trenton, rap-

pellent encore la folle semaine qui a suivi la mort de Martin Luther King. A Kansas City, un millier de gardes nationaux seulement restent en état d'alerte, 2,500 autres sont rentrés dans leurs foyers. A Baltimore, l'état d'urgence a été abrogé ainsi qu'à Nashville. Par contre à Trenton, dans le New Jersey, M. Carmen Arment, maire de la ville, a maintenu pour lundi et pour les seuls jeunes gens, le couvre-feu entre 22h et 06 heures (locale) afin d'éviter d'éventuelles manifestations à l'issue des obsèques de la seule victime noire de la semaine dernière, Joseph Harlan, 19 ans.

A San Francisco, où ont eu lieu les obsèques du conducteur d'autobus tué par des tireurs embusqués la semaine dernière, deux cents de ses camarades ont cessé le travail, en signe de deuil, pour la journée. Quant à l'enquête ouverte pour tenter de retrouver le meurtrier de l'apôtre américain de la non-violence, elle n'a guère fait de progrès majeurs jusqu'à présent. Seul élément nouveau lundi, le propriétaire d'une pension de Birmingham (Alabama) estime que le portrait-robot de l'assassin du pasteur Martin Luther King ressemble formellement à celui de l'un de ses clients de l'automne dernier, Eric Starvo Galt. Or

cet homme est celui-là même contre lequel, pendant quatre heures, à la fin de la semaine, le F.B.I. avait lancé un mandat d'arrêter parce qu'il circulait en Floride à bord d'une "Mustang" blanche. Le F.B.I. observe depuis un mutisme complet à propos de Eric Starvo Galt.

La course à la présidence va dépendre de la décision du vice-président Humphrey

par Bernard Ullmann, de l'AFP

WASHINGTON — Réunis à huit cros à Saint-Louis, dans le Missouri, les gouverneurs démocrates se sont penchés hier sur la carte électorale et comparé leurs opinions sur les candidats en présence, déclarés ou sur le point de le faire. Après la trêve relative provoquée par l'assassinat du Dr Martin Luther King et ses séquelles, la campagne reprend de plus belle.

Mais c'est à présent en fonction de la candidature attendue du vice-président Hubert Humphrey, en tant que successeur du président Johnson que les deux "challengers" démocrates, MM. Robert Kennedy et Eugene McCarthy doivent à présent orienter leur action.

Ainsi le sénateur Robert Kennedy, dans un discours prononcé samedi en Virginie occidentale — Etat où son frère avait aux élections primaires remporté en 1960, dans sa campagne pour l'investiture démocrate, une victoire décisive sur M. Humphrey — a défini une nouvelle plate-forme de politique étrangère — au-delà de la négociation vietnamienne: reconnaissance de l'indépendance grandissante de chacun des Etats du camp socialiste, un nouvel effort pour améliorer les relations avec l'URSS, diminution respective des stocks nucléaires des super-grands, attitude plus réaliste face au danger posé par la Chine populaire.

Sur le problème noir, évidemment au tout premier plan des préoccupations américaines, chacun des candidats se doit de

Voir page 2: La course

La forêt terminologique d'ARTREM:

Le "petit livre bleu" deviendra indispensable à tous les parents

par Gilles Gariépy

— Madame, si vous croyez que votre enfant est scolarisé, désirez-vous qu'il soit réorienté, récupéré, reconverti ou recyclé? Aie! Et vous qui voulez savoir si votre garçon, qui a abandonné sa 11e générale à Noël, pouvait reprendre ses études en septembre! Avant de vous précipiter chez le psychiatre, consultez donc le "Vocabulaire de l'éducation au Québec", comme de petit recueil à couverture bleue qui vient d'être publié par le service d'information du ministère de l'éducation.

Vous n'y trouverez pas la réponse à votre problème, mais vous saurez au moins quelle question le conseiller en orientation vous a posée. Le "petit livre bleu" contient en effet plus de 250 définitions sans lesquelles il devient périlleux, de nos jours, de s'aventurer dans le monde de l'école.

Le "Vocabulaire" aurait appris à ce malheureux qu'un atelier pédagogique est "l'assemblée générale des parents et du personnel enseignant, au niveau de chaque école, pour la mise en oeuvre du règlement no 1 du ministère de l'éducation" voir aussi la définition de règlement numéro un).

Le "Vocabulaire" lui aurait aussi appris qu'"atelier", pris dans ce sens, est un anglicisme — un de plus dans la collection — et qu'en conséquence sa méprise était excusable: un atelier, ça devrait normalement pouvoir se construire.

Vaste programme, en vérité.

Car non seulement n'a-t-on jamais pris le soin, une bonne

fois au Québec, d'éliminer de l'usage officiel les termes incorrects consacrés par les lois depuis des décennies ("commission" scolaire, par exemple); on crée littéralement de nouvelles incorrections à mesure qu'on réforme le système scolaire et qu'on modifie les appellations en conséquence.

"Ateliers pédagogiques" en est un exemple; le recueil du ministère en signale bien d'autres: commission scolaire "locale", commission scolaire "polarisante", année-dégré, écoles "sans degrés", charge "professorale", "tuteur", "promotion" par matière, etc.

L'actualité nous en fournit des illustrations encore plus navrantes: la Commission des écoles catholiques de Montréal ne vient-elle pas de recommander la création d'un "Bureau métropolitain des écoles de Montréal" — qui n'aurait rien d'un "bureau", puisqu'il ne s'agit d'un comité directeur ni d'un établissement public (comme le bureau régional du ministère de l'é-

Voir page 2: Le petit livre

Les Soviétiques réalisent un double spatial dans l'espace d'une semaine

par Serge Berg, de l'AFP

PARIS — Dans l'espace d'une semaine, les Soviétiques ont réalisé un double spatial: la mise en orbite autour de la lune d'une sonde automatique "Luna 14" et l'envoi sur orbite terrestre de deux satellites de la série "Cosmos". "Cosmos 212" et "Cosmos 213" qui, automatiquement et sur commande-radio du sol, se sont rejoints dans l'espace, se sont armés et se sont détachés.

Probablement, l'un et l'autre des "Cosmos" vont revenir sur la terre, comme ce fut le cas au cours d'une expérience semblable réalisée le 30 octobre 1967, avec les "Cosmos" 186 et 188.

Ces deux expériences, (le "Luna" et les deux "Cosmos") constituent un beau double spatial soviétique. Toutefois, ce serait, semble-t-il, une erreur que de relier directement les deux expériences, chacune d'elles ayant des missions bien précises et différentes.

Néanmoins, l'étude de l'environnement lunaire, ainsi que la maîtrise de la technique d'assemblage de stations sur orbite, visent, à terme plus éloigné, le même but final: l'envoi d'un vaisseau spatial vers la lune qui reviendrait sur la terre. En ce sens les deux expériences sont complémentaires.

Les expériences avec "Luna 14" et les "Cosmos" 212 et 213 ne sont pas des "premières spatiales" dans la mesure où la sonde lunaire soviétique est la quatrième à être relâchée autour de la lune, après

Toutefois, sans être des "premières", les deux expériences comportent des éléments nouveaux très précieux. En ce qui concerne le vol de "Luna 14", il est à noter qu'il s'est satellisée autour de la lune le 11 et c'est le 13 que le disque lunaire a été complètement caché par la terre aux rayons solaires. Ce

n'est sans doute pas par hasard, que les savants soviétiques ont choisi un moment aussi remarquable. A supposer que "Luna 14" ait photographié la terre, au moment précis de l'éclipse, elle a fourni dans ce cas des informations extrêmement intéressantes.

Voir page 2: Les Soviétiques

Pierre Trudeau a été "vu" à Fort Lauderdale (Floride)

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA (DNC) — Pas de doute possible! On l'a vu! Ce qui s'appelle vu! On l'a vu faisant d'élégantes pousées dans la piscine de l'hôtel! On l'a vu sirotant une boisson au soleil! Il portait, dit-on, (ce ne peut être rumeur!) un pantalon aux fines rayures bleues.

Bleu, aussi, le petit chapeau qui protège l'occiput du prochain premier ministre du pays contre les chauds rayons du soleil.

Car M. Pierre Elliott Trudeau est au soleil, à Fort Lauderdale, en Floride.

Les journalistes d'Ottawa ont appris d'un de leurs confrères d'un journal de la capitale qui filait l'illustre personnage.

M. Trudeau serait accompagné à Fort Lauderdale et de M. et Mme Edgar Benson, mais d'autres ministres seraient dans la même région, dont M. Jean Marchand qui fut, avec M. Benson, l'un des principaux collaborateurs du ministre de

la justice durant la récente campagne.

Il n'en fallait pas plus pour que les riches journaux de Toronto passent de multiples ap-

modeste où il passe lui-même une quinzaine. La plupart des journalistes et beaucoup de Canadiens, à cause de cela, pensaient que M. Trudeau avait passé la fin de semaine de Paques dans les Laurentides, près de Montréal.

Certain proche collaborateur de M. Trudeau s'est même dit surpris d'apprendre que son patron se trouvait en Floride. Nouvelle inquiétude des journalistes: y aurait-il déjà un "credibility gap" au sujet de M. Pierre Elliott Trudeau? Aurait-on tenté d'induire la presse en erreur? L'incident mettrait-il un terme au parfait bonheur qui filait ensemble le nouvel élu et la presse du pays?

Questions capitales dans un après-midi tranquille qui mobiliseront ce qu'il y avait hier de journalistes sur la colline, et ce, jusqu'à ce qu'on apprenne que M. Trudeau ne devait

se trouver dans le petit motel

Fort Lauderdale pour tenter de parler à M. Trudeau... et se retrouver en conversation avec un touriste de Cincinnati qui assure que le premier ministre du Canada ne pourrait se trouver dans le petit motel

Voir page 2: Pierre

Johnson exhorte Hanoï à se prononcer rapidement sur le lieu des contacts

HONOLULU (AFP) — Le président Johnson, à son arrivée à Honolulu hier soir, a exhorté Hanoï à répondre "vite et d'une manière significative" aux propositions américaines concernant le choix d'une ville pour l'ouverture de discussions américano-vietnamiennes. Il a ajouté que jusqu'à présent, le Nord-Vietnam avait suggéré deux villes "que les États-Unis ne pouvaient évidemment pas accepter" et qu'il n'avait encore reçu aucun commentaire de Hanoï quant aux quatre autres sites proposés par les États-Unis.

Le président Johnson a affirmé d'autre part que ses ouvertures de paix n'étaient en aucune manière des "exercices de propagande".

Notant ensuite que "deux longues semaines" sont passées depuis que les États-Unis ont cessé de bombarder Hanoï et Haiphong, le président a déclaré: "Nous souhaitons vivement commencer ces négociations. Beaucoup trop de temps a déjà été perdu".

Le président a ajouté qu'il espérait que son successeur pourrait, s'il se rendait à son tour aux îles Hawaï, n'avoir plus à discuter que de l'établissement de la paix en Asie. Il a ajouté qu'il ferait tout son possible pour cela, son principal instrument d'action étant la diplomatie.

M. Johnson avait été accueilli à son arrivée à l'aéroport d'Honolulu par le gouverneur d'Hawaï, M. John B. J. Sharp, par le général G. Sharp, commandant des forces du Pacifique et par plusieurs centaines de personnes qui l'attendaient sous une pluie fine. Après s'être dirigé vers la foule et avoir serré de nombreuses mains, le président a pris place dans une limousine qui, au milieu d'un long cortège de voitures, l'a conduit vers une villa située dans l'est de l'île où il résidera durant son séjour.

A Washington, entre-temps le département d'Etat s'est étonné hier de ne pas encore avoir reçu de réponse d'Hanoï à une communication des États-Unis au Nord-Vietnam la semaine dernière proposant le

choix entre cinq sites neutres où les émissaires américains et nord-vietnamiens pourraient se rencontrer. Ce message avait été transmis à Hanoï jeudi dernier et proposait le choix entre la Nouvelle-Delhi, Rasoun, Genève, Vietiane ou Djakarta.

Se faisant l'écho de l'impatience qui règne à Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a déclaré à sa conférence de presse quotidienne: "Nous voudrions que des progrès s'accomplissent sur la voie d'un accord en vue de l'ouverture de pourparlers préliminaires de paix. Nous ne

comprendons pas les difficultés qu'éprouve l'autre camp à accepter un site neutre qui permettrait d'établir des contacts fructueux dans une atmosphère favorable. Nous espérons recevoir, a-t-il dit, une réponse officielle d'Hanoï à notre message de la semaine dernière. Hanoï nous accuse apparemment de tactiques dilatoires; si telle est l'accusation des Nord-Vietnamiens, je peux dire qu'elle est fautive".

M. McCloskey a souligné que, pour sa part, il se dispenserait de formuler une contre-accusation du même style.

M. McCloskey a refusé par ailleurs de commenter la possibilité d'une rencontre entre les émissaires des deux pays dans la capitale française.

"Paris, a-t-il dit, n'a pas été proposée par le Nord-Vietnam et je ne vois en conséquence aucune raison de faire un commentaire dans l'abstrait".

Hanoï attend

Le départ du président Johnson pour Honolulu devrait amener les États-Unis à répondre rapidement au Nord-Vietnam, estiment les observateurs à Hanoï, qui attendent avec

intérêt le discours annoncé du président des États-Unis. Le choix d'une capitale étrangère pour un premier contact entre les deux pays ne peut tarder longtemps désormais, ajoute-t-on. Après la réponse de la République démocratique du Vietnam du 3 avril, on pensait généralement, dans les milieux étrangers, qu'une dizaine de jours seraient nécessaires pour arrêter ce choix.

Douze jours plus tard, on notait hier dans ces mêmes milieux que si le gouvernement des États-Unis ne tient pas compte des propositions antérieures du président Johnson de rencontrer les Nord-Vietnamiens où et quand ceux-ci le voudraient, la position nord-vietnamienne de son côté

Voir page 2: Johnson

Papandréou et Canellopoulos en résidence surveillée

ATHÈNES (AFP) — Tout contact est interdit depuis hier après-midi avec M. Panayotis Canellopoulos, ancien président du conseil et leader de l'Union nationale radicale, et son téléphone a été coupé. Une personne de son entourage s'est bornée à déclarer aux journalistes qui demandaient à le voir: "Ce n'est pas permis".

Il n'a pas été possible non plus d'entrer en contact avec M. Georges Papandréou, leader de l'Union du centre, qui réside à Kastrí, dans la banlieue d'Athènes.

Une personne qui s'est présentée comme étant au service de l'ancien président du conseil a dit également qu'il n'était pas possible de le rencontrer.

Ces mesures, pensent les observateurs, ont été prises en prévision de l'agitation que pourraient créer ces deux hommes d'Etat au moment du premier anniversaire du coup d'Etat militaire. On prêtait en effet l'intention à M. Georges Papandréou d'envoyer un message à l'étranger destiné à être publié à cette occasion.



Ce "Marine", heureux d'avoir été délivré de l'étreinte vietcong à Khe Sanh, à la suite des événements que l'on sait, a accroché à la calandre de sa jeep un portrait du président Johnson, assorti d'un écriteau au texte lapidaire: merci. (Téléphoto AP)

Le maire Drapeau:

"Terre des hommes" se vendra dès ses deux premières semaines

L'Expo 67 s'est vendue d'elle-même des deux premières semaines; il en sera de même de "Terre des hommes", la nouvelle exposition permanente de Montréal, a déclaré dimanche le maire Jean Drapeau.

Interrogé à l'émission de télévision "Deux plus un", le maire Drapeau a rappelé que, un mois même avant l'ouverture de l'Expo 67, les gens en parlaient encore assez peu et que ce n'est qu'après son ouverture que la publicité la plus efficace, la bouche à oreille, s'est faite.

"Terre des hommes",

dont le nom rappelle le thème de l'Expo 67, doit ouvrir ses portes le 17 mai pour une exposition qui durera cinq mois. Il est à prévoir que son emplacement ressemblera beaucoup à ce qu'il était l'an dernier, pendant l'Expo 67.

Cependant, les éléments d'exposition des différents pavillons seront assez différents. Plusieurs pays ont changé ceux de leurs pavillons, quelques-uns les ont laissés tels quels et d'autres ont remis des pavillons vides à la ville de Montréal.

L'un de ces héritages vi-

des est le pavillon des Etats-Unis, qui a été transformé en biosphère: on y trouve des plantes et des animaux.

Au pavillon de la France, on pourra voir une exposition de peinture et de sculptures évaluée à plus d'un million et demi de dollars.

La tour du pavillon de la Grande-Bretagne est devenue un temple où l'audition des disques et des bandes sonores se fera dans des conditions exceptionnellement favorables. "Il n'y aura pas un autre endroit au monde, a dit le maire, où l'on pour-

ra entendre des oeuvres musicales de cette façon, qu'elles soient rarement jouées ou très populaires".

L'autre partie du pavillon de la Grande-Bretagne sera transformée en musée de l'automobile.

Le pavillon de la Suisse a été confié au caricaturiste qui en fera le premier musée mondial de l'humour.

Enfin, un autre pavillon servira de galerie internationale de dessins d'enfants. "Nous voulons montrer comment les enfants du monde voient le monde", a déclaré M. Drapeau.

Nouvelle protestation auprès de Drapeau au sujet du sort du parc Sainte-Hélène

L'opinion publique continue de s'émouvoir à l'idée que le parc de l'île Sainte-Hélène, qui a compté jusqu'à un million de visiteurs par été, soit fermé à tous ceux qui ne posséderont pas de visa pour la Terre des Hommes du maire Jean Drapeau. Cette fois, c'est un des services de la Plume rouge, la "Parks and Playgrounds Association", qui proteste en rendant publique une lettre adressée au maire de Montréal et recommandant que ce parc continue de servir au public montréalais, notamment aux citoyens des classes moins favorisées.

L'administration Drapeau-Saulnier n'a pas encore arrêté publiquement de politique définitive sur le sort de ce parc, mais des déclarations du maire Drapeau, la "Parks and Playgrounds Association" croit comprendre que l'entrée gratuite au parc de l'île Sainte-Hélène ne s'appliquera qu'aux personnes ayant payé un droit d'entrée à TDH, et que les citoyens moins fortunés seront admis à la TDH sur une base organisée "de temps en temps".

"La population a un besoin urgent de ce parc et nous croyons que le fait de supprimer l'entrée gratuite constitue une violation des droits publics, estime le président de l'Association, M. R. Edward Fisher. Il nous est difficile de comprendre qu'une administration qui fut si remarquable par l'excellence de ses services envers le public sacrifierait volontiers ses principes d'une façon arbitraire."

L'Association tient d'autant plus à voir conserver le libre accès au parc, que Montréal ne compte que 3.800 acres de parcs de toutes sortes, au lieu des quelque 12.000 acres qu'il faudrait pour respecter les normes couramment admises en la matière.

Bien plus, explique l'Association, des 12.000 acres que Montréal devrait posséder, la moitié, soit 6.000 acres devrait être formée de grands parcs boisés. Or, dans cette catégorie, Montréal ne possède que le parc du Mont-Royal (498 acres), celui de l'île Sainte-Hélène (137) et le parc Angrignon (262).

Soit un total de 897 acres. "Ce total n'est qu'un sixième de ce qu'il devrait être, estime l'Association. De plus, il est tout au moins douteux d'inclure le parc Angrignon dans cette catégorie, puisque ses étangs et ses bois ne sont pas présentement accessibles au public."

Colère du maire Drapeau

Qu'advient-il de cette nouvelle prise de position? Les protestations qui ont précédé celle-ci ont été reçues par le maire Jean Drapeau avec une nette impa-

tience. Lors de la dernière séance du conseil municipal, le premier magistrat de la métropole s'en est même pris à "l'agitation sociale" qui serait à la source de ces protestations. M. Drapeau n'a pas caché non plus sa colère à l'annonce, dénuée de tout fondement, que la ville avait fait poser une clôture pour séparer le parc en question de la TDH.

Cette clôture, a expliqué le maire aux conseillers, a été posée il y a des mois, à la demande des propriétaires de pavillons, et pour des raisons de sécurité. Elle sera enlevée, a-t-il affirmé, car il ne doit pas y avoir sur la TDH de ségrégation entre les riches et les pauvres.

La ville procéderait donc à l'examen des solutions aptes à résoudre ce problème devenu de plus en plus épineux au fur et à mesure qu'approche l'ouverture de la Terre des Hommes.

Une clôture esthétique

C'est cette clôture promise à la démolition que l'Association recommande au maire de conserver en permanence durant la TDH. "Elle n'est ni attrayante ni bien située, mais suffisamment solide pour être utile, et deviendrait esthétiquement acceptable si on y ajoutait des vignes à croissance rapide, écrit l'Association. Elle comporte une barrière permettant un accès de la station de métro au parc sans passer par les contrôles d'Expo."

Les personnes désireuses de passer du parc à la TDH et de celle-ci au parc n'auraient qu'à produire leur visa hebdomadaire ou de saison. Les détenteurs de billets quotidiens pourraient par contre être identifiés par une étiquette, comme ce fut le cas durant l'Expo 67.

Libre accès au parc Notre-Dame?

En plus de fournir à l'administration municipale diverses suggestions techniques permettant de conserver au public montréalais le libre accès au parc Sainte-Hélène, l'Association demande au maire de considérer sérieusement la possibilité d'ouvrir également au public, gratuitement, le parc Notre-Dame.

"Nous avons l'impression que le parc Notre-Dame fut très peu fréquenté pendant l'Expo 67 sauf lorsque des activités spéciales, comme les régates, étaient au programme et nous croyons qu'il en sera de même pendant "Terre des Hommes", écrit l'Association. Pour ceux qui possèdent des billets, il y a beaucoup trop à voir," explique-t-elle.

Des barrières de contrôle pourraient être situées à deux endroits, suggère-t-elle: sur la bande de terrain étroite immédiatement au sud du pavillon du Canada, et au point des piétons à l'est du pavillon de l'Allemagne de l'ouest. Deux lignes d'autobus pourraient faire la navette jusqu'au parc Notre-Dame, l'une traversant le pont Victoria, l'autre partant de la station de métro Longueuil.

Ces suggestions précises de la "Parks and Playgrounds" heurtent donc de front un des postulats à la base de la position du maire: il ne doit pas y avoir de ségrégation entre riches et pauvres sur la TDH.

Certains observateurs croient cependant que le problème est mal posé. Beaucoup de citoyens, quels qu'ils soient leurs revenus, allaient se reposer sur un des rares îlots de verdure de Montréal. Ce parc était public. Il n'avait été sacrifié que pour un an afin de contribuer à l'Expo 67. Va-t-il maintenant être perdu pour eux durant autant d'années que durera la Terre des Hommes?

Dans cette perspective, il ne s'agit pas de ségrégation entre pauvres et riches, estime-t-on, mais du droit de tous les citoyens, riches et pauvres, à récupérer ce parc, sans être astreints, pour y accéder, à se procurer, par charité ou à leurs propres frais, un visa de la TDH.

Baisse du trafic portuaire

Le trafic portuaire a diminué de 5 pour cent l'an dernier: quelque 130 millions de tonnes de fret ont été transbordées dans les ports canadiens, en regard de 137 millions en 1966. On attribue cette baisse surtout au fléchissement des exportations de blé, mais les importations ont également diminué, en particulier celles de minerai de fer, les aciéries canadiennes utilisant une proportion de plus en plus forte de minerai canadien.

La baisse est généralisée — le tonnage a baissé dans 13 des 21 principaux ports du pays; mais elle a été particulièrement forte dans ceux de la côte Atlantique et de l'estuaire du Saint-Laurent.

Dans les ports québécois, le tonnage a baissé de 6,5 pour cent, soit deux fois plus que dans ceux du reste du pays. En conséquence, une proportion légèrement moins élevée de marchandises importées ou exportées par bateau sont passées par le Québec — 35,8%, en regard de 36,5% en 1966.

La baisse du tonnage a été particulièrement forte à Baie-Comeau, Trois-Rivières et Saguenay; elle a été de 15,8% à Montréal. En revanche, on a constaté un accroissement très marqué du fret transbordé à Québec, qui a pu servir de substitut, dans une certaine mesure, au port de Montréal, paralysé durant de longues périodes par des conflits syndicaux.

Sept-Îles, où le tonnage transbordé était également en hausse, demeure le port de mer le plus important du pays; c'est de là, en effet, que l'on expédie le minerai de fer du Nouveau-Québec vers les aciéries ontariennes et américaines.

Vancouver vient au deuxième rang, suivi de Montréal et de Port-Cartier, autre point d'expédition de minerai de fer. A eux seuls, ces quatre ports de mer — dont trois se trouvent au Québec — ont été comparables en 1967 de 40% du tonnage transbordé dans les ports canadiens.

Aujourd'hui

A 11h30, au Club Saint-Denis, 257 est, rue Sherbrooke, les membres de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec discuteront avec les journalistes des origines de la Conférence, de ses objectifs, de son mode de travail et le reste. La discussion sera suivie d'un déjeuner.

A midi, à l'hôtel Windsor de Montréal, session de l'Association d'économie de Montréal. Le conférencier, M. Herbert E. Johnson, président de la National Association of Business Economists et chef économiste de la Continental Illinois National Bank and Trust Co., traitera de la conjoncture économique aux Etats-Unis.

A 12h15, à l'hôtel Windsor, déjeuner du Canadian Progress Club de Montréal. M. Zeke Ziner y parlera du lotissement de l'île des Soeurs.

A 12h30, à l'hôtel Reine Elizabeth, déjeuner du Rotary de Montréal. C'est la journée des jeunes et le conférencier, M. Ian S. Macdonald, d'Air Canada, parlera sur le sujet suivant: "The Wide, Wide World of Aviation".

A 16 heures, le mouvement Souveraineté-Association donnera une conférence de presse au centre culturel "Le Patriote", 1474 est, rue Sainte-Catherine. Cette séance d'information a pour objet la tenue du congrès plénier des membres du MSA, qui aura lieu les 19, 20 et 21 avril, à l'aréna Maurice-Richard.

A 18 heures, au bureau provincial du NPD, 3826, rue Saint-Hubert, le leader du NPD-Québec, M. Robert Cléche, donnera une conférence de presse et présentera le candidat de son parti à l'élection complémentaire fédérale dans le comté de Montréal-Saint-Jacques.

A 20 heures, au restaurant Ruby Foo's, colloque organisé par la région Montréal nord-ouest de la Fédération libérale du Québec. La charte des droits de l'homme sera discutée par Me Marc Lalonde, conseiller politique du premier ministre L.B. Pearson, et Me Jérôme Choquette, député d'Outremont à l'Assemblée législative.

La hausse du salaire minimum est improbable

QUEBEC (PC) — Il est presque assuré que le taux du salaire minimum du Québec ne sera pas uniformisé cette année à \$1.25 l'heure comme les autorités du ministère du travail l'avaient prévu en octobre 1966.

Un porte-parole du ministère a révélé hier que le service de recherches du ministère poursuit depuis quelques mois une étude pour déterminer si l'on doit ou non hausser le taux du salaire minimum et, dans l'affirmative, de combien.

Il a précisé toutefois qu'il est généralement admis qu'en raison de la conjoncture économique, le taux qui est actuellement de \$1.05 l'heure pour la région métropolitaine de Montréal et de \$1.00 pour le reste de la province, ne pourra pas être porté à \$1.25.

Ce porte-parole a souligné que divers facteurs sont venus depuis 1966 modifier la conjoncture économique. Il a cité la récession économique, le chômage et le coût de la vie qui ont sensiblement augmenté depuis.

Selon lui, l'étude menée par le service de recherches déterminera les effets qu'aurait toute hausse du taux du salaire minimum.

Déjà, a-t-il commenté, il semble qu'une hausse provoquerait une plus grande récession, accentuerait le chômage en obligeant certains industriels, incapables de payer des salaires plus élevés, à fermer leurs portes, et hausserait davantage le niveau de la vie.

LE DEVOIR

MARDI, 16 AVRIL 1968



Frank Hanley propose un programme au maire

- prolongement du métro
- nouveau parcours de la route transcanadienne
- construction de maisons

Dans une récente lettre au maire de Montréal, M. Jean Drapeau, le conseiller municipal Frank Hanley réclame qu'on modifie le parcours de la route Trans-Canada dans le sud-ouest de Montréal, qu'on prolonge le métro jusqu'aux limites de Verdun en se servant du canal Lachine et que la construction d'habitations à loyer modique devienne la priorité des priorités à Montréal.

M. Hanley, qui est également député indépendant de Sainte-Anne à l'Assemblée législative, note que le canal Lachine, qui est présentement utilisé, pourrait être acquis d'Ottawa au prix d'un dollar. On pourrait alors utiliser le lit du canal pour la route Trans-Canada, ce qui éviterait de déloger des milliers de citoyens qui habitent rue Saint-Antoine, comme l'exige le parcours de cette autoroute.

En utilisant la méthode "cut and cover" dont s'est servi Toronto, on pourrait en outre agrandir le métro et le construire sous le lit du canal Lachine. Cette extension du métro irait de la station Bonaventure jusqu'aux limites de Verdun, en passant sous la rue Windsor (jusqu'à la Côte-Saint-Paul) et le canal Lachine.

Le métro serait ainsi accessible à "ceux qui en ont le plus besoin", déclare M. Hanley: le journalier et le petit salarié. Les citoyens de Griffintown, ville Eymard, Pointe Saint-Charles, Sainte-Cunégonde, Saint-Henri, Côte-Saint-Paul et même de Verdun pourraient l'utiliser.

En éliminant les frais d'exploitation et de démolition, des économies considérables pourraient être réalisées, signale M. Hanley.

Sans compter que ces terrains, aux yeux du député, ont "beaucoup trop de valeur pour qu'on les utilise pour la construction de la route Trans-Canada. Une fois la démolition terminée, elle est présente-ment en cours, — ces terrains, qui sont situés à proximité du centre de la ville, pourraient être revendus en lots résidentiels et servir à la construction de maisons, de conciergeries et de logements à coût modique.

"Il faudrait, monsieur le maire, qu'un jour les logements aient priorité sur les routes, poursuit M. Hanley. Nous avons affaire à des êtres humains qui ont des droits et le plus fondamental de ces droits est d'être convenablement logé.

"Il y a dans Montréal 40.000 logements inhabitables et, pendant la période de froid intense qui sévissait en janvier, j'étais occupé, jour et nuit, dit le pittoresque Irlandais, à demander à la ville de dégelier les tuyaux à eau chaude dans des logements trop vieux pour résister à une température de cinq degrés sous zéro. En 1966, ce service coûtait \$10 mais en 1968 le prix est

monté à \$18, taux payé par des gens peu fortunés."

Notant que ce n'est là qu'un des problèmes auxquels doivent faire face les gens qui habitent des logements malsains et dangereux", M. Hanley ajoute: "La question de l'habitation doit avoir la priorité et il faut qu'elle l'ait. Car je ne crois pas que le peuple du Québec permette une politique d'austérité dans ce domaine de la part d'un gouvernement canadien."

M. Hanley rappelle que la démolition de "la petite Bourgogne" est en cours et souhaite que la construction d'habitations à loyer modique dans ce secteur soit accélérée. Mais d'autres secteurs du comté de Sainte-Anne requièrent également des habitations plus convenables, en particulier Griffintown, Pointe Saint-Charles et certains secteurs de Saint-Henri.

Il rappelle que lorsqu'il a demandé la construction de maisons pour familles à revenu modeste sur la rue Favard, il a eu beaucoup de difficultés à convaincre la Centrale d'hypothèques et de logement que ce quartier pouvait supporter un tel investissement. Aujourd'hui, les cent unités qui ont été construites sont occupées et la liste d'attente est très longue. Cette liste comprend surtout des anciens résidents de ce secteur qui ont été forcés d'aller vivre ailleurs et qui tiennent à revenir dans leur quartier natal.

M. Hanley précise que le "rapatriement" de ces citoyens est une des raisons pour lesquelles il suggère d'utiliser le canal Lachine "comme extension du métro et comme trait d'union de la route Trans-Canada".

Maintenir le projet actuel serait "une grave erreur", précise-t-il. En raison de l'emplacement de cette rue résidentielle, le projet actuel est tout à fait inapproprié pour ceux qui travaillent en ville et qui préfèrent également habiter en ville. De plus, explique-t-il, il serait dangereux de diriger plus de circulation le long de cette route, car elle est déjà encombrée.

Les routes, certes, sont très importantes, conclut M. Hanley, mais les hommes le sont encore plus. Les suggestions formulées ici permettraient aux hommes et aux routes d'y trouver tous deux de grands avantages, et, en même temps, elles feraient économiser "une grosse somme d'argent": il suffirait pour cela de changer seulement quelques plans, dit-il.

Dans une autre partie de sa lettre, M. Hanley recommande à l'administration municipale d'étudier la possibilité d'accorder un salaire annuel garanti à tous ceux qui reçoivent une allocation sociale et qui sont en mesure de travailler. Il explique simplement: "Ces gens veulent travailler... Ils ne tiennent pas à vivre de charité."

La pauvreté passe avant les navires de guerre!

Le député de Sainte-Anne à l'Assemblée législative de Québec, M. Frank Hanley, s'en est pris hier à la décision du gouvernement fédéral de dépenser \$100 millions pour la construction de quatre destroyers, alors que la vraie guerre à laquelle, selon lui, le Canada est confronté, est celle de la pauvreté et du chômage.

M. Hanley prenait alors la parole devant le "Lakeshore Lions Club" au restaurant El Paso, où il a fait une revue des problèmes actuels, sur le thème "The Gold, Hard Facts".

Invitant les membres du club à un moment de vérité, le député qui est aussi conseiller municipal à Montréal, a rappelé que sur l'île de Montréal il y avait 50.000 logis insalubres.

"Je conteste la décision du gouvernement fédéral, a-t-il dit, de dépenser \$100 millions pour des machines de guerre, alors que notre population habite des logis qui conviendraient mieux à des porcheries ou à des poulaillers."

Les vrais problèmes à régler sont ceux des taudis, du manque d'instruction, du recyclage, de la discrimination, des emplois et des chances limitées pour la minorité des petits hommes d'affaires, a-t-il soutenu.

Le "halo" de Drapeau

M. Hanley a profité de l'occasion pour décocher quelques flèches au maire Drapeau, rappelant que l'on ne pouvait jouer le rôle d'un grand moraliste d'un côté et, de l'autre, tenir une loterie.

M. Hanley, qui est d'accord avec la loterie municipale, s'est étonné qu'on s'arrête à mi-chemin, alors que des millions sont à portée de la main du côté des courses de chevaux.

Décès d'un ancien doyen de la faculté des arts de l'Université d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Le R.P. J.-Henri Poupard, ancien doyen de la faculté des arts de l'Université d'Ottawa, est décédé hier à l'âge de 72 ans, après une longue maladie.

LES CONNAISSEURS DE RHUM CONNAISSENT BIEN

don Q

LE RHUM SEC PORTO RICAIN

DESTILERS BERNALTES INC. MONTEVIDEO

VIENT DE PARAÎTRE...

UNE VILLE À VIVRE

Un colloque sur l'habitat urbain d'aujourd'hui et de demain:

EN VENTE PARTOUT À \$2.50

- LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE (1967) de l'Institut canadien des Affaires Publiques (I.C.A.P.)
- DES TEXTES DE : Hans Blumfeld • Robert Auxelle • Jacques Bernier • Yvan Ferland • Jean Ouellette • Anshel Melamed • Roger Marier • Henri Dion • Roland Côté • Michel Barcelo • Michel Blondin • Jean-Claude La Haye • Jean-Marie Martin • Harry N. Lash • Jacques Archambault • Jacques Trudel et Roland Soucheau • André Saumier • Paul Dozois.

Distributeur : Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal. Tél. : 523-1600

...AUX ÉDITIONS DU JOUR



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR

DISTRIBUÉ PAR JACQUES HÉBERT

1411 ST DENIS, MONTRÉAL

V 1-9238

Un bail-type condamnable, résultat logique de la crise du logement

S'il faut en croire un comité de citoyens de Hochelaga-Maisonneuve, la Ligue des propriétaires de Montréal fait actuellement circuler une formule de bail-type qui devrait attirer l'attention des autorités. Selon le comité, ce bail est rédigé de telle sorte que le locataire renonce à tous ses droits et privilèges et décharge le propriétaire de ses devoirs et obligations. Avec les abus qu'il comporte, ce projet de contrat est en quelque sorte le fruit de la crise actuelle du logement et en illustre les conséquences sociales.

Les clauses du bail qui sont citées dans l'information que *Le Devoir* publiait samedi sont vraiment révoltantes. Le propriétaire s'y réserve tous les droits et rejette toutes les responsabilités sur le locataire. Ainsi, par exemple, le propriétaire est dispensé de faire des réparations, même les grosses réparations auxquelles la loi l'oblige. Cette dérogation à la loi est peut-être légale, puisque par hypothèse les parties au bail y consentent; mais dans le cas des maisons vétustes louées à des économiquement faibles, elle est sûrement contraire à l'ordre public et aux règlements municipaux relatifs à la santé et à la sécurité des citoyens, car il est bien évident que ce n'est pas le locataire d'un taudis qui pourra assumer des réparations majeures.

D'autres dispositions paraissent indiquer qu'il s'agit d'un bail-type pour maisons vétustes. Ainsi, le locataire ne peut pas faire de changements ou améliorations au logement sans la permission écrite du propriétaire; mais dans ce dernier cas, le locataire devra remettre les lieux dans l'état original à la fin du bail, à moins que le propriétaire préfère conserver les changements, mais le locataire n'aura alors droit à aucune indemnité. C'est un contrat vraiment unilatéral.

Parmi certaines clauses qui sont raisonnables, il s'en glisse qui sont excessives, par exemple l'interdiction de toute musique, radio comprise, entre 11 heures du soir et 8 heures le lendemain matin; cette exigence est formulée dans le but de ne pas incommoder les voisins ou les autres locataires de l'immeuble, mais elle paraît draconienne. Ce qui la rend inquiétante, c'est que dans le cas où le locataire ne s'y conformerait pas, le propriétaire se fait reconnaître le droit de résilier le bail.

Le bail stipule aussi que le locataire n'a pas le droit de faire entrer dans le logement un effet affecté d'un lien en faveur d'un tiers, sans le consentement préalable et écrit du propriétaire. Le locataire n'a donc pas le droit d'acheter à crédit sans la

permission du propriétaire, et cela sous peine de résiliation du bail "sur simple avis du locateur". De plus, dans le cas d'une telle résiliation, qui est facultative pour le propriétaire, le locataire devra payer au propriétaire une indemnité égale à trois mois de loyer.

Dans la plupart de ces clauses rigoureuses, il est prévu que le propriétaire peut résilier le bail si le locataire manque à son engagement. Cela signifie que le contrat dispense le propriétaire de recourir aux moyens légaux ordinaires et lui permet d'être juge et partie quand cela fait son affaire, et de congédier sommairement le locataire, tout en se réservant le droit aux procédures normales s'il le préfère.

Une clause prévoit qu'en cas de résiliation "le locataire demeure responsable de tout le loyer dû et à devenir dû aux termes du bail". Il est de plus stipulé que si le propriétaire juge à propos de recourir aux services d'un avocat pour recouvrer son dû, "le locataire consent à payer, en plus de tout loyer dû ou de toutes réclamations, une indemnité de 25% de toutes les sommes réclamées et cela pour compenser les frais de recouvrement en sus des frais judiciaires, que l'avocat du locateur pourrait lui réclamer".

Ce bail-type est dans son genre un chef-d'œuvre; en tenant compte d'autres clauses qui ne sont pas mentionnées plus haut et qui sont dans la même veine, il est difficile d'aller plus loin; c'est un document que ne désavouerait pas Shylock. L'on peut se demander comment des locataires peuvent accepter de prendre de tels engagements où tous les droits sont du côté des propriétaires. L'explication est simple: il s'agit de locataires captifs auxquels la rareté des logements à bas prix ne laisse aucune liberté.

Pour bien comprendre cette situation, il faut voir aussi l'autre côté de la médaille. Les propriétaires de maisons vétustes, surtout quand celles-ci sont situées dans des zones de taudis, n'ont souvent pas de latitude eux non plus. Ils n'osent pas restaurer leurs maisons parce qu'ils ne sont pas assurés de pouvoir louer à un prix qui rende les réparations rentables, car de tels travaux sont très onéreux aux coûts actuels de la construction.

Ces propriétaires de maisons plus ou moins délabrées doivent louer à des économiquement faibles contre lesquels les moyens de recours ordinaires sont aléatoires. Ils peuvent louer à des prix accessi-

bles aux petits salariés à condition de n'avoir pas à effectuer de réparations, ou d'en faire le moins possible. Le bail devient donc un contrat entre le locataire qui se trouve encore chanceux d'obtenir un logement en mauvais état, et le propriétaire qui tente de se protéger comme il peut.

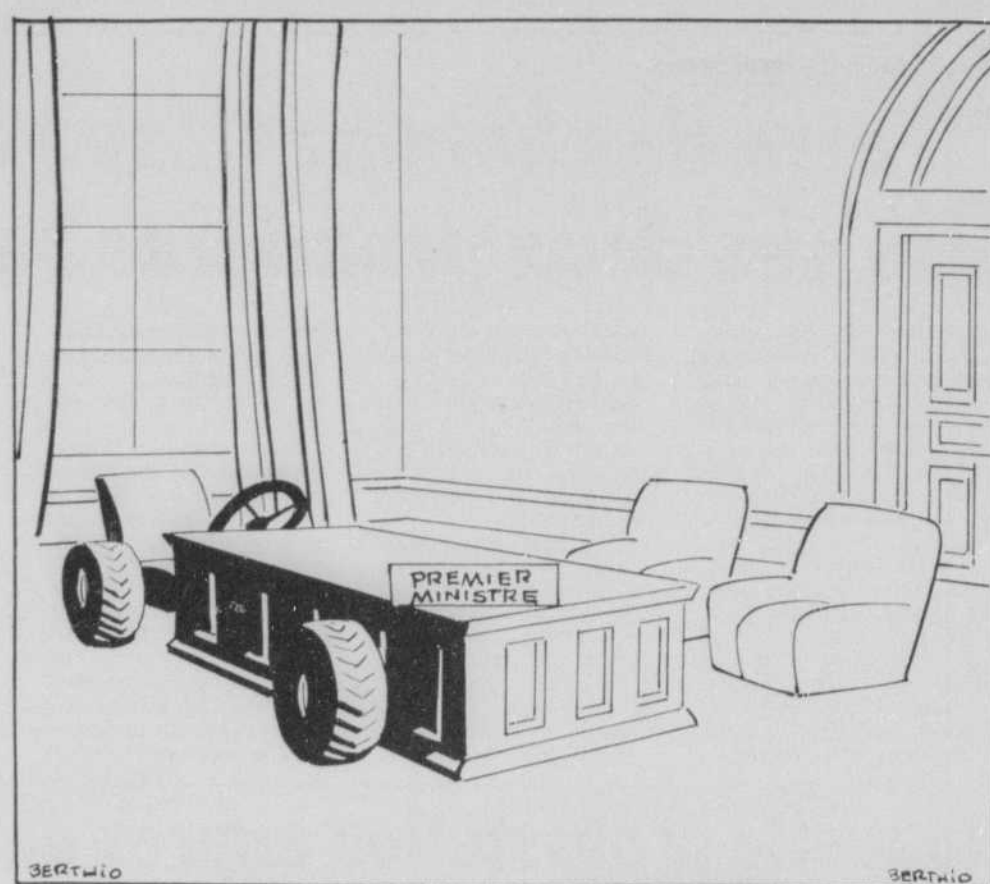
Avec ce système, le stock des maisons anciennes qui pourraient être restaurées continue de se détériorer faute de réparations. Un tel régime peut durer d'autant mieux que les taudis sont éminemment rentables, avec leurs loyers modérés, tant qu'on limite au minimum les dépenses d'entretien. Non seulement les locataires, mais une partie des propriétaires sont prisonniers et captifs de cette spirale absurde.

Il existe un fossé pratiquement infranchissable entre deux types d'habitations et deux catégories de locataires. Les logements neufs ou ceux qui sont encore convenables et situés dans de bons quartiers sont d'un prix inaccessible aux économiquement faibles, tandis que les logements plus ou moins délabrés dans des quartiers en déclin ne sont plus assez nombreux pour répondre à la demande des pauvres. Les taudis font prime parce qu'on ne construit plus de logements à bas prix depuis trente ans. Les expropriations pour autoroutes et d'autres fins publiques suppriment une partie de ces vieux logements qui ne sont pas remplacés.

Le même fossé existe sur le plan économique et social entre les gens qui peuvent payer un loyer aux coûts actuels de la construction et les familles de moyens et petits salariés qui se disputent les logements moins chers. Ce fossé social ne peut être comblé que par une lutte efficace contre la pauvreté, mais il explique la plaie des taudis.

Un mouvement comme celui du comité de citoyens d'Hochelaga-Maisonneuve est éminemment salutaire, il éveille l'opinion publique et peut défendre les locataires contre des abus indignes d'une société civilisée. Mais la seule façon de supprimer les taudis et de permettre la restauration des maisons anciennes pendant qu'il en est encore temps, c'est la construction de dizaines de milliers de logements à bon marché avec le concours des pouvoirs publics. Ainsi la haute rentabilité des taudis disparaîtra et on pourra les supprimer sans que la collectivité ait à payer des frais d'expropriation excessifs. C'est utile et nécessaire de dénoncer ce bail-type de la Ligue des propriétaires, mais c'est insuffisant; il faut résoudre la crise du logement dont ce document lamentable n'est qu'un symptôme.

Paul SAURIOL



Le bureau-sport de Pierre Elliott Trudeau

Libre opinion

Pierre Elliott Trudeau

par Roger Rolland

"C'est une chose terrible que la solitude de l'enfant parmi les hommes, et quand il a rompu cette solitude, il voit accourir les foules, son destin éclate comme la foudre".

Bernanos

En choisissant Pierre Elliott Trudeau comme son chef et comme nouveau premier ministre du Canada, le congrès libéral a opté pour la jeunesse, le dynamisme et le progrès. Mais le plus paradoxal — et le plus reconfortant aussi — c'est qu'il optait du même coup pour l'intelligence, la dignité et la rigueur.

Ce qu'il nous faut, disait Lester B. Pearson, c'est un homme qui soit à la fois Batman et Abraham Lincoln. Il ne croyait pas si bien dire (à moins qu'il n'eût, comme Mackenzie King, ses tables tournantes). On pourrait, à partir des randonnées de Pierre Elliott Trudeau à travers le monde, de ses aventures et de ses prouesses, faire un film qui rivaliserait avec les meilleures séries héroïques de la télévision. Mais qu'on ne s'y trompe pas: ce jeune conquérant à l'allure sportive et désinvolte, au charme immédiat et contagieux, au style vif et amusé, est habité — et marqué comme par fer rouge — par les plus antiques et plus nobles préoccupations de l'homme: l'honneur, la vérité, la justice. Batman, si l'on veut, mais dans un scénario écrit par Platon — et où le courage serait au seul service du citoyen. Et si l'anticommunisme de Trudeau est sans doute une protestation contre l'artifice et le conventionnel, il est d'abord et avant tout un raccourci qui lui permet de brûler les étapes et de retrouver toujours l'essentiel. Bref, le congrès libéral, en voulant briser avec le passé, en optant pour la jeunesse, la détermination et l'avenir, a renoué sans le savoir (peut-être l'éprouvait-il obscurément?) avec les plus authentiques et les plus vaillantes traditions de l'humanisme.

"Une société juste", répétait Pierre Elliott Trudeau comme un leitmotiv, le soir de son élection, tout au long de son discours d'acceptation. A vrai dire, ce sont ces mots qui le définissent le mieux. C'est là qu'il se situe, et là qu'il faut chercher les motifs qui l'animent.

Ceux qui l'ont un peu fréquenté savent à quel point l'injustice lui est intolérable. S'il se porte volontiers à l'attaque, s'il combat résolument, il ne saurait admettre qu'on traite injustement le plus farouche de ses adversaires. D'où son insistance à voir enfin reconstruire sa Charte des Droits de l'Homme; d'où sa passion pour les libertés individuelles, d'où sa foi dans les institutions démocratiques.

V.P.

Car la justice, en politique, s'appelle démocratie. Et si nous sommes, au Canada français, familiers avec la notion de justice (encore qu'elle évoque pour nous beaucoup plus des procès à gagner que des causes à défendre), nous sommes assez peu sensibles à tout ce que la démocratie représente et signifie. C'est sans doute, comme l'écrit Trudeau, que nous sommes "peut-être le seul peuple au monde à jour du régime démocratique sans avoir eu à lutter pour l'obtenir".

Or la pensée de Pierre Elliott Trudeau est constamment inspirée par un sens aigu de la démocratie, et le besoin de la voir partout appliquée et respectée. On ne saurait comprendre son action ni son acharnement si on n'a pas décelé cette volonté première et irréductible.

Le Québec a été fort étonné — et presque scandalisé — d'entendre Trudeau le proclamer une province comme les autres. Alors que l'Union nationale toute entière, les libéraux provinciaux et les nationalistes de toute obédience croyaient au moins acquis le principe du statut particulier: que les anglophones du Canada se résignent à reconnaître l'idée des deux nations; que même les fédéralistes d'Ottawa s'opposaient de moins en moins à un régime quelque peu privilégié pour le Québec. Pierre Elliott Trudeau se fait l'ardent défenseur de l'égalité des provinces.

"Il n'a rien compris", disent les uns. "Il rétrograde, il fait la cour au Canada anglais, il nous a lâchés", disent les autres. "D'ailleurs, ce n'est pas un vrai Québécois. Ses racines sont ailleurs..." etc. Mais du même coup, Trudeau réclame l'égalité des droits pour tous les Canadiens français à travers le pays. Car, pour lui, si les citoyens sont égaux, leurs droits doivent être égaux, au niveau des provinces comme au niveau des communautés française et anglaise de tout le pays.

Les racines de Trudeau sont-elles québécoises? Bien sûr. Mais elles sont fondamentalement et irrévocablement démocratiques. Et s'il refuse le nationalisme, c'est qu'il entend le dépasser. Pour redonner aux siens leur place et leur fierté, il a choisi, plutôt que la passion collective, les armes de la justice.

"Une société juste", insiste-t-il, sans cesse. Nous n'avons guère l'habitude, au Québec, d'un tel langage. Qu'Ottawa parle de droits, et nous pensons tout de suite à celui du plus fort, qui est, bien entendu, toujours le meilleur. Qu'on cesse donc de nous raconter des histoires, qu'on

cesse surtout de nous disputer les pouvoirs! Après deux siècles de soumission et d'inhibition nous avons l'envie — et le besoin — de faire enfin la loi.

Mais la loi, Trudeau nous invite à aller la faire aussi à Ottawa. Les Québécois, selon lui, n'ont pas encore joué à fond la carte de la Confédération. N'y croyant qu'à moitié, ils ont laissé les autres gouverner, qui ne demandaient pas mieux.

Mais il s'agit plus, en vérité, que de prendre dans les affaires de l'Etat le rôle et l'importance qui nous reviennent. Il s'agit de savoir si le Québec se repaie et, craintif, se recroqueville, ou si, à l'exemple de Trudeau, il va rompre sa solitude, et déculper sa vitalité en portant au-delà de ses frontières l'éclat de sa voix et l'action de ses muscles.

Impossible? Illusoire? Trudeau lui-même, seul ou à peu près, nous a fourni la preuve — et combien fulgurante! — que ce vaste pays pouvait être nôtre. Il lui a suffi d'en assumer un moment la pleine réalité, de rester fidèle à lui-même et de croire, même adulte, même traqué, à ses propres vérités, pour que le Canada soudain lui confie ses destinées.

Or la vérité de Pierre Elliott Trudeau au sujet du Québec et du Canada, à toujours été nette. Il croit au regroupement, et non au morcellement des énergies; à leur action concertée, et non pas isolée. La fédération des pouvoirs, respectés dans leur souveraineté propre mais en même temps rassemblés au sein d'une volonté commune et aussi souveraine, lui apparaît supérieure, pour la sauvegarde et l'avenir du bien commun, à toute ségrégation des forces, notamment celle qui s'établirait à partir de la race, de la religion ou de la langue.

La Confédération n'est donc pas pour Trudeau un moindre mal; elle lui semble au contraire conforme à la haute idée qu'il se fait d'un système politique évolué, aux articulations rationnelles et vraiment démocratiques. Que les jeux aient souvent été faussés, que la Confédération ait prêté flanc à diverses manipulations, n'enlève rien à ses vertus. Ce n'est pas le système qui est à blâmer, mais les hommes, principalement ceux qui, par leur abstention, n'ont pas su se l'approprier. Mais même botteuse, la Confédération n'a jamais été désastreuse. Ces "cent années d'injustice" ont malgré tout permis au Canadien français moyen d'atteindre un niveau de vie plus élevé que celui de l'Italien ou du Français moyen.

Trudeau est un Québécois qui croit au Canada. Il croit que les Québécois peuvent et doivent investir leur ardeur, imposer leur présence aussi bien à Ottawa qu'à Québec. Et que c'est par leur engagement ainsi multiplié qu'ils assurement le mieux leur épanouissement et leur salut.

A vrai dire, c'est à un revirement de nos attitudes traditionnelles, à une transformation de notre psychologie collective qu'il nous convoque. Après la méfiance, la passivité, la protestation, le retrait, voici le temps de l'aplomb et de la conquête.

Quoi qu'il en soit, le Québec ne saurait tergiverser indéfiniment. Il lui faudra, avant longtemps, mettre hardiment le cap sur son destin. Il est impérieux que les Québécois, à cette heure décisive, écoutent attentivement Pierre Elliott Trudeau et ne lui refusent pas indûment leur confiance. Car cet homme, s'il a pu se tromper parfois, n'a jamais trompé personne.

Le Front Commun pour l'Ecole Confectionnelle, par Ulric HUOT, président

Des propositions qu'il faudrait rendre publiques

Mon confrère Gilles Gariépy soulignait, hier, que les négociateurs des commissions scolaires et du gouvernement n'ont pas encore remis à la presse le texte intégral de leurs contre-propositions aux enseignants. On ne connaît que leurs offres touchant l'échelle des salaires.

Jusqu'ici, il a fallu se fier aux communiqués de la Fédération des commissions scolaires et à quelques extraits des offres patronales publiés dans le journal de l'Alliance des professeurs de Montréal pour se faire une idée des propositions mises de l'avant par la partie patronale. Tout cela est nettement insuffisant.

Dans les circonstances, il devient bien difficile de suivre cette guerre qu'on se livre à coups de communiqués ou de conférences de presse. Il faudrait posséder les documents de base au complet pour mieux comprendre ce qui se passe et suivre le progrès des négociations.

Il est possible que ces négociations seraient rendues plus difficiles par la présence des journalistes aux délibérations, notamment lorsqu'il s'agit non de discuter de principes mais de leur application concrète, par contre, les journalistes peuvent difficilement remplir leur rôle d'informateurs impartiaux lorsqu'ils doivent s'en tenir à rapporter des accusations qu'on se lance, de part et d'autre, sans référence aux documents complets ou en laissant de côté les articles

qui n'entrent pas dans la thèse qu'on veut faire valoir.

Comme la partie syndicale a déjà rendu public le texte quasi intégral de son projet de convention collective, il nous semble dans l'ordre de réclamer du gouvernement et des commissions scolaires qu'ils en fassent autant. Ces négociations, on le sait, peuvent être très lourdes de conséquences. L'opinion publique peut être appelée à y jouer un rôle important. Mieux vaudrait l'éclairer le plus parfaitement possible que de tenter, à la dernière minute, de la bousculer dans un sens ou dans l'autre.

Le CTC et la CSN

M. Donald MacDonald, président suppléant du Congrès du travail du Canada (CTC), vient d'annoncer que l'exécutif de sa centrale syndicale a décidé de proposer officiellement une rencontre à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en vue de discuter des bases d'une coopération plus étroite entre ces deux organisations.

Le but est certes louable puisqu'il s'agit d'éviter d'inutiles rivalités intersyndicales qui, plus souvent qu'autrement, nuisent aux véritables intérêts des syndiqués. Pourtant, la nouvelle telle qu'on la présente laisse assez songeur. On dit que la rencontre projetée vient à la suite de pourparlers qui se sont déroulés entre la Fédération des travailleurs du

Québec (FTQ), la CSN et la Corporation des enseignants du Québec, et l'on s'empresse d'ajouter: "Ces pourparlers ont porté, entre autres choses, sur des questions de juridiction syndicale. Ces questions sont de la compétence du Congrès du travail du Canada, et non pas des fédérations provinciales."

Ceci nous semble plutôt méchant à l'endroit de la FTQ. Il est vrai qu'on souligne que la FTQ sera présente aux rencontres entre la CSN et le CTC, mais on insinue nettement, selon nous, que la FTQ a outrepassé le champ de sa compétence en discutant seule de la question jusqu'ici avec la CSN.

Nous savons que la FTQ lutte depuis longtemps pour obtenir une plus large part d'autonomie à l'intérieur du Congrès du travail du Canada mais il nous est difficile de croire que cette fédération provinciale aurait osé discuter directement avec la CSN si elle avait eu vraiment la conviction qu'elle empiétait alors sur le domaine du CTC. Se pourrait-il qu'il s'agisse là d'un point à éclaircir?

Le CTC nous paraît, dans tout cela, manquer de souplesse. Il se peut que ses autres

fédérations provinciales se sentent parfaitement à l'aise dans un organisme aussi centralisé, mais ne devrait-il pas considérer une fois pour toutes que celle du Québec représente un cas particulier? Nous soumettons respectueusement que cette centrale syndicale serait bien inspirée de repenser toute cette question.

Rallye franco-manitobain

Face aux changements qui se produisent, face notamment à une reconnaissance plus grande de leurs droits, nos compatriotes franco-manitobains ont senti le besoin de faire le point et de s'interroger sur leurs aspirations les plus profondes au cours d'un grand colloque qui se déroulera à Winnipeg, du 7 au 9 juin prochain.

Ce colloque ne sera pas quelque chose d'improvisé. Déjà, depuis des mois, des équipes sont à l'œuvre, qui parcourent la province en vue de recueillir le plus de données possibles et de sensibiliser les groupes francophones éparés ici et là à la nécessité d'une telle interrogation. Des animateurs s'efforcent d'alerter tous les milieux et toutes

les classes sociales et de provoquer des commencements de réponse au plus grand nombre de questions possibles.

Au Manitoba, comme ailleurs, la situation ne se présente plus aujourd'hui, comme elle se présentait il y a vingt ou trente ans. Les francophones se concentrent davantage dans les grandes villes cosmopolites, leurs problèmes ne sont plus les mêmes, les moyens de garder leur héritage culturel doivent s'adapter aux techniques et difficultés nouvelles.

Ces états généraux du Manitoba français grouperont d'ailleurs un grand nombre de jeunes et beaucoup de personnes qui ne militent pas dans les associations traditionnelles. Ils représenteront, en quelque sorte, un regard neuf sur une situation neuve. C'est le peuple lui-même, plus que jamais, qui aura l'occasion de se faire entendre.

On ne saurait donc exagérer l'importance de ces assises. Ceux qui les ont organisées font preuve d'une grande lucidité, voire d'un grand courage certain. Ils veulent aller vraiment au fond des choses. Cette rencontre de trois jours sera quelque chose d'historique.

V.P.

Déconfessionnalisation: affaire des technocrates

ministration, le député n'est plus qu'un législateur automatisé. Son rôle consiste à voter les mesures préparées par les technocrates quittes à se faire battre ensuite par le peuple pour ces mesures impopulaires. Comme le soldat sur les champs de bataille, le député court le risque d'y laisser sa peau pour exécuter les ordres de ses généraux. Les technocrates eux ont cure de l'impopularité de leurs mesures car ils ne sont pas responsables au peuple. C'est ce que le gouvernement responsable, responsable des bêtes des autres.

Voilà pourquoi nous sommes aux prises avec l'école neutre et à la grandeur de la province. M. Edmond CinqMars pouvait écrire que si "L'Union Nationale a gagné les élections de 1966", les membres du Conseil Supérieur de l'Éducation n'ont pas accepté le programme du parti. (L'Action Nationale, mars-68).

Le fonctionnarisme n'est pas

la pour administrer selon les vues du législateur mais pour imposer sa façon de voir. C'est là qu'apparaît la farce des élections. N'étant pas l' élu du peuple, le Conseil supérieur de l'Éducation ne représente certainement pas la population. N'empêche qu'il lui impose sa façon de voir dans la déconfessionnalisation de l'école, et les députés élus sont impuissants à le mettre à la raison. Nos régimes parlementaires n'ont de la démocratie que la façade et le bon peuple est à la merci d'une dictature camouflée.

Ah! si le Conseil supérieur de l'Éducation a bien tenu des séances de consultation, mais nous savons tous ce que valent la plupart des mémoires reçus et le sort que l'on en a fait. Préparés et présentés par les directeurs des associations et des corps intermédiaires, de tels mémoires pouvaient-ils refléter l'opinion de la majorité des membres qui n'en ont entendu parler qu'après

coup? Si encore les recommandations du Conseil Supérieur de l'Éducation étaient une synthèse des mémoires des organismes consultés! Il semble plutôt que le dit Conseil en ait tenu peu compte, puisqu'il conclut que la "diversité d'opinions a laissé au Conseil une grande latitude pour formuler ses propres opinions."

Nous voilà bien situés. Les recommandations du Conseil supérieur de l'Éducation pour la déconfessionnalisation de l'école ne reflètent pas l'opinion du peuple, ne sont pas une synthèse des mémoires reçus, mais uniquement la volonté du dit Conseil supérieur. Le Parlement n'avait pas besoin de l'opinion encore moins de l'usage d'un comité pour statuer sur le sort de l'école confessionnelle. Le projet aurait été beaucoup mieux étudié par les députés et ceux-ci auraient davantage reflété l'opinion de leurs électeurs. Il serait temps de dissoudre tous ces

comités ou ces petites chapelles à l'intérieur des divers ministères et laisser les élus du peuple discuter des affaires de la communauté. Voilà comment un parlement se fait voir son rôle et comment le peuple perd ses droits.

Fort de son droit usuré, le Conseil supérieur de l'Éducation demande "que la loi ne reconnaisse aucun caractère confessionnel aux commissions scolaires et aux corporations d'instituts, c'est-à-dire aux CEGEP."

Qu'est ce qui autorise le Conseil à annuler, d'un seul trait de plume, un droit fondamental et des parents et des enfants? Devant cet oracle de Titan on a vu s'incliner les têtes les unes à la suite des autres, et on s'est mis à encenser cet hermaphrodite qui a nom Ecole neutre.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOUASSAULT LE 10 JANVIER 1900

Claude RYAN Directeur

André LAURENDEAU Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR

Trouvée: Arthur LEBEVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bédouilles: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement: en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

Le débat sur le célibat des prêtres

1 - "Clergé" et "laïcs": un système séculaire

par Marc Oraison

La publication l'an dernier, par le pape Paul VI, de l'encyclique sur le célibat des prêtres, n'a pas mis fin aux débats engagés dans l'Eglise catholique et loin d'elle.

Prêtre et médecin, l'abbé Marc Oraison s'efforce, dans les deux articles que nous publions — aujourd'hui et demain, de situer le problème à son vrai niveau pour rechercher les éléments d'une solution. Il s'agit d'une réflexion personnelle, qui n'engage pas les autorités ecclésiastiques.

PARIS (Le Monde) — La confrontation lucide du concile, les très nombreuses publications qui ont suivi, des rencontres interconfessionnelles ou internationales, tout cela depuis quelques années fait ressortir deux phénomènes apparemment contradictoires. D'une part, tout ce qui concerne l'Eglise, ou les Eglises, tout ce qui s'y passe, intéresse intensément tout le monde, croyants ou non, comme quelque chose de neuf; il suffit de voir la presse à grand tirage. Mais d'autre part un profond malaise apparaît maintenant clairement au niveau des prêtres. Certes, ce malaise couvait depuis un certain temps déjà; la

première tentative des prêtres ouvriers en était un signe; et certains d'entre nous, dans de tout autres secteurs, percevaient les prodromes d'une profonde mise en question de ce qu'on pourrait appeler l'état ou la situation sacerdotale.

A première vue, on pourrait penser que la cause majeure de ce malaise réside dans le célibat ecclésiastique institutionnel obligatoire. Une vue superficielle des choses conduit à le penser. Et l'un des inconvénients de l'encyclique *Sacerdotalis cælibatus*, parue le 24 juin 1967, a été de confirmer en quelque sorte cette impression. Si le pape jugeait nécessaire de publier un document solennel sur ce sujet, cela voulait dire implicitement que c'était le problème crucial. D'autres — prêtres ou non, croyants ou non — ont réagi en pensant que le jour où l'on "autoriserait" les prêtres à se marier tout s'arrangerait. Dans l'ensemble, l'effet de l'encyclique a été plutôt contraire à ce que l'on aurait pu croire, et c'est sans doute, depuis quelques années, celle qui a été la plus mal reçue. Bien que l'argumentation en faveur du célibat sacerdotal y soit traditionnelle et substantielle, on sentait confusément que "quelque chose n'allait pas"; le ton général, certaines perspectives, n'ont

fait en définitive que souligner le malaise sans pour autant y répondre.

Or, si se trouve que chez les protestants — avec qui nous avons depuis quelques années de très cordiales et convergentes rencontres — connaissent à peu près les mêmes difficultés que les catholiques: déséquilibres ou "lâchages" chez les pasteurs, difficulté croissante du "recrutement". Et, pourtant, la question du célibat institutionnel ne se pose pas pour eux. C'est donc que le problème de ce malaise général est beaucoup plus radical qu'on ne pouvait le penser d'abord... Ce

serait une erreur — ou un alibi? — de le ramener au problème de la vie sexuelle au sens étroit. Selon l'expression du R.P. Beirnaert, la question du célibat ecclésiastique n'est qu'un "point de cristallisation" d'un problème beaucoup plus profond: que signifie pour un homme d'aujourd'hui, dans le monde actuel en très profonde transformation, le fait d'être "l'homme de Dieu"?

C'est la notion même de "clergé" qui est en cause

Maurice Bellet, dans un livre très fortement documenté

et réfléchi — "La Peur ou la Foi, chez Descartes la Brouwer — analyse franchement la situation, sans échappatoires, sans hypocrisie, et sans passion. "Si le prêtre a peur de ce qu'il est, écrit-il, quand tombent les masques et les murs, à quoi pourrait-il servir?" Célibataire ou non, cela, dans un sens, est secondaire.

Il est impossible de résumer correctement cet ouvrage, dont la lecture me paraît nécessaire pour qui veut — prêtre ou non — saisir la réalité d'un problème concernant, en dernière analyse, tout être

humain qui réfléchit. Mais pour situer d'emblée cette réflexion, on peut dégager une idée centrale, déjà ébauchée par ailleurs, que Maurice Bellet analyse et détaille avec une très grande lucidité: c'est la notion même de "clergé" qui est en question. Il faut ici bien s'entendre. Dans les tout premiers temps de la foi chrétienne, les personnes qu'elles soient — apôtres y compris — qui servaient l'Evangile et les communautés de croyants ne se percevaient pas et n'étaient pas perçues comme un "personnel sacré" spécialement

distinct et séparé (1). Ce n'est qu'à partir des III^e et IV^e siècles que l'on voit se reconstituer un corps sociologique "sacralisé", par une sorte de résurgence de l'organisation lévitique de l'Ancien Testament, et sans doute aussi par la contamination ou l'utilisation des structures sacerdotales païennes existantes. Puis, ce fut la confusion postconstantinienne, l'écroulement de l'Empire romain et les invasions barbares. Ce "corps sacré" s'est doublé d'une structuration et d'une fonction de puissance politique et civilisatrice dont les effets ont été dans l'ensemble fort positifs. Peu à peu se discernaient deux "catégories": les clercs ou "gens d'Eglise", qui savaient lire, et les autres, qui ne savaient pas lire, les "laïcs". Ainsi s'est constitué un système, appelé le clergé, constituant une classe sociale de première importance (avec tous les abus, naturellement, que cela pouvait comporter). L'homme qui se voulait prêtre du Christ ne pouvait qu'entrer dans ce système, tel un fonctionnaire dans une puissante administration, lequel système s'était délibérément organisé à partir du XI^e siècle sur le mode du célibat obligatoire. Pendant des siècles, au moins pour l'Eglise latine occidentale, le prêtre comme tel sera obligatoirement et indiscernablement un clerc, un "ecclésiastique". Il est important de saisir que ce mot "laïc", si souvent employé de nos jours, ne s'oppose pas au mot prêtre, mais au mot "clerc": est laïc celui qui ne fait pas partie du "système ecclésiastique". Le fait qu'on l'emploie actuellement avec l'ambiguïté que l'on sait est tout à fait significatif de ce qui se passe en réalité: ce n'est pas le sacerdoce du Christ ni l'annonce de l'Evangile qui sont mis en question, c'est le "système ecclésiastique" qui s'écroule, ayant perdu son sens et sa fonction sociale depuis que les laïcs ont appris à lire, à organiser le monde, à gouverner la cité.

Le clergé comme tel n'a plus de signification consistante. Et depuis plus de cent cinquante ans le "système" s'est organisé sur le mode défensif et conservateur, par un réflexe qui s'explique fort bien, ce qui entraîne un certain nombre d'inconvénients majeurs: fermeture sur soi, immobilisme de la pensée théologique et de la pensée tout court, nostalgie de la puissance passée. Fatalement, cela marquait gravement la conception même de la "vocation", la formation des candidats, la préparation toute négative à une

existence qui ne correspondait plus à la réalité de la vie "extérieure". Ce décalage n'a fait que s'accroître, et l'explosion de la seconde guerre mondiale l'a pratiquement fait éclater au grand jour à tous les niveaux social, culturel, insertion humaine et professionnelle. Le "clergé" comme système n'existe plus que pour lui-même, et du coup tend à ne plus exister.

"Déclergifier" le sacerdoce

Tel est en somme le problème de notre temps, très simple après tout, mais beaucoup plus profond, plus difficile et plus stimulant qu'on ne pouvait l'entrevoir il y a seulement quinze ou vingt ans. Il s'agit de "déclergifier" le sacerdoce et l'annonce du Christ sauveur. Un homme du XX^e siècle ne peut pas croire au Christ comme un homme du XVII^e, alors que le système ecclésiastique en tant que tel, et malgré les efforts nombreux et accrus depuis cent ans, en restait par son inertie propre à la mentalité, au sens général, de temps révolus. Le grand bienfait du concile Vatican II aura été, somme toute, de permettre de poser clairement le problème de fond.

Il n'est pas étonnant qu'un certain nombre de prêtres, pris malgré eux dans le "système" alors qu'ils désiraient avant tout être les annonciateurs du Seigneur, éprouvent parfois de façon presque soudaine un malaise qu'ils ne savent guère comment surmonter. Et comme le "système" est lui-même en pleine recherche, il n'est pas étonnant qu'ils se sentent souvent mal compris, mal aidés, isolés. La tentation, fort normale alors, de chercher dans le mariage un épanouissement qu'ils ne trouvent pas dans le système s'explique fort bien. Mais cela ne représente souvent qu'une solution de remplacement, qui ne peut pas être pleinement satisfaisante car elle entérine en fait un échec et une déception.

Ce n'est donc pas le célibat comme tel, en soi, qui fait la véritable question. A notre sens, le penser et l'affirmer serait une manière de se fermer les yeux sur le problème de fond.

(1) Voir *Mariage et célibat* dans le service pastoral de l'Eglise, J.P. Audet Editions de l'Orante.

● La Communauté du Diaconat de France a établi un questionnaire pour demander aux laïcs leur avis sur l'utilité des diacres. On peut le demander, 2, rue Jean-Carrier, Lyon-5e.

lettres

La réplique d'un enseignant

Dans un récent communiqué de presse, la Fédération des commissions scolaires du Québec accuse les enseignants d'avoir "retardé les négociations de cinq mois". Ce même organisme (qui groupe une pléiade de compétences en matière d'éducation) reproche même aux enseignants de revendiquer la cession et des heures raisonnables de travail.

De plus, ces "pontifes pédagogiques" veulent mettre l'accent sur le "perfectionnement à temps plein", alors que la majorité des enseignants poursuivent des études à temps partiel. Que penser de ces affirmations?

(...) Si les négociations à l'échelle provinciale n'ont pas débuté à ce moment prévu, c'est parce que les enseignants désiraient présenter des revendications sérieuses. De telles revendications nécessitent une consultation préalable et il n'est pas facile de tater le pouls de soixante mille enseignants en l'espace de quelques mois. Ce n'est pas tout de se présenter devant un gouvernement, il faut en plus que les demandes qui lui sont faites s'har-

monisent avec les désirs des enseignants.

Et si les enseignants doivent être les seuls à porter le fardeau d'un tel retard, que penser des nombreuses remises de séances de négociation? Dans presque tous les cas, c'était le côté patronal qui ne se présentait pas. Pourquoi? Sans doute parce que le gouvernement sentait le besoin de consulter la F.C.S.C.Q. Et si tel est le cas, comment se fait-il que la F.C.S.C.Q., en tant qu'organisme bien structuré, n'a même pas été consulté au sujet de l'offre globale d'augmentation offerte aux enseignants?

En outre la F.C.S.C.Q. reproche aux enseignants de revendiquer la cession. Si les enseignants revendiquent la cession, c'est qu'ils se rendent compte que les gens qui prennent des décisions n'ont pas toujours les capacités de les faire. Les enseignants sont les premiers artisans de la réforme scolaire et si la réforme scolaire a été mal amorcée (comme le déclarait récemment Michel Brunet), c'est d'abord et avant tout parce que les enseignants ne participent pas active-

ment aux décisions qui sont prises. Si la partie patronale était moins rétrograde et consentait plus souvent à consulter des pédagogues avertis avant de renouveler la pédagogie, la réforme de l'enseignement au Québec reposerait peut-être sur des bases plus solides.

La F.C.S.C.Q. accuse aussi les enseignants de vouloir "travailler à l'heure". Comme les enseignants sont des humains, il est normal qu'ils revendiquent d'être traités comme tels. Un humain ne peut pas, s'il veut fournir un travail efficace, travailler plus que la condition humaine ne le permet.

Or la tâche de l'enseignant ne se limite pas à une présence d'un certain nombre de minutes en classe. Avant de se présenter devant un groupe d'étudiants, l'enseignant doit préparer son cours et une fois son cours achevé, il doit contrôler et apprécier les connaissances de ses élèves. Comme un enseignant peut-il diffuser un enseignement valable s'il ne jouit pas d'une certaine liberté en dehors de ses heures de cours? Comment un enseignant peut-il préparer adéquatement ses cours s'il est constamment harcelé par les autorités scolaires? Comment un enseignant peut-il travailler sérieusement dans des locaux exiguës où règne la "surchauffe" et qu'on appelle communément: salles de professeurs? Comment un enseignant peut-il s'approprier les renseignements qui sont essentiels à la préparation de ses cours dans les écoles si les manuels de références

n'existent pas et si les bibliothèques ne renferment que quelques livres "pouilleux"?

On prétend que l'enseignant fait montre d'un esprit non professionnel en refusant d'être constamment à la disposition des autorités de l'école. Loin de faire montre d'un esprit non professionnel, l'enseignant affiche un sens professionnel profond en agissant ainsi, car il refuse d'accomplir d'autres tâches que celles pour lesquelles il a été formé.

Enfin la F.C.S.C.Q. se fait une gloire de mettre l'accent sur le perfectionnement à temps plein. Nous savons que certaines autorités gouvernementales et scolaires avaient des oeillères qui obstruaient leur vision, mais nous ne pensions pas qu'elles étaient atteintes de cécité. A l'heure où règne une pénurie d'enseignants, on prône un perfectionnement à temps plein. A l'heure où une infime partie du budget des commissions scolaires est consacrée aux bourses d'études, on prône le perfectionnement à temps plein. Les gens qui prônent un tel irrationnel habitent-ils la même planète que nous? A notre époque, la majorité des enseignants sont forcés de suivre des études à temps partiel s'ils veulent se perfectionner. Peuvent-ils faire autrement? Les bourses d'études sont trop peu nombreuses et ceux qui demandent des congés sans solde essaient des refus en raison de la rareté des enseignants.

DONALD BRISSON
Varennes 9 avril 1968

La confessionnalité à l'école

Par sa lettre au Premier Ministre en date du 29 août 1963, l'Episcopat de la province de Québec rappelait que: "Selon le concept que l'Eglise a de l'éducation, une école qui peut satisfaire pleinement les catholiques n'est pas simplement une école où l'on donne, à côté des matières profanes un enseignement proprement religieux, ou encore où l'on consacre des moments à la prière ou au culte. C'est un des aspects de l'universalité propre du christianisme que celui-ci embrasse l'ensemble de la vie humaine et donne une inspiration et un éclairage particuliers à toute l'activité de l'homme. Le levain qui est la doctrine du Christ doit être mis dans la pâte pour un étudiant la pâte ce sont aussi les matières profanes qu'il étudie, c'est aussi le milieu dans lequel il vit. Un esprit chrétien doit donc se retrouver dans toute la vie de l'école, dans son ordonnance, dans la philosophie de l'éducation qui l'anime, dans ses conceptions pédagogiques. On comprend en particulier qu'une telle conception implique certaines exigences pour ce qui est des programmes, de la qualité du matériel didactique, des qualifications des éducateurs eux-mêmes".

De suite l'on voit que les normes pédagogiques et administratives devant régir nos écoles polyvalentes et nos CEGEP de septembre prochain ne tiennent nullement compte de la volonté des Evêques.

De son côté le Cardinal Léger, dans une allocution prononcée le 3 avril 1966, précise cette prise de position de l'Eglise: "Il est certain, dit-il, qu'il n'y a pas de mathématiques catholiques, ni d'ailleurs océanographiques (C'est refuter l'absurdité de la neutralité de l'enseignement lui-même). Mais il est certain aussi qu'on n'enseigne pas que des mathématiques à l'école. A moins qu'on ne la vide de son contenu humain, l'école est aussi le lieu où l'enfant est initié aux grands efforts de la pensée et de la réflexion de l'homme qui sont transmises par la littérature, la philosophie, l'art, la morale, par toutes les sciences de l'homme.

Cet enseignement et des Evêques réunis et du Cardinal Léger trouve sa confirmation dans Vatican II.

Les manuels scolaires et le choix des professeurs permettent-ils à l'école de "donner l'éclairage chrétien à toute l'activité humaine"? Pas toujours, hélas! Comment des professeurs athées, agnostiques ou neutres peuvent-ils donner "un éclairage chrétien à toute l'activité humaine"? Que viennent faire dans nos écoles et nos universités ces professeurs qui se disent incroyants ou encore non pratiquants? Ces professeurs ont peut-être le droit d'enseigner à leurs semblables, mais en vertu de quel principe revendiqueraient-ils le droit d'enseigner à des croyants? Le syndicat des enseignants et les commissions scolaires et les corporations universitaires, si fiers de leurs droits, refuseraient-ils aux parents l'exercice de leur droit fondamental? Les parents n'ont-ils pas le droit de leur retirer leurs enfants? Faut-il absolument être syndiqué pour avoir des droits et les exercer? En vertu de quel principe moral ou démocratique les parents seraient-ils forcés de confier leurs enfants à des écoles neutres?

Mais plutôt que de placer les parents dans l'obligation de retirer leurs enfants de l'école neutre, ne serait-il pas préférable de leur donner des écoles confessionnelles? Plutôt que de forcer les parents à protester contre la présence de professeurs athées à l'école, ne serait-il pas plus sage et plus chrétien de leur accorder des professeurs croyants? C'est extraordinaire comme il devient impossible d'être logique, raisonnable tout simplement, dans notre monde d'aujourd'hui! Jamais l'on a vu tant de monde se croyant intelligents et larges d'esprit traiter avec autant de mesquinerie ceux qui diffèrent d'opinion avec eux. Le sectarisme n'est pas toujours du côté que l'on pense.

Après tant d'autres nous affirmons que la confusion actuelle est le fruit amer d'une propagande intense menée par l'ennemi de toujours grâce au noyau de tous les médias d'information. Et comme toujours, si l'ennemi est fort dans la place, c'est parce que les véritables "citoyens" n'ont pas assumé leur rôle. Il est faux de prétendre qu'il n'est pas facile aujourd'hui d'affirmer les grands principes fondamentaux. L'on n'a qu'à parler. Il est toujours possible de faire entendre le langage de la raison, à la condition évidemment que l'on ait le courage de parler. L'on a laissé hurler les loups. L'on n'a pas encore compris l'invitation du Concile à christianiser notre monde. C'est ça l'Eglise, il me semble, dans le monde d'aujourd'hui: une Eglise qui "accapare" en quelque sorte le monde, non une Eglise qui s'estompe dans le monde. Le Front Commun pour l'Ecole Confessionnelle

par: Ulric Huot, président

TECHNICIENS, INGENIEURS DE TECHNIQUE ROUTIERE ET DE MATERIEL DE CONSTRUCTION DES ROUTES

CONFÉRENCE

M. J. Hode-Kayser, Ing., Surintendant Division technique Laboratoire de contrôle et recherches, Ville de Montréal parlera des méthodes utilisées pour contrôler la qualité des matériaux de construction des chaussées et la qualité de la construction des routes.

La conférence est donnée en français à l'occasion de la réunion mensuelle de l'ASQC (American Society for quality control) dans la salle "Habitant" du Skyline Hotel, 6600, Côte de Liesse à Montréal, mercredi le 17 avril à 20 heures.

Entrée libre

PRÉVENIR LA CALVITIE, C'EST DÉJÀ UN PEU LA GUÉRIR...



M. R. A. PIERRE, Trichologue

Qu'est-ce qui cause la calvitie? Peut-on contrôler la chute des cheveux? Quel danger représentent les pellicules? Peut-on faire repousser des cheveux sur des places chauves ou presque chauves?

A toutes ces questions et à beaucoup d'autres, encore, l'expert capillaire connaît les réponses. Ses connaissances approfondies de sa profession sont le résultat de son expérience.

Le Trichologue R. A. PIERRE vous conseillera les traitements les plus précis, les plus perfectionnés et les plus appropriés à votre cas. C'est exactement ce qu'il vous faut si vous êtes déterminé à

prévenir ou combattre les ennuis capillaires locaux qui entraînent la calvitie. Bientôt vous réaliserez que votre chute de cheveux s'est arrêtée, les pellicules n'existent plus, les démangeaisons cessent, le développement de vos cheveux reprend.

Ne vous laissez pas tenter par les "cures-miracles" et les "guérit-tout" (à moins que vous ne les ayez déjà essayés??). Venez plutôt AUJOURD'HUI vous renseigner auprès d'un SPECIALISTE.

Au choix. Traitement à appliquer à votre domicile par vous-même — ou, si vous préférez, traitement en clinique donné par un personnel compétent.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Étudiez ★ agissez ★ progressez

Livre d'orientation de l'homme moderne et dynamique

Ce livre constitue l'introduction à notre cours de perfectionnement intellectuel et spirituel, par correspondance.

Perfectionnement de la mémoire — Perfectionnement et concentration de l'attention — Méthodes et principes — Timidité et prudence — Confiance en soi et présomption — Persévérance organisée et obstination — Enthousiasme — Attitude positive et bienveillante — Ingéniosité et supériorité — Critique constructive — Jugement, bon sens et présence d'esprit — Solutions salutaires.

Demandez, contre 25 cents, notre nouveau PROSPECTUS très détaillé.

Postez ce coupon aujourd'hui!

CERCLE PSYCHOLOGIQUE
C.P. 938, Station B, Montréal, Qué.

COUPON

Sans aucune obligation de ma part, je désire recevoir le nouveau PROSPECTUS très détaillé. — Ci-joint, 25 cents pour frais.

Prénom et NOM Profession Age (si moins de 21 ans)

ADRESSE complète (Veuillez écrire très lisiblement — merci!)

Un service à la française

par le choix de ses divertissements...

Le "festival en plein ciel" entre Montréal et Paris: musique stéréophonique (écouteurs individuels) sept programmes au choix; film récent en couleur dans sa version française!

par la qualité de sa table...

La cuisine du célèbre hôtel Ritz Carlton...arrosée des meilleurs vins de France!

par la chaleur de son hospitalité...

Le service d'accueil. Où que vous alliez, il est là pour vous dépanner ou rendre votre voyage plus agréable!

Air France, c'est Paris qui vient vous prendre à domicile!

La certitude d'un excellent voyage!

*moyennant un léger supplément.

à votre service

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

Le Cambodge fera-t-il l'économie de la guerre? (1)

Une démocratie dirigée

par Jean-Pierre Brulé

Le Cambodge

Dans le continent asiatique, région la plus brûlante du globe où, dans la décennie qui vient, va se jouer le sort des pays du monde occidental, le Cambodge tient depuis le début de l'année, et à un double titre, la vedette de l'actualité. Exemple de stabilité dans le domaine intérieur, le Cambodge est aussi un modèle de neutralité sur le plan international.

Une monarchie sans roi

C'est indéniablement à l'intelligence politique de son chef que le Cambodge doit d'avoir été, jusqu'à maintenant, épargné par le brasier asiatique.

Jeune et vieux roi — 27 ans de règne et 46 ans d'âge — le prince Norodom Sihanouk a été installé en avril 1941 sur le trône du Cambodge par l'amiral Decoux qui espérait faire de ce jeune roi de 11 ans, un nouveau Boa-Dai.

Mais Sihanouk est d'une autre trempe. Les leçons apprises au collège Chasseloup-Laubat de Saigon n'ont pas été oubliées. Et le jeune monarque prouve, tout de suite, qu'il faudra compter avec lui. La capitulation du Japon va d'ailleurs singulièrement clarifier la situation.

Obtenu en 1953, l'indépendance, consacrée à Genève l'année suivante, va permettre au roi de donner toute sa mesure. Renouant avec une coutume établie au XVe siècle, la Constitution du Cambodge précise que le bouddhisme est la religion de l'Etat. Cette alliance du trône et de l'autel permet ainsi à Sihanouk de disposer, avec les bonzes, d'une structure d'encadrement des masses et, avec la doctrine bouddhique, d'un entraînement psychologique. C'est un devoir, rappellent-ils, pour tout bouddhiste de consacrer au moins trois mois de sa vie à la méditation dans un monastère.

Ainsi, le respect religieux qui inspire les traditions monarchiques permet à Sihanouk de se débarrasser des politiciens. En mars 1955, le roi descend dans l'arène politique. Il abdique en faveur de son père. Celui-ci, mort en avril 1960, la couronne revient à la mère de Sihanouk — actuellement régnante sous le nom de S. M. Sissowath Kossamak — et qui, comme gardienne du trône, symbolise une monarchie sans roi.

Toutes les expériences parlementaires de type occidental tentées récemment dans la plupart des pays ayant accédé à l'indépendance, ont connu un échec manifeste et fait place à des "démocraties dirigées". Ainsi en est-il allé au Cambodge.

Un autocrate révolutionnaire

Chef de l'Etat, Norodom Sihanouk redevenu prince ou,

comme l'appellent ses sujets (Samdech — Monseigneur), — soutenu par 90% de son peuple, dirige et contrôle à peu près tout. Son réalisme et son absence de préjugés lui sont d'un précieux secours: une voie est-elle bouchée il en essaye une autre. Le tout est d'aboutir! Façonnée par une politique qui exige la réaction d'un seul, la personnalité de Sihanouk est étonnante. Le Cambodge c'est lui. Rien ne se pense, rien ne se dit, rien ne se fait sans lui. Il répond personnellement à toutes les critiques et réagit avec indignation ou avec esprit. Il y a là un danger pour l'avenir car le roi-président Sihanouk du Cambodge rappelle, par plus d'un trait, le président Soukarno d'Indonésie qui, depuis... Mais analogie n'est pas raison!

En attendant, Sihanouk qui se veut révolutionnaire a inventé le "socialisme royal" dont le "Sangkum (Communauté socialiste populaire)" est l'élément moteur. Ce socialisme, soit dit en passant, s'apparente plutôt à la philosophie de Cakya-Muni qu'à celle de Karl Marx.

Le "Sangkum" qui contrôle toute l'activité du pays est dirigé par le fils de Sihanouk, le prince Noratoni, qui fit à Pékin toutes ses études supérieures. On connaît le mot fameux de Sihanouk disant en substance que les étudiants qu'il envoie au Quartier Latin de Paris reviennent marxistes, et ceux qu'il envoie à Pékin ou à Moscou en reviennent ardemment nationalistes!

Les dernières élections législatives (septembre 1966) ont permis aux candidats membres du "Sangkum" (on les appelle "Sahachivins", c'est à dire compagnons) de recueillir 99,80% des suffrages. La course aux portefeuilles commençant un très vil succès et pour éviter une coloration trop "à droite" du gouvernement dirigé par le général Lon Nol, le prince-président décide de la création d'un contre-gouvernement.

Ainsi, le gouvernement issu du Parlement gouverne, et le contre-gouvernement du "Sangkum" joue en quelque sorte, le rôle de l'opposition. Les membres des deux cabinets étant adhérents du même mouvement "Sangkum", sont nécessairement solidaires face au peuple! Il n'empêche cependant que les contre-ministres ont accès aux dossiers des ministres et peuvent — ils ne s'en privent d'ailleurs pas — dénoncer les abus dans un bulletin "Pour le plus grand bien de la démocratie".

Devant la menace d'une subversion gauchiste (rébellion dans la province de Battambang, région de montagne difficile d'accès, zones de refuges pour maquisards, en avril dernier), le prince demanda, en mai, la démission du chef du gouvernement, le général Lon Nol, et reprit en main

l'exécutif en constituant, avec pleins pouvoirs, un Cabinet d'exception. Il a ainsi, en quelque sorte, retrouvé le "mandat royal", mais pour peu de temps finalement puisque dernièrement il a annoncé qu'il abandonnait la présidence du gouvernement au profit de son plus ancien collaborateur Penn Nouth.

Quand l'argent n'a pas d'odeur

Un potentiel d'encadrement qui n'est pas à négliger (40.000 bonzes et 35.000 soldats) a permis un développement certain de l'économie du pays que facilite d'ailleurs, comme au Japon, une religion qui ne s'oppose pas au progrès. Environ 6 millions d'habitants (la densité de population la plus faible de toute l'Asie du Sud-Est) se partagent les riches terres d'un territoire de 182.000 kilomètres carrés. Bien évidemment l'aide extérieure a grandement contribué à l'essor du Cambodge. Est et Ouest ont rivalisé d'emprunt pour aider Sihanouk.

Les Américains y allaient d'une substantielle dotation annuelle de 30 millions de dollars! Ils ont, en outre, créé une académie de police, une école d'agriculture, construit une splendide route de 232 km reliant la capitale Phnom-Penh à Sihanoukville. En 1963, le prince décide que le Cambodge vivra désormais "dans la dignité" et se passera de ce qu'il qualifie une "aide déshonorante" tout en constatant ironiquement: "La suppression de l'aide américaine a surtout entraîné la faillite des garagistes de Phnom-Penh".

La France a pris le relais et offert au Cambodge l'aéroport de Phnom-Penh et surtout Sihanoukville. Ville d'avenir, ville championne, elle est pour le Cambodge une véritable fenêtre sur le monde. Le commerce international du pays n'est donc plus tributaire du Mekong, en réalité du bon vouloir du gouvernement de Saigon. Etudes et crédits de la France ont donc créé le complexe de Sihanoukville — pour mon sur la mer: — un port d'une capacité de trafic de 1.200.000 t; une cité neuve de 50.000 habitants; une voie ferrée de 260 km doublant la route "américaine". Pour n'être pas en reste, les Soviétiques ont fondé dans la capitale Phnom-Penh, un hôpital ultra-moderne, de 500 lits avec bombe au cobalt, et fourni une équipe de médecins et de chirurgiens. De son côté, la Tchécoslovaquie a installé deux centrales thermiques, cependant que la Pologne créait, elle aussi, un hôpital.

Mais les dons de matériels, d'équipement, d'argent, de la France et de la Chine ne suffisent cependant pas à combler les avances de la Banque d'Etat au gouvernement et qui semblent avoir dépassé les limites

Perspectives américaines

La valeur éminente de la critique du pouvoir

par Joseph KRAFT

WASHINGTON — L'effet conjugué de l'arrivée du printemps, du congé pascal et de l'ouverture de la saison du baseball ont contribué à apaiser l'humeur du pays fortement secoué par les événements des dernières semaines. On observe pendant ce temps une tendance dans certains milieux (ceux qui approuvaient la guerre du Vietnam et qui soutenaient inconditionnellement le président Johnson) à s'en prendre aux critiques et aux Cassandre qui selon eux sont de perpétuels empêcheurs de danser en rond.

C'est oublier le rôle décisif de la critique, de l'esprit critique dans les événements récents. Si divers qu'aient été ceux-ci — de l'assassinat de Luther King au retrait de Johnson, en passant par l'offre de pourparlers au Vietnam — ils consacrent avec éloquence l'éminente valeur constructive de l'esprit critique et de la remise en question. Ainsi, la grande réussite d'un homme comme le pasteur King est d'avoir troublé la facile bonne conscience des meilleurs éléments de la société américaine en leur révélant le caractère intolérable d'une situation qu'ils avaient depuis si longtemps acceptée.

La victoire de King c'est d'avoir finalement amené les meilleurs des Américains à reconnaître la nécessité d'une véritable transformation: son action a été d'abord celle de l'éveilleur, d'un critique aigu et infatigable de la société. Dans le cas du Vietnam, à quoi ou à qui faut-il attribuer la soudai-

né décision de la Maison Blanche, qui débouche sur la possibilité d'un règlement pacifique? Aux collaborateurs du président, aux généraux et aux officiels américains de Saigon annonçant à tout instant l'imminence de la victoire? Aux coupeurs de cheveux en quatre qui, sous couvert d'objectivité, n'en finissent plus de soulever toutes les implications de chaque hypothèse et aboutissaient à vouloir ménager la chèvre et le chou? Poser la question, c'est y répondre.

La décision a été prise par des dirigeants de plus en plus sensibles à l'évolution du climat politique: le président lui-même et le nouveau secrétaire à la défense, Clark Clifford. Mais ce climat était le résultat de l'action incessante des critiques qui, depuis de longues années, affirmaient qu'une solution militaire était impossible et que les Etats-Unis devaient rechercher le plus tôt possible un règlement négocié. Ce n'est pas à dire que ces Cassandre ont gagné la partie, tant s'en faut: la résistance des chefs civils et militaires américains à Saigon et celle même de certains milieux du State Department est telle qu'il faut veiller avec plus de soin que jamais à l'évolution du problème vietnamien.

N'allons pas en conclure que les critiques ont toujours raison et les dirigeants, toujours tort. Mais en raison des immenses problèmes que doivent aujourd'hui résoudre les Etats-Unis, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, à cause de la révision déclinante de leur politique in-

res que ne peut malheureusement offrir une économie rurale. Aussi bien, l'immobilisation des classes aisées, la surchauffe des milieux universitaires, l'hostilité des jeunes diplômés cherchant vainement un emploi, et plus enclins vers un socialisme moins royal et plus réaliste, risquent-ils de pousser vers la subversion.

Or, un coup d'Etat — qui toutefois ne semble pas pour demain — soutenu par Bangkok et Saigon, capitales des deux Etats plus forts et plus peuplés qui avoisinent le Cambodge, signifierait la fin de la paix et la fin de la nation khmère.

Ainsi, corps politiquement très fragile sur le plan intérieur, le Cambodge l'est plus encore dans le domaine international.

(Bureau International de presse)

(à suivre)

Vente de "Mirage" à l'Irak.

PARIS (AFP) — Les informations en provenance de Bagdad selon lesquelles les gouvernements français et irakien auraient signé la semaine dernière un contrat prévoyant la vente d'avions militaires "Mirage" par la France à l'Irak, n'ont fait l'objet d'aucun commentaire dans les milieux autorisés de Paris.

Une "marine" rebelle

WASHINGTON (AFP) — Une auxiliaire féminine du corps des fusiliers marins américains, le caporal Elizabeth Burns, a été mise aux arrêts de rigueur pendant 45 jours, dégradée et condamnée à une amende de 20 dollars hier pour avoir désobéi à un ordre, estime-t-elle, contraire à ses opinions sur la guerre du Vietnam.

AVIS DE CESSATION GÉNÉRALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 Mars, 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Security Freightways Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 5 jour d'Avril 1968, sous le numéro 2053736.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 5 avril 1968, par lequel Harling Match Limited a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 8 avril 1968 sous le No. 2054072.

Banque de Montréal, le 8 avril 1968

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 5 avril 1968, par lequel Milbro Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 8 avril 1968 sous le No. 2054071.

Banque de Montréal, le 8 avril 1968

térieure et de leur position mondiale à laquelle ils devront procéder, l'action de critiques lucides, vigilantes, même irritantes, pourvu qu'elles soient constructives, est nécessaire. Justement parce que des années difficiles s'annoncent pour ce pays, il faut savoir regarder les problèmes en face et non pas tenter de les escamoter au nom et sous couvert d'une trompeuse unité, aussi fausse que sentimentale.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 3 avril 1968, par lequel Aenos Farm Products Ltd/Aenos Farm Products Ltd, a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 8 avril 1968 sous le No. 2054126.

Banque de Montréal, Avril 9, 1968

AVIS DE CESSATION GÉNÉRALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 Mars 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à United Watch Import Ltd a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 9 jour d'Avril 1968, sous le numéro 2054581.

Ce 10 jour d'Avril, 1968.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

"Avis est par les présentes donné que le Sième jour d'Avril 1968, sous le No. 2054083 il a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, QUE un contrat de vente, cession et transport par A & M Sales Inc. à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à Charte, de l'université des créances et comptes de livres, actuels ou futurs du (dela) dit(e) A & M Sales Inc.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571(d) du Code Civil de la Province de Québec. Ce Sième jour d'Avril, 1968."

La Banque de Nova Scotia
St. Lawrence & Louvain Br.
9540 St. Lawrence Boulevard
Montréal 11, Qué.

AVIS

"Avis est par les présentes donné que toutes les créances présentes et futures qui restent non-payées et que Arlen Mills Inc. a vendues à la Banque Royale du Canada par contrat enregistré le 9 décembre 1964 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1795772 furent vendues par la Banque Royale du Canada à Arlen Mills Inc. par contrat signé le 4 mars 1968 et enregistré le 26 mars 1968 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2051405.

Montréal, Québec, le 10 avril 1968

Banque Royale du Canada, R.H. Smyth, Adjoint Comptable."

MINISTÈRE DES TRANSPORTS OTTAWA, ONTARIO APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa (Ont.), et portant la mention "Soumissions pour aménagement — Bromont", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 7 mai 1968, pour la construction d'une piste, d'une voie de circulation, d'une aire de trafic et d'une route d'accès en gravier à l'aéroport de Bromont, Bromont (Qué.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, pièce 162, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval (Qué.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un cheque visé de \$25 pour chaque jeu, établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchange à Montréal.

Le Chef des Achats et des Contrats, J.A.G. Saint-Laurent

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 748750
BARIL ET FRÈRE LTÉE, corporation ayant son bureau chef et principale place d'affaires à Laval des Rapides, Demanderesse

- vs -

BERNARD CAYER, 11-27ème Ave., Ste-Thérèse, P. Qué.

et FRANÇOIS LAROSE ET GEORGES PATENAUDE, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur BERNARD CAYER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 11 avril 1968.
H.W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

Me LEO A. SAINT-PIERRE, Avocat, 60 rue St-Jacques O., # 201, Montréal.
Procureur de la demanderesse.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 Mars 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VIBOND AUTOMATIC SPRINKLER CO. LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le troisième jour d'Avril 1968, sous le numéro 2053215.

Ce troisième jour d'Avril, 1968.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 748 536
DAME BARBARA FLORENCE AYOTTE, épouse de Claude Brazeau, assignée et défendeur, domiciliée au 52 rue Vaudry, Ste-Thérèse de Blainville, District de Terrebonne, demanderesse

- vs -

DOUGLAS BERENDS, du District de Montréal, Ville de Verdun, résidant au 50 Avenue Troy, et présentement détenu à la Prison de Bordeaux, prison commune pour le district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Douglas Berends, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 8 avril 1968.

H.W. BRODEUR

Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes LAIDLEY, HOWARD, STALKER, MCGOWALL, GRAHAM ET STOCKS, Avocats,

Edifice Canada Permanent, Sième, plancher, 600 Boul. Dorchester, Ouest, Montréal, P.Q.

Procureurs de la demanderesse.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 14155 Ex-Parte
LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, une corporation légalement constituée, ayant son siège social dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, et une place d'affaires dans le district de Montréal, au 2350 chemin Manella, en la ville de Mont-Royal, province de Québec, demanderesse

- contre -

M. MAURICE LEROUX et DAME DOLLY BRINGARD-LEROUX, autrefois résidant au 2800, rue Baker, Brossard, province de Québec, Défendeurs.

AVIS

AVIS est donné aux défendeurs, M. MAURICE LEROUX et DAME DOLLY BRINGARD-LEROUX, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier No. 14155 Ex-Parte en date du 9 avril, 1968 que l'avis de 60 jours, tel que requis par les articles 1040 A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au bureau du Protonotaire.

L'EDIT avis de 60 jours concerne "Un emplacement situé dans la Ville de Brossard, comté de Laprairie, connu et désigné comme étant le lot numéro CENT CINQ de la subdivision officielle du lot originare numéro CENT TRENTÉ SIX (136-105) des Plan et Livre de renvoi officiels de la Paroisse de Laprairie de la Magdelaine. Avec une maison dessus érigée portant le numéro civique 2800 rue Baker".

SELOIN cet avis, si vous ne répondez pas, en dedans de 60 jours, de la date du dernier des avis, à l'omission ou contravention décrite dans l'avis ci-haut mentionné, LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété ci-haut décrite. Veuillez agir en conséquence.

Montréal, le 11 avril, 1968.

A. BELLEAU

Protonotaire adjoint C.S.M.

Me ROSAIRE PIOTTE, Avocat, 2350 Chemin Manella, Ville Mont-Royal, P.Q.

Procureur de la demanderesse.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 4 avril 1968, en vertu des clauses duquel toutes les dettes présentes et futures appartenant à CLOVER TEXTILES INC. ont été vendues, assignées et transférées à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION a été enregistré le 9 avril 1968 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2054415.

MONTREAL le 11 avril 1968

BRODIE & POLISUK

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 13ème jour de mars 1968 sous les termes duquel toutes les dettes présentes et futures dues à Quality Fabrics Limited, ont été vendues à La Banque Canadienne Impériale de Commerce, a été enregistré le 9ème jour d'avril 1968 au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2054427.

Banque Canadienne Impériale de Commerce, Montréal, P.Q. ce 9ème jour d'avril 1968.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Protol Inc. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, Qué. a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 19e jour du mois de février 1968 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Qué. le 2e jour du mois d'avril 1968 sous le numéro 2052731.

Date à Montréal, Qué. ce 3e jour du mois d'avril 1968.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

VILLE DE LAVAL

Avis est par les présentes donné que la ville de Laval s'adressera à la législature de la province de Québec à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi sur les matières suivantes:

- 1.- Réglementer sur l'usage de l'écusson, des armoiries ou du nom corporatif de la ville.
- 2.- Réglementer la suspension des permis de construction dans certains cas.
- 3.- Permettre la refonte et la consolidation des règlements de zonage.
- 4.- Prévoir peine plus sévère en Cour Municipale pour des personnes effectuant des travaux sans permis.
- 5.- Réglementer les entrées charretières sur les lots non bâtis.
- 6.- Permettre de nommer et de changer le nom des rues privées.
- 7.- Réglementer la cession de terrains nécessaires à l'ouverture ou à l'élargissement de la voie publique.
- 8.- Réglementer les affiches ou enseignes.
- 9.- Confirmer les procédures des règlements de zonage.
- 10.- Réglementer sur la rénovation urbaine et le réaménagement de secteurs mal lots.
- 11.- Modifier l'article 129 de la Loi des Cités et Villes concernant la production des résolutions par toute compagnie à fonds social appelée à voter à une élection.
- 12.- Modifier l'article 135 de la Loi des Cités et Villes en ce qui regarde la date ou les mutations peuvent être enregistrées.
- 13.- Modifier les articles 137 et 140 de la Loi des Cités et Villes quant au nombre de voteurs dans chaque arrondissement.
- 14.- Modifier la Loi des Cités et Villes en ce qui concerne les corrections à être apportées à la liste électorale.
- 15.- Modifier l'article 171 de la Loi des Cités et Villes concernant les honoraires exigibles de ceux qui veulent se procurer la liste électorale.
- 16.- Modifier l'article 8 de la Loi 13-14, Elizabeth II, chap. 89, concernant la division de la ville par quartiers.
- 17.- Modifier l'article 11 de la Loi 13-14 Elizabeth II, chap. 89, concernant la représentation dans chacun des quartiers.
- 18.- Modifier la procédure de l'élection du maire ou d'un échevin par le conseil.
- 19.- Modification de l'article 485 de la Loi des Cités et Villes pour permettre à l'estimateur de faire un rôle de valeurs locatives séparé du rôle général.
- 20.- Exemption du paiement au Gouvernement de la Province des licences pour les véhicules automobiles.
- 21.- Modifier le paragraphe 8 de l'article 429 de la Loi des Cités et Villes concernant le fonds prévu pour parcs et terrains de jeux.
- 22.- Modifier la Loi concernant le mode d'imposition de la taxe spéciale pour paiement des travaux municipaux déjà exécutés.
- 23.- Modifier la Loi des Cités et Villes concernant les biens non imposables.
- 24.- Modifier la Loi des Cités et Villes concernant les modalités d'emprunt pour l'exécution des travaux permanents.
- 25.- Modifier la Loi des Cités et Villes concernant la procédure à suivre pour décréter des emprunts temporaires.
- 26.- Modifier la loi des Cités et villes aux fins de décréter des travaux par résolution.
- 27.- Modifier la Loi des Cités et Villes pour établir des rôles de la répartition du coût des travaux permanents.
- 28.- Modifier la Loi des Cités et Villes concernant les pouvoirs de normaliser les taux pour les services d'égouts, d'aqueduc, de pavage, de trottoirs, de chaînes et d'éclairage de rues.
- 29.- Établir des procédures concernant l'utilisation des deniers disponibles sur les règlements d'emprunts ou des déficits sur certains règlements.

Et pour toute autre fin qui lors de l'étude et de la présentation des amendements à la charte de la ville de Laval, pourrait être dans l'intérêt de la ville et de ses contribuables.

La ville de Laval, ce 11e jour d'avril 1968.

Le Procureur de la ville de Laval, ROGER SAVARD, c.r.

Service instantané de limousine de la gare Ste Foy (Rapido) à l'Auberge des Gouverneurs

Une limousine confortable vous attend à la gare. Le trajet court et plaisant vous laisse amplement de temps pour vous installer et préparer un nouveau séjour agréable à Québec. Vous pourriez en prendre l'habitude!

L'Auberge des Gouverneurs
3030 Boul. Laurier, Québec
0 Zenith 80230 ou (418) 651-3030

CONGRESS Inn

DÉCÈS

HEBERT à Montréal, le 13 avril 1968, est décédée, Mme Delia Bourgeois, épouse bien-aimée de feu Hector Hebert et tante de Léona Girard. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Jos. C. Wray & Bros. No. 1234 rue de la Montagne à 8 heures 30, pour se rendre à la Cathédrale Marie-Reine du Monde, où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE MARGERIE PAUL
- Le 12 avril 1968, à l'âge de 36 ans, est décédée Paul de Marguerite Tassignant, père de Sylvain, Renee et Claude. Né en Saskatchewan, il y fit ses études classiques et musicales, sa carrière de musicien commença à Québec et se poursuivit à Montréal surtout à Radio-Canada. Il laisse dans le deuil, outre son épouse et ses enfants, sa mère Mme Agnès de Marguerite de Saskatoon, Sask., ses sœurs Thérèse d'Ottawa, Manique (Mme René Benard) de St-Denis, Sask., et Hugette (Sœur Jocynthe de l'Abbaye des Benedictines du Précieux-Sang) de Mont-Laurier; et ses frères Guy de Winnipeg, Lise et Jean de Sherbrooke; Bernard, Prêtre du Centre Catholique de Saskatoon; et Bernard de Québec.

Les funérailles ont lieu à paroisse natale, à Vaud, Sask. ce matin le 16 avril 1968. Parents et amis voudront bien s'unir à la famille dans la prière et, plutôt d'envoyer des fleurs, contribuer aux Oeuvres de Charité.

internationales... informations internationales... informations internationales... informations internationales

Reprise de l'agitation étudiante en Allemagne

HAMBURG (AFP) — De nouvelles actions contre les imprimeries du groupe Springer ont débuté hier soir dans plusieurs villes de la République fédérale allemande. La fédération des étudiants socialistes ("SDS") a lancé une nouvelle fois un ordre de bataille à ses troupes. Un grave incident s'est produit à Hambourg où environ 1.000 manifestants se sont massés hier soir devant la maison d'éditions Springer. Une camionnette de livraison a en effet foncé dans la foule des étudiants qui tentaient de stopper le véhicule. Le conducteur, le pied au plancher, a heurté un jeune homme qui a été projeté en l'air sous la violence du choc. Grièvement blessé, ce dernier a dû être transporté à l'hôpital.

A Francfort, plusieurs milliers de personnes, aux cris de "Axel nous voici", ont tenté vers 18 h 15 locale, de forcer les barrières de police qui entourent d'un cordon protecteur les bâtiments où sont imprimés les journaux de la chaîne Springer. Un réseau de fils de fer barbelés avait été mis en place hier après-midi. Plusieurs heurts violents se sont produits entre des petits groupes de manifestants et les services de police. Un jeune homme qui avait lancé des oeufs pourris et des oranges sur les représentants du service d'ordre, a été matraqué et assez grièvement blessé.

Francfort semblait être devenu hier soir le "point chaud" de l'offensive des étudiants contre la maison d'éditions Springer. Les heurts entre manifestants et policiers sont devenus de plus en plus violents. Armés de matraques et de lances à eau, les policiers ont repoussé les étudiants dont certains ont lancé des bouteilles remplies de chaux sur le service d'ordre. 26 blessés ont été dénombrés jusqu'à présent.

A Hanovre, 500 manifestants stationnaient à 21 h. devant les locaux du journal

"Hannoverschen Presse" où est également imprimée la "Bildzeitung". 300 policiers, casqués de cuir et armés de lances à eau sont intervenus à plusieurs reprises pour repousser les manifestants. Quelques blessés légers ont été dénombrés chez ces derniers.

A Munich, 2.000 manifestants ont reçu le mot d'ordre d'empêcher la distribution de l'édition de la "Bildzeitung" de mardi mais de ne pas essayer de forcer les barrières de police.

Aucun incident sérieux n'était encore à signaler dans cette ville, en fin de journée.

Un débat-marathon entre étudiants de "l'opposition parlementaire" et des personnalités politiques s'est d'autre part engagé hier soir à Berlin-Ouest dans le grand amphithéâtre de l'université technique qui est depuis l'attentat contre Rudi Dutschke, le siège

des assemblées des jeunes rebelles.

Entrecoupée d'applaudissements et de huées, selon le cas, la discussion a immédiatement montré que les étudiants n'entendent pas utiliser les voies parlementaires existantes pour parvenir aux réformes qu'ils souhaitent.

L'ancien bourgmestre-régnant, Heinrich Albertz, lui-même victime des désordres étudiants puisqu'il a dû démissionner en septembre 1967 à la suite des bagarres survenues lors de la visite du chah d'Iran, a critiqué la structure administrative de Berlin-Ouest "qui se contrôle elle-même et ne peut par conséquent prendre aucune décision indépendante" du parti politique dont elle dépend. Mais il a vivement conseillé aux étudiants d'entrer directement en rapport avec "ceux qui détiennent les responsabilités, pour chercher à résoudre les problèmes concrets qui se posent".

Manifestation à Londres

LONDRES (AFP) — 25 mille manifestants ont envahi hier la capitale britannique pour participer à un double mouvement de protestation: le premier contre l'attentat dont fut victime le leader des étudiants allemands d'extrême gauche Rudi Dutschke, le second rassemblait les partisans du désarmement nucléaire et les pacifistes.

Au début de l'après-midi 1.500 manifestants, comprenant des anarchistes, qui brandissaient des pancartes proclamant "laissez tomber les politiciens, pas les bombes" se sont rendus à l'ambassade de l'Allemagne fédérale. Aux cris de "Dutschke, Dutschke" ils ont tenté de forcer le barrage de police. Une délégation conduite par Tariq Ali (organisateur des violentes manifestations devant l'ambassade des Etats-Unis le mois dernier, a remis à

l'ambassade une pétition. Elle a refusé de prendre le thé qu'on lui offrait, et a déclaré qu'une éventuelle interdiction du mouvement social-démocrate étudiant en République fédérale déclencherait des émeutes chez les étudiants d'Europe.

Après avoir brûlé un drapeau ouest-allemand marqué d'une croix gammée, les manifestants ont pris le chemin du "Daily Mirror" où le groupe de presse ouest-allemand, Springer a ses bureaux. Aux cris de "Sortez Springer... Non à l'Etat policier" ils ont cherché à pénétrer dans l'immeuble. Au cours de heurts avec les policiers massés sur six rangs plusieurs personnes ont été blessées et 17 ont été arrêtées.

Nasser lance un appel à l'union de tous les Arabes

LE CAIRE — "Le monde arabe doit maintenant entamer la phase qui le conduira à la victoire finale, après avoir rassemblé ses forces et prouvé qu'il a su résister sans s'effondrer à la défaite de juin", a déclaré hier au Caire le président Nasser.

Le chef de l'Etat égyptien, qui s'adressait aux membres du bureau central de la Confédération internationale des syndicats arabes, a ajouté que "pour atteindre cet objectif le monde arabe devait mobiliser toutes ses ressources matérielles et tous ses habitants, qu'ils soient de gauche ou de droite. Nous considérons que la Cisjordanie est un territoire arabe habité par des Arabes, quelle que soit leur opinion politique."

Le français à l'ONU

NATIONS UNIES (AFP) — Le groupe des pays membres des Nations unies d'expression française s'est réuni mercredi sous la présidence de M. Mahmoud Mestiri, ambassadeur de Tunisie, pour discuter la mise en application de la résolution de l'Assemblée générale qui demandait un meilleur équilibre linguistique et géographique dans le recrutement des fonctionnaires des Nations unies. Une plus grande utilisation, notamment du français, dans les travaux de l'organisation internationale.

Israël ignore tout d'un plan de démilitarisation avancé par Gunnar Jarring

TEL AVIV (AFP) — De source proche du ministère israélien des affaires étrangères, on déclare ne rien savoir d'un plan de démilitarisation des zones occupées que M. Jarring aurait, selon certaines informations, proposé aux Israéliens.

Au cas où la Jordanie accepterait d'ouvrir des négociations avec ou sans la participation de M. Jarring, Israël comme cela a été dit à plusieurs reprises — serait prêt à accepter toute solution permettant d'aboutir à la détente et à la paix. Parmi les solutions possibles pourrait également figurer la démilitarisation des territoires occupés, bien que tout laisse croire, si on en arrivait là, notent les observateurs, qu'Israël exigerait des garanties solides concernant la permanence de cette démilitarisation.

M. Jarring aurait proposé, au cours de son périple à travers le Moyen-Orient, que les troupes israéliennes se retiennent de la rive occidentale du Jourdain, de la péninsule de Sinaï et du plateau de Golan — territoires occupés au cours de la guerre de juin 1967 —

en échange de quoi les Arabes s'engagent à ne pas introduire de troupes dans ces régions.

Une nouvelle maladie est signalée sur le champ de bataille du Vietnam

WASHINGTON (AFP) — Une maladie a fait son apparition sur les champs de bataille du Vietnam. Il s'agit d'une affection pulmonaire, rare d'ailleurs, baptisée par les médecins militaires, "Poumon de Da Nang" ("Da-Nang Lung").

C'est dans un rapport publié dans "News Report", mensuel de l'Académie nationale des sciences et qui fait état d'une étude effectuée par un groupe de médecins militaires et civils que la maladie vient d'être citée.

Elle est caractérisée par "une insuffisance pulmonaire grave, qui va s'accroissant souvent sans rémission". Elle entraîne très souvent la mort et fait suite en général à une blessure sur une autre partie du corps que les poumons.

Pékin renouvelle sa mise en garde à Hanoï contre des négociations avec les E.-U.

PEKIN (AFP) — La Chine a adressé hier une "deuxième sommation" au Nord-Vietnam l'invitant à résister à la tentation d'une solution politique. Telle est la conclusion de la plupart des observateurs étrangers après la publication, dans le Quotidien du peuple de Pékin, d'un nouveau commentaire stigmatisant le programme américain d'arrêt partiel des bombardements et préconisant une solution militaire.

Reprenant la thèse chinoise classique sur le Vietnam, l'organe central du parti communiste chinois souligne que c'est seulement en infligeant aux agresseurs américains une défaite complète sur le champ de bataille et en chassant de son sol chaque soldat agresseur que le peuple vietnamien pourra atteindre les buts que sont la libération nationale et la réunification de la patrie.

Cette mise au point reflète, estiment les observateurs, le souci qu'a la Chine de rappe-

ler à Hanoï de quel oeil sévère on verrait à Pékin les Nord-Vietnamiens accepter une solution politique. De bonne source on indique, d'autre part, qu'une très importante personnalité chinoise a récemment confié à un ambassadeur asiatique en poste dans la capitale chinoise, que négocier avec Washington à la veille d'une victoire militaire certaine constituerait objectivement une trahison du peuple vietnamien.

Toutefois cette personnalité n'a formulé aucun commentaire direct sur la déclaration nord-vietnamienne annonçant qu'Hanoï est disposé à nommer un représentant afin de négocier l'arrêt complet des bombardements et préparer la réunion d'une conférence de paix.

Sans commenter non plus le texte officiel de Hanoï, l'idéologue Yao Wen Yuan, qui vient en huitième position dans la liste des dirigeants chinois, a récemment affirmé que "deux solutions seulement sont possibles au Vietnam. Primo, l'é-

chec politique et militaire des Américains, secundo l'escalade du conflit actuel. Si les impérialistes adoptent la deuxième solution, à précisé M. Yao Wen Yuan, nous devons nous préparer à une guerre atteignant les frontières chinoises ou même le sol chinois Johnson veut poursuivre la guerre et son successeur éventuel également. Le but réel des soi-disant pourparlers de paix est d'apaiser l'opinion publique mondiale et américaine".

Outre qu'il résume le point de vue officiel chinois, l'article du Quotidien du peuple présente l'intérêt de ne contenir aucune allusion, même symbolique, à l'attitude du gouvernement nord-vietnamien ou du président Ho Chi Minh, contrairement au premier commentaire chinois publié le 5 avril, qui comportait une citation relativement ancienne du président du la RDVN sur la nécessité de lutter jusqu'au bout.

un très grand champagne

CHAMPAGNE MERCIER
EPERNAY

IMPORTÉ DE FRANCE

En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec.

Code 568 H — Brut — Code 568 I — Brut Blanc des Blancs 1959

Code 1258 — Brut, 1/4 Bte.

Cours Techniques Modernes Approuvés

en conduite automobile

SAMEDI LE 20 AVRIL - 9.00 A.M.

Théorie et pratique

Professeurs hautement qualifiés

Bénéficiez d'une réduction substantielle de primes d'assurances



LIGUE DE SÉCURITÉ
DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC

5566 CHEMIN UPPER LACHINE (N.D.G.)

(au sud-ouest de Sherbrooke et Girouard)

Montréal 28.

Tél.: 482-9110*

CINZANO

sur glace

Vermouth rouge, doux—importé d'Italie
Vermouth blanc, sec—importé de France

partageons notre joie de vivre



L'UNIFLAMME lance un seul appel

La justice sociale ne tient compte ni de l'origine ethnique ni de la croyance. Voilà pourquoi sept organismes de Montréal et de la banlieue se sont unis en vue de lancer une seule campagne annuelle. L'appel conjoint des organismes de santé, de bien-être et de loisirs du Montréal métropolitain doit allumer la flamme de la solidarité humaine et attiser la générosité collective. L'uniflamme symbolise cet appel unique. Il devient signe de ralliement autour des 122 oeuvres qui se sont donné pour mission de redresser les inégalités sociales dans la justice et la charité.

OBJECTIF: \$10,400,000
du 1er au 30 avril

MEMBRES

La Fédération des Oeuvres Canadiennes-Françaises
La Fédération des Oeuvres Anglo-Catholiques
Les Services de Bien-être Juifs de Montréal
Les Oeuvres de Santé • La Croix-Rouge • La Plume Rouge
La Fédération des Oeuvres de la Rive Sud

LA CAMPAGNE DES FÉDÉRATIONS DU GRAND MONTRÉAL

400 ouest, boul. de Maisonneuve — 288-1261

Conflit au Canadian Jewish Congress de Montréal

Le torchon brûle au Canadian Jewish Congress. D'une part, le comité directeur actuel, la vieille garde riche, conservatrice et "non-représentative", selon ses adversaires, et d'autre part, le "Comité pour la réforme et la démocratisation du Congrès" représentant les éléments jeunes, libéraux et... moins riches.

Ces derniers veulent une réforme du Canadian Jewish Congress permettant à toute la communauté juive de participer à l'administration de ses affaires.

Ils reprochent aux dirigeants actuels leur inertie et leur peu de représentativité. "Il faut une direction plus jeune, plus intelligente, plus représentative et plus dynamique", disent-ils.

Ils souhaitent que ce ne soit plus à Toronto, mais à Montréal, et par des Juifs de Montréal, que soient élus le président et l'exécutif de la région est du Canada.

Ils exigent que le comité national du C.J.C., dont le siège social se trouve à Montréal, cesse de s'immiscer dans les affaires qui relèvent du comité de Montréal, comme les problèmes d'éducation.

L'anglicisation des immigrants juifs

A ce sujet, les jeunes accusent les dirigeants actuels d'être responsables de l'anglicisation des immigrants juifs au Québec. L'un de leurs dirigeants déclarait hier: "Avant d'arriver ici plusieurs d'entre nous ne parlaient ni anglais, ni français. Au départ, il n'y a pas de raison pour que nous soyons plutôt anglophones que francophones. Mais, nous n'avons pratiquement pas eu le choix. A cause du comité".

Selon eux, l'élite du C.J.C. préfère, par vanité, se battre afin d'avoir le droit de siéger aux côtés des WASPS à une commission scolaire protestante plutôt que de réclamer tout simplement des écoles juives francophones et anglophones.

Ils soulignent à ce sujet qu'il y a quelques années le C.J.C. aurait refusé d'aider un groupe de Juifs francophones qui réclamaient une école française.

D'après les jeunes, le C.J.C. de Montréal, qui, se prétend représentatif, n'aurait montré que peu d'intérêt, sinon du mépris, envers les immigrants juifs francophones. "La direction du C.J.C. ne s'est intéressée aux Juifs francophones que pour des mondanités culturelles et artistiques; mais jamais lorsqu'il s'est agi des véritables problèmes".

Elections

Hier, jour d'élection au Canadian Jewish Congress de Montréal, les jeunes ont remporté un début de victoire. Plutôt que d'accepter de tenir une élection où ses 100 candidats ne seraient pas élus par acclamation, le comité directeur du C.J.C. a préféré en retirer 78 et en accepter autant du "Comité pour la réforme et la démocratisation du Congrès".

Cependant, les jeunes, dont l'une des principales réclamations est précisément la démocratisation d'un congrès ne se considèrent pas satisfaits pour autant. En refusant de tenir une véritable élection, le Congrès a agi, encore une fois, de façon paternaliste et anti-démocratique disent-ils.

Le R.P. Louis Sainte-Marie boursier du Mérite Shell

Le révérend père Louis Sainte-Marie, professeur de sciences au collège Saint-Viateur de Montréal, a accepté une bourse du Mérite Shell pour étudier cet été à l'université Cornell, à Ithaca, N.Y.

Selon une déclaration faite par M. L.D. Woodruff, directeur de la région commerciale de l'Est de Shell Canada, le R.P. Sainte-Marie est l'un des 35 professeurs de sciences et mathématiques des écoles secondaires, choisis par l'université Cornell. Vingt autres boursiers du Mérite Shell étudieront à l'université Stanford, à Stanford, Californie.

Le programme de l'université Cornell, qui se tiendra du 1er juillet au 9 août, est destiné à faire part au R.P. Sainte-Marie et ses confrères de la nouvelle théorie d'enseignement et des matériaux instrumentaux à auto-direction tels que des présentations de films, des bandes d'enregistrement et des guides d'étude en duplicata.

Le R.P. Sainte-Marie aura l'occasion de "transporter au cerveau" d'importants besoins scolaires peut-être nécessaires aux techniques d'enseignement perfectionnées. Sous la direction des professeurs de Cornell, les boursiers mettront au point des moyens d'utilisation de nouveaux matériaux pour l'enseignement courant et pour enrichir les cours réguliers. Les matériaux seront destinés et aux professeurs et aux étudiants.

Le but du programme, explique M. Woodruff, est de permettre aux professeurs de rendre les travaux assignés couramment en systèmes de répétitions à auto-direction de façon à ce qu'ils puissent consacrer plus de temps aux étudiants individuellement.

Les bourses du Mérite Shell sont offertes conjointement par la Shell Canada et la Société Shell Companies Foundation des Etats-Unis avec l'espoir



Le R.P. Louis Sainte-Marie

d'améliorer les études scientifiques et mathématiques des écoles secondaires. A la fin des sessions de 1968, 1,205 professeurs éminents des écoles secondaires du Canada et des Etats-Unis se seront inscrits au programme d'études.

La Shell Canada pourvoit aux frais de scolarité et de séjour, au déplacement, aux livres et accessoires nécessaires au révérend père Sainte-Marie. Tous les professeurs recevront une somme de \$500 en compensation du manque à gagner de la saison d'été.

Le R.P. Sainte-Marie est né à Montréal, a étudié au collège Bourget, à Rigaud, dans la province de Québec, où il a obtenu son baccalauréat ès-arts; puis il a étudié à l'université de Montréal où il a obtenu un baccalauréat en sciences.

Bourses de la Chambre de commerce du Canada

M. W.M. Anderson, président de la Chambre de commerce du Canada, a annoncé l'institution d'un programme de bourses de voyages pour les étudiants.

La Chambre de commerce du Canada mettra en 1968 ces bourses à la disposition d'un groupe de 30 étudiants canadiens triés sur le volet dont les études universitaires se termineront l'an prochain. Ce 30 boursiers seront réparties géographiquement.

Selon monsieur Anderson, "ces bourses permettront à ces jeunes de vivre une expérience unique favorisant une meilleure connaissance des perspectives d'avenir du Canada. Les titulaires de ces bourses auront ainsi l'occasion de connaître à fond l'évo-

lution des régions rurales et urbaines du Canada sur le plan éducatif, industriel, politique et culturel".

Le voyage, toutes dépenses payées, durera trois semaines, du 11 au 31 mai 1968. Au retour, les participants devront rédiger un compte rendu d'environ 1,000 mots.

L'itinéraire, établi par le comité d'éducation de la Chambre, de concert avec les dirigeants de l'enseignement et les Chambres affiliées comprendra: Saint-Jean, Terre-Neuve, Charlottetown, I.P.E.; Halifax, N.-E.; Moncton et Fredericton, N.-B.; Québec et Montréal, Québec; Ottawa, Toronto et Hamilton et Sudbury, Ontario; Winnipeg et Pine Pointe, Manitoba; Saskatoon, Saskatchewan; Edmonton, Alberta, Victoria et Vancouver, C.B.

Un comité conjoint, formé de représentants de la Chambre de commerce du Canada et du comité exécutif de l'Association des écoles canadiennes de commerce, choisira les participants, qui devront satisfaire aux critères suivants de sélection: résultats scolaires; activités parascolaires, personnelles; références de deux professeurs des candidats. On obtient les formulaires d'inscription au bureau du registraire des universités canadiennes ou à la Chambre de commerce du Canada.

Lesage dans Gouin Sainte-Marie et Sainte-Anne

Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, visitera le comité de Ste-Marie dans l'après-midi du samedi 20 avril.

Dans la soirée, M. Lesage sera dans le comité de Gouin.

Le dimanche 21 avril, M. Lesage rencontrera les militants libéraux du comité de Ste-Anne.



Le Dr Robert A. Bertrand discute avec le Dr Fernand Montreuil, chef du service d'oto-rhino-laryngologie et M. Léon Katz, biophysicien un enregistrement illustrant le résultat d'un traitement.

L'ordinateur au service de la médecine

Bon nombre d'affections causant des étourdissements devraient bénéficier de la gamme étendue des résultats au cours d'épreuve faites par le médium de l'ordinateur au laboratoire de laryngologie de l'hôpital Notre-Dame.

L'extension de ces recherches entreprises par le Dr Robert A. Bertrand, chargé du laboratoire vestibulaire, section du service d'oto-rhino-laryngologie, dont le directeur est le Dr Fernand Montreuil sera assurée grâce à un octroi du à la générosité de la J.W. McConnell Foundation.

Le vertige est un symptôme ayant souvent son origine dans le vestibule, cet espace ovoidé situé dans la partie interne de l'oreille. Dans de nombreux cas, ce vertige (ou étourdissement) provient d'une affection connue sous le nom de syndrome de Ménière. Il peut aussi être occasionné par un traumatisme crânien et des désordres de la circulation sanguine.

Un octroi de deux ans du Conseil des recherches médicales du Canada est à l'origine des recherches entreprises par le Dr Bertrand sur ce sujet.

Le chirurgien explique que le but de ces épreuves est d'étudier la fonction de l'appareil vestibulaire autant chez les sujets normaux que chez les malades. Ces épreuves permettent non seulement de poser un diagnostic plus précis des différentes pathologies des diverses conditions pouvant provoquer le vertige, mais également démontrent l'efficacité des différents traitements, tant médicaux que chirurgicaux.

A date, trois médicaments ont subi des épreuves rigoureuses. Quelque 500 malades souffrant du syndrome de Ménière, ont été traités à l'hôpital, la plupart à l'aide de ces médicaments. Quelques cas rebelles à cette médication ont dû être opérés.

L'enregistrement automatique des résultats obtenus et leur compilation par l'ordinateur, tout en assurant la rapidité de l'obtention des réponses, permet, selon le Dr Bertrand, d'éliminer la possibilité d'erreur d'analyse et libère le personnel médical d'un travail fastidieux d'interprétation.

Le système proposé permet de recueillir, classer et établir une corrélation entre le résultat des épreuves avec les histoires de cas — âge, sexe, symptômes — et le diagnostic. Monsieur Léon Katz, chargé du service de biophysique de l'hôpital Notre-Dame s'occupe de la mise au point et du développement de l'instrumentation électronique du laboratoire.

Quelques-unes des épreuves sont faites en chambre noire, à l'aide d'une chaise tournante, spécialement construite pour le laboratoire par Canadair Limited. Cette épreuve produit une accélération linéaire contrôlée semblable à la stimulation vestibulaire résultant d'un mouvement de la tête.

L'enregistrement des mouvements de l'œil peut révéler des affections de la partie interne de l'oreille, de l'œil ou des connexions centrales du cerveau reliant ces organes.



Si l'Intendant Talon vivait encore, irait-il à Versailles par Air Canada?

A bord d'Europe 870, le vol quotidien sans escale d'Air Canada entre Montréal et Paris, on ne rencontre pas de perruques poudrées!

Mais si Jean Talon vivait encore, il serait sans doute un de nos passagers. Pourquoi?

L'Intendant Talon aimait bien tout ce qui était du nouveau monde. Homme d'affaires avant tout, son attitude n'avait toutefois rien de sentimental et s'il devait emprunter Air Canada, il le ferait pour des raisons bien précises.

Talon était par exemple, et c'est un fait bien connu, un homme très occupé. De nos jours, il apprécierait sûrement l'avantage du vol

quotidien sans escale entre Montréal et Paris.

Jean Talon était aussi gentilhomme; il aimait le confort et l'élégance. De nos jours il apprécierait sans doute le service, le sourire et l'accueil chaleureux que l'on retrouve à bord d'Europe 870.

Pour voyager à bord d'Europe 870 il n'est besoin d'être ni homme d'affaires, ni administrateur, ni gentilhomme, ni même de porter perruque ou cheveux longs. Il suffit d'être connaisseur!

Et puisqu'un connaisseur averti en vaut deux, Air Canada vous rappelle ses tarifs spéciaux, classe économique, 14-21 jours, son plan "Partez

maintenant—Payez plus tard" (versement comptant de 10%, solde payable en 24 mois), et son plan "Arrêts en cours de route" qui vous permet d'allonger le plaisir du voyage sans augmenter le prix du billet.

Si l'Intendant Talon vivait encore, il consulterait son agent de voyage ou Air Canada à 937-8555.

MONTREAL-PARIS \$335

Tarif 14-21 jours, aller-retour, classe économique, en vigueur à certaines périodes de l'année.

Bureaux d'Air Canada à La Place Ville Marie et 7116 rue St. Hubert

AIR CANADA

Le Mexique "à grands spectacles"

VOYAGES

TRAVELAIDE

LTÉE

Ouvert le soir jusqu'à 9 hres - Ouvert le samedi jusqu'à 4 hres

SERVICES GRATUITS - UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 - UN. 1-7272

UN ITINÉRAIRE DYNAMIQUE ET BIEN ÉQUILIBRÉ

Un itinéraire qui, à tous points de vue, emprunte au Mexique ce qu'il a de mieux afin de satisfaire les goûts et les exigences du voyageur averti. Étudiez l'itinéraire et vous vous rendrez compte des attraits incomparables de ce voyage. TRAVELAIDE garantit une meilleure valeur et pleine satisfaction de fond en comble au-delà de toutes offres compétitives.

17 JOURS - VOYAGE ACCOMPAGNÉ DE MONTRÉAL - DÉPARTS tous les vendredis de mars, avril, juillet et août. 2 départs mensuels: mai, juin, septembre, octobre, novembre.

Séjour à quatre hôtels de distinction dont trois hôtels de villégiature des plus recherchés, où l'on trouve piscines, plage, sports et amusements diversifiés. — 32 REPAS INCLUS.

\$588

UN VOYAGE EXTRAORDINAIRE

Visite complète de la capitale, MEXICO. Excursion à Xochimilco, Corridos, spectacle folklorique, etc. (7 repas inclus). Trois jours au paradis de SAN JOSE PURUISA, véritable oasis cachée parmi les bougainvilliers, les hibiscus et les poinsettias. (3 repas par jour).

Vous sortez ensuite des sentiers battus, 316 miles vers le Yucatan (par avion) pour vous rendre au cœur du Mexique où vous séjourneres à l'un des sites les plus enchanteurs, OAXACA. Ici, les excursions à Mitla, Monté Alban et autres compteront parmi les plus éblouissantes du voyage (3 repas par jour). Le voyage se poursuit ensuite vers ACAPULCO où vous serez logés pour 8 jours dans un hôtel moderne, directement sur la plus belle plage d'Acapulco, les meilleures chambres face à la mer. Dîners au Acapulco Hilton et au El Mirador, tous les déjeuners inclus à votre hôtel. Soirée au Restaurant Le Perle où vous assisterez aux plongeurs de la Quebrada. Croisière dans la baie d'Acapulco et du soleil — et du repos!

Après la mort de Martin Luther King, les regards se tournent vers Carmichael

par René Centassi
de France-Presse

NEW YORK (AFP) — Huit jours après la mort tragique du pasteur Martin Luther King, la première vague de violences raciales de la saison au bout de son rouleau, c'est vers un personnage dont on a peu parlé ces jours-ci, mais qu'on nommera peut-être très souvent dans l'avenir, que les regards se tournent maintenant aux États-Unis.

De plus en plus fréquemment, tant à New York qu'à Washington, on dit de ce personnage qu'il est tout désigné, non pas pour prendre la succession du Prix Nobel de la paix 1964, — ce qui est inimaginable, puisque, de tous les leaders noirs, M. Stokely Carmichael fut l'adversaire le plus acharné du pasteur King, dont il condamnait sans réserves les principes de non-violence, — mais pour combler le vide laissé par la disparition du porte-parole principal de la communauté noire américaine et hériter d'une grande partie de son prestige.

Révolutionnaire authentique, agitateur désormais reconnu, M. Carmichael n'a jamais mâché ses mots et a toujours déclaré ouvertement qu'il n'accepterait de compromis avec personne et qu'il était bien décidé à aller jusqu'au fond des choses. M. Stokely Carmichael a déjà fait ses preuves, notamment en s'assurant à l'étranger une audience qui n'est pas négligeable.

La renommée internationale de M. Carmichael, qui n'a que 28 ans, n'a certes pas encore atteint les proportions de celle dont jouissait le pasteur Martin Luther King, mais elle s'adapte parfaitement aux circonstances: l'état d'esprit régnant à l'heure actuelle dans les "ghettos" noirs des villes américaines réclame un leader dont la voix porte bien au-delà des frontières.

Peut-on en dire autant de M. Ralph Abernathy? Rien n'est moins sûr. Le fidèle collaborateur du "missionnaire" d'Atlanta, il est vrai, a immédiatement pris en main les rênes de la "Southern Christian Leadership Conference". Très habilement, il a mobilisé dans ses rangs la veuve du prix Nobel et le populaire chanteur noir Harry Belafonte. Il n'a pas hésité à aller de l'avant, en annonçant que la "marche des pauvres" sur Washington que le pasteur King préparait depuis des mois ne serait pas annulée. Et, dans les journées dramatiques qui succédèrent à l'attentat de Memphis, il a révélé, à travers ses dons d'orateur, qu'il possédait beaucoup d'autorité. Cela ne suffit peut-être pas, pourtant. Le style est différent, moins convaincant aussi, et l'on ne retrouve guère, dans la manière du pasteur Abernathy, la séduisante et extraordinaire personnalité de son prédécesseur.

Pour rivaliser avec celle de M. Carmichael, le nouveau président de la S.C.L.C. de-

James Farmer, les Floyd McKissick, les Charles Evers, bref tous ceux qui, jusqu'à présent, ont tenu leur rôle

avec un certain talent, — soient capables, un jour, de se donner de nouvelles dimensions, de se dépasser eux-mêmes

jusqu'à s'élever au niveau où évoluait le pasteur King et de prétendre alors à l'habit de grand-prêtre du mouvement

de l'égalité raciale que celui-ci était seul à revêtir?

En l'état actuel des choses, il semble peu probable aux observateurs qu'aucun d'eux réussira jamais à imprimer à ce mouvement une teinte aussi vigoureuse que celle dont le prix Nobel le marqua le premier ou à connaître cet éclair de génie qu'il fallut sans doute à M. Stokely Carmichael, il y a trois ans, pour lancer la formule qui allait faire sa fortune en même temps qu'elle bouleversait les données du problème noir aux États-Unis, la formule explosive du "pouvoir noir", dont il ne devinait peut-être pas lui-même l'énorme potentiel.

De tous les militants extrémistes, M. Carmichael est le seul à avoir fait une concession aux modérés en assistant, mardi, à Atlanta, aux funérailles du pasteur Martin Luther King. Cela n'est pas passé inaperçu. Le jour viendra où il en récoltera quelque bénéfice.

Ce faisant, l'ancien président du "SNICK" ne s'est pas écarté d'un pouce de la ligne qu'il a scrupuleusement suivie depuis qu'on l'a vu partir en guerre contre une société blanche dont les Noirs n'ont rien à attendre, estime-t-il, si ce n'est de l'injustice, de l'hypocrisie et de fallacieuses promesses.

Deux jours après les obsèques du Dr King, prié de commenter le sort de M. Rap Brown, son successeur à la tête du "SNICK", toujours incarcéré à Richmond, en Virginie, M. Carmichael confirmait qu'il demeurerait fidèle à son programme et qu'il ne croyait qu'aux méthodes de la guérilla urbaine: "Mes commentaires, dit-il, je les ferai dans les rues d'Amérique". Il l'a une fois de plus répété vendredi, à New York, en s'adressant à des journalistes de sa race: "Il nous faut brûler l'Amérique jusqu'à ses fondations si nous voulons survivre".

Les Blancs s'inquiètent, dénoncent la menace terroriste que M. Carmichael représente. M. Spiro Agnew, gouverneur du Maryland, lui attribue l'entière responsabilité des troubles survenus ces jours-ci à Baltimore. Mais, pour le sociologue Lewis Killian, spécialiste du problème racial, il est déjà trop tard.

"Avant même la mort du Dr King, a-t-il déclaré, j'avais la sensation que la crise raciale évoluait vers une guerre totale. A présent, Stokely Carmichael devient l'homme du moment parmi les Noirs et je ne vois pas comment notre pays pourrait éviter d'être plongé dans une guerre raciale".



ter, M. Abernathy y réussira-t-il jamais?

Et s'il n'y parvient pas, se peut-il que d'autres dirigeants noirs, — les Roy Wilkins, les

L'augmentation prévue de la construction pour 1968 est jugée très insatisfaisante

OTTAWA (PC) — L'Association des constructeurs canadiens n'est pas satisfaite de l'augmentation de 7,6 pour cent projetée pour le programme de construction au Canada, cette année.

Dans une déclaration rendue publique hier, le président de l'Association, M. William Purdy, de Calgary, a déclaré que les augmentations dans les prix réduiront la croissance du volume de la construction, par rapport à celui de 1967, à seulement trois pour cent, environ.

Ceci "servira uniquement à compenser pour la réduction dans la dimension physique du volume de construction au Canada, l'année dernière", dit cette déclaration.

"Certains secteurs de l'industrie auront des programmes chargés, cette année, tandis que d'autres connaîtront des diminutions ou continueront de fonctionner très au-dessous de leur capacité et de la moyenne nationale".

M. Purdy a cité le Conseil économique du Canada, qui aurait déclaré que, à moins que les programmes de construction ne croissent rapidement, la demande s'intensifiera jusqu'à ce qu'il se produise une explosion de la construction, accompagnée de pressions,

d'embouteillages et d'augmentations rapides dans les coûts.

Programme 1968

Le programme de 1968, estimé la semaine dernière par un sondage gouvernemental à \$12,400,000,000, devrait en fait être de \$15,000,000,000.

La déclaration exprimait en particulier des regrets concernant le second déclin consécutif dans la construction d'usines, dont le chiffre n'atteindra cette année que \$753,000,000, alors qu'il avait atteint en 1966 la somme de \$955,000,000.

Hanley réclame une école de 2,000 élèves à Pte St-Charles

Dans la lettre qu'il vient d'envoyer au maire de Montréal et qu'il a rendue publique hier, le conseiller municipal Frank Hanley revient à la charge avec son projet visant à construire à Pointe-Saint-Charles une école qui pourrait recevoir 2,000 élèves et qui serait entourée de résidences d'étudiants pouvant loger à prix modiques environ 400 étudiants.

Il signale que la ville de New York a commencé de construire le 2 avril dernier un projet de résidence pour étudiants à New York même.

Il rappelle qu'en 1960, des représentants de la Commission des écoles catholiques de Montréal l'ont informé que Pointe-Saint-Charles aurait au moins quatre nouvelles écoles et qu'une cinquième école serait peut-être construite pour desservir les paroisses de Sainte-Cunégonde et de Saint-Joseph ainsi qu'une partie de la section nord de Sainte-Anne.

"Je ne suis pas satisfait du progrès accompli par la ville de Montréal concernant le renouvellement urbain", commente simplement le député de Sainte-Anne à l'Assemblée législative.

Il souligne les besoins spéciaux des jeunes et des adultes de ce secteur de la ville. Souvent, les adultes qui n'ont pas de spécialisation et qui doivent changer d'emploi deux ou trois fois par année ne peuvent pas bénéficier des cours de perfectionnement en raison de leur niveau de scolarité et de leur niveau d'intelligence. Les enfants, même avec les programmes d'enrichissement culturel qu'on met à leur disposition, "souffrent parfois d'un manque de sti-

mulus intellectuel de la part des parents et, bien souvent, ils n'ont pas de livres".

M. Hanley joint à sa lettre au maire Drapeau une pétition signée par 24 petits commerçants de l'ouest de la rue Notre-Dame ainsi que par le directeur général des Chantiers de Montréal, M. Robert Cardinal.

"Ils se plaignent que les indicateurs de stationnement ont été changés d'endroit et que le stationnement est maintenant défendu en avant de leurs épiceries", déclare M. Hanley. A mon avis, tous ces épiceries devraient être consultés avant de faire ces changements afin qu'ils puissent avoir la possibilité d'exprimer leur opinion".

La pétition proteste contre l'enlèvement du permis de stationner le long de la rue Notre-Dame, entre Charlevoix et de Lévis, ainsi que contre le zèle des policiers qui "multiplient les contraventions sans jugement". Les pétitionnaires — toutes sortes de commerçants et non seulement des épiceries — réclament que le stationnement soit réinstallé rue Notre-Dame, au moins du côté nord.

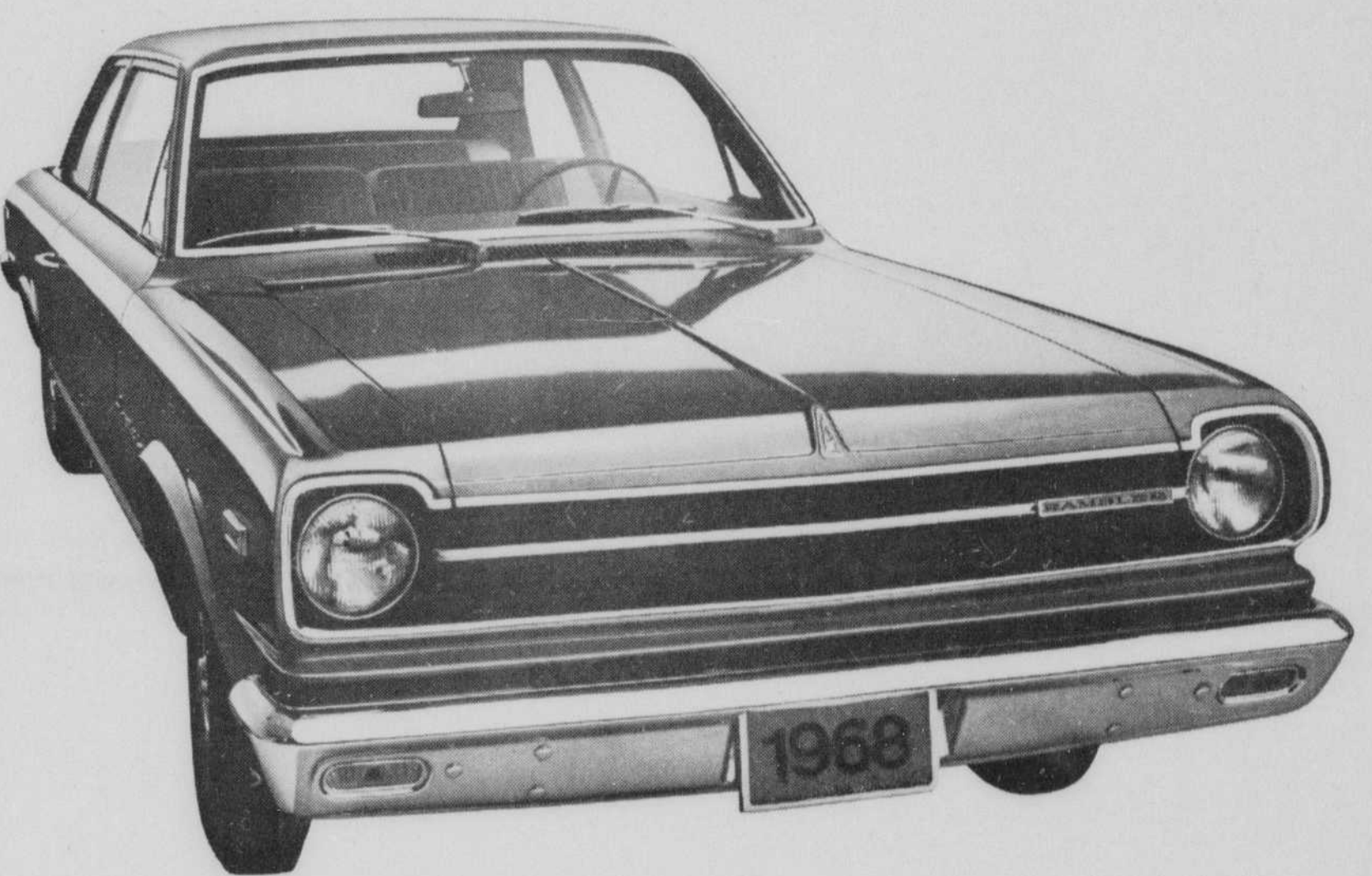
Saint-Jean: les métallos mettent fin à leur grève

SAINT-JEAN — Après 13 semaines de grève, les métallos de la compagnie Electric Storage Battery retourneront au travail cette semaine après avoir accepté les dernières offres patronales qui leur accordent — selon leurs revendications — le principe de la parité des salaires avec leurs confrères de la même compagnie à Toronto.

Le principal négociateur du syndicat des métallos, M. Marcel Sauvé, a déclaré que la convention collective d'une durée de 31 mois prévoit un salaire de base de \$2.33 l'heure et un salaire maximum de \$3.08. Auparavant, le salaire de base était de \$1.78 l'heure.

Tous les employés de la compagnie recevront une allocation de \$225 à la signature de la convention collective. Des primes d'équipes seront de 11 cents et de 16 cents l'heure.

Les métallos ont pris la décision de mettre fin à leur arrêt de travail au cours d'un scrutin secret, 68 employés se prononçant en faveur de la fin de la grève et 12 contre.



Pourquoi la Rambler American coûte-t-elle \$289 de moins que les autres compactes?

Serait-ce parce qu'elle ne change pas tous les ans?

Exactement!

L'an passé, quand nous avons annoncé notre politique "pas-de-changement-annuel-de-modèle" pour la Rambler American, nous en avons aussi baissé le prix.

Cette année, malgré l'augmentation des coûts de fabrication, nous vendons encore l'American pour \$289 de moins que n'importe quelle autre compacte d'ici.

N'est-ce pas rassurant de savoir qu'au moins quelqu'un essaie de tenir tête à l'inflation?

Les résultats de ventes de la Rambler American (79% plus élevées) indiquent qu'une foule de gens sont d'accord avec notre stratégie: sur une voiture compacte, utilisée comme moyen de transport, le changement annuel n'a pas de sens.

Ils achètent donc une Rambler American.

Que reçoivent-ils pour leur argent? Une voiture 6 passagers conçue et construite pour notre façon de conduire, notre climat, notre trafic de tous les jours. Une voiture dont la valeur de revente sera plus élevée parce qu'elle ne change pas de forme simplement parce que le calendrier l'exige.

La Rambler American 1969 sera sensiblement pareille à la 68. Nous y apporterons des améliorations... mais pas de changement pour le simple plaisir de changer. Avant d'attraper la fièvre du printemps et de vous acheter une voiture neuve, examinez la Rambler American chez votre concessionnaire American Motors, puis posez-vous cette question:

"Est-ce qu'une forme de métal vaut \$289 de plus?"

VOICI COMMENT LA RAMBLER AMERICAN SE COMPARE VIS À VIS LA COMPÉTITION. ÉTUDIEZ CE TABLEAU-FAITES UNE RANDONNÉE D'ESSAI-TIREZ VOS PROPRES CONCLUSIONS.

Modèle	Prix de liste du modèle	Passagers	Coffre arrière (pi. cu.)	Garantie	Moteur standard
RAMBLER 220 Sedan 2 portes	\$2382	6	12	5/50,000 2/24,000	128 C.V. 6 cylindres
VALIANT Sedan 2 portes	\$2682	6	14.1	5/50,000 2/24,000	115 C.V. 6 cylindres
FALCON Sedan 2 portes	\$2671	6	12.3	5/50,000 2/24,000	100 C.V. 6 cylindres
CHEVY II NOVA Sedan 2 portes	\$2697	6	12.4	5/50,000 2/24,000	140 C.V. 6 cylindres
VW Coach Deluxe	\$2068	4	10.1	2/24,000	53 C.V. 4 cylindres

*Prix de liste suggérés par les manufacturiers, F.O.B. manufacture au port d'entrée. Taxes fédérales incluses. Taxes provinciales et locales, loyers, applications, frais de transport, équipement facultatif en surplus. Informations et statistiques basées sur les chiffres publiés par les manufacturiers.

AMERICAN MOTORS

UNE DIFFÉRENCE REELLE, UNE VÉTURE SUPÉRIEURE.



Voyez votre concessionnaire American Motors pour les

MODEL AUTO SALES INC.
6995 Boul. St-Laurent,
272-5761

ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD.
860 Boul. Taschereau (voisin de
Towers) Greenfield Park, 676-7901

ANDRÉ LAPIERRE AUTOMOBILE LTÉE
855 rue N.-D.-de-
581-5780

LEROUX AUTOMOBILE INC.
16 Robastallière, St-Bruno,
653-2464

LAKESHORE MOTORS LTD.
660 Chemin Lakeshore, Dorval,
631-9891

AMBASSADOR
AMERICAN
REBEL
JAVELIN

MOUSSETTE AUTOMOBILES LTÉE
4747 est. Jean-Talon,
729-5287

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LTÉE
3995 avenue Bannantyne, Verdun
766-4122

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11 avenue Westminster sud,
489-5391

LAVAL AUTO INC.
4650 Boul. Dagenais, Laval-Ouest
Ville de Laval, 627-2748, 2933

ARBUR AUTOMOBILES LTÉE
10300 Boul. Pie IX
323-4330

À MA BAIE AUTOMOBILE INC.
9490 Boul. Lalande, Pierrefonds,
684-4400

MASSÉ AUTOMOBILE ENR.
2303 De LaSalle,
254-4524

GARAGE H. FORTIN LIMITEE
85, Boul. Ste-Rose,
Ste-Rose, 625-2491

LESTAGE & FILS LTÉE
217, rue Notre-Dame, St-Rémi
454-9942

L'ANGLAIS

en laboratoire ultra-moderne

NOUVEAU COURS débutant le 15 avril

Démonstration gratuite Résultats garantis

384-0400

ÉCOLE AUDIO-VOCALE INC.

367, est. Henri-Bourassa (près du métro)

La seule école du genre au Québec

OBTENEZ PLUS DE CONFIANCE EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE EN FRANÇAIS

RÉSERVEZ VOTRE PLACE MAINTENANT POUR LE GROUPE DE MAI (UN SEUL COURS D'ÉTÉ)

Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455, rue Peel (SUITE M-21)

Renseignements: Jacques de Bellefeuille 845-5264

Rumeur démentie

Le pape se porte bien

CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape se porte bien, déclarait-on hier soir dans l'entourage du souverain pontife à propos des rumeurs selon lesquelles l'état de santé de Paul VI laisserait à désirer. Ces rumeurs ont pris naissance vendredi alors que le pape, n'ayant pas suivi tout le chemin de croix au Colisée, comme les années précédentes, paraissait fatigué.

Le St-Père qui avait participé la veille à l'office du Jeudi Saint à St-Jean de Latran avait eu vendredi une journée particulièrement chargée. Après l'office, auquel il avait assisté à Ste-Marie Majeure pendant près de deux heures trente, il n'avait eu le temps que de prendre un léger repas pour repartir ensuite au Colisée. En raison du temps frais et humide, les membres de son entourage ont été certainement amenés à lui demander de ménager ses forces. C'est pourquoi il n'avait pris la croix que pour les cinq dernières stations.

En rentrant au Vatican après 23 heures, Paul VI avait voulu réciter le rosaire avec ses secrétaires dans sa chapelle privée et, samedi, il avait assisté à St-Paul Hors-les-Murs à l'office de la vigile pascalle.



À l'issue de la messe pascalle, le pape s'est entretenu avec le prince Juan Carlos Bourbon Parme, prétendant au trône d'Espagne, et avec sa femme, la princesse Sophie de Grèce, qui boise l'anneau du Saint-Père. (Téléphoto AP)

Le film de l'opération "arrimage", exploite spatial des Soviétiques

MOSCOU (AFP) — Le film de l'opération "arrimage" pourrait être dressé, sur la base des informations diffusées hier soir par l'agence Tass et de renseignements fournis par un savant à 21 heures (heure locale) à la télévision soviétique.

Le savant a illustré ses explications par des croquis, et des images reçues quelques heures auparavant du Cosmos.

Dimanche 14 avril, à 13h, "Cosmos-212" est lancé d'une base spatiale soviétique. L'annonce en est faite quatre heures plus tard. Immédiatement, l'attention des observateurs est attirée par certains détails, qui leur font penser qu'il ne s'agit pas d'un "cosmos" ordinaire.

Toutes ces caractéristiques techniques sont en effet celles du célèbre "Cosmos-186" qui avait participé le 30 octobre 1967, à la première opération arrimage automatique.

L'impression prévaut déjà qu'une nouvelle expérience visant à une jonction plus perfectionnée est en vue.

Lundi 15 avril, l'Occident réagit. De nombreuses rumeurs et hypothèses, fondées souvent sur les renseignements fournis par des observateurs occidentaux, annoncent un exploit spatial.

A 12h36 locales, "Cosmos-213" est placé sur orbite. Il faut exactement trois quarts d'heure aux deux engins pour

se repérer, se rapprocher et enfin se souder, à 13h21 (locales).

Mais le monde ignore et la présence de "Cosmos-213" dans l'espace, et la soudure. Quatre heures et vingt minutes plus tard, dans un long communiqué précédé d'un flash, l'agence Tass annonce l'opération.

A 21h. (locales), dans une émission spéciale transmise en "intervention", le commentateur de la télévision soviétique explique l'opération, baguette à la main et images du Cosmos à l'appui.

"Cosmos-212", déclare le commentateur de la télévision, joue le rôle "actif" durant toute l'expérience. "Cosmos-213" le rôle "passif", ne pouvant se déplacer qu'autour du centre de masse.

Comme "Cosmos-186", le 30 octobre dernier, "Cosmos-212" procède au changement d'orbite, au changement de position par rapport à sa tête chercheuse électronique permettant la localisation de "Cosmos-213" et du retournement sur lui-même pour permettre l'arrimage par le nez. Pour exécuter toutes ces

manoeuvres, indique le commentateur, le spoutnik "actif" est doté d'un moteur (réacteur) plus puissant.

Toutes les opérations de rapprochement et de changement d'orbite sont effectuées au-dessus du territoire soviétique sur télécommande des stations de contrôle.

La dernière phase de l'opération de jonction, l'arrimage, se fait au-dessus du Pacifique à l'aide d'un ordinateur installé à bord des engins. Les deux satellites, ajoute l'agence Tass, continuent leur vol et feront chacun l'objet de nouvelles expériences.

D'après les renseignements fournis par le commentateur et le film montrant les deux satellites dans leur phase de "jonction" puis d'éloignement, il semble que les deux engins sont identiques aux Cosmos 186 et 188 qui réalisèrent la première "jonction automatique" dans l'espace le 30 octobre dernier.

Comme le 30 octobre, c'est "Cosmos-212" qui transmet sur terre les images du vol couplé des deux satellites et celles de l'éloignement de son partenaire, "Cosmos-213".

Paraissant d'un volume assez important, ayant la forme d'un cylindre, les deux engins sont dotés d'ailes contenant les batteries solaires, et surmontés d'un périscope constituant la "tête chercheuse". Le spoutnik "actif" étant, lui, muni d'un bras supplémentaire portant la caméra de télévision, et d'une pointe à l'une de ses extrémités qui s'arrime dans le nez du spoutnik passif et forme d'entonnoir.

Mgr Rochcau

Les fédéraux font régner la terreur au Biafra

PARIS (Le Monde) — Mgr Georges Rochcau vient, à quelques semaines d'intervalle, d'effectuer un séjour au Nigeria puis une visite au Biafra. Directeur des affaires internationales au Secours catholique, le prêtre français a été, conjointement avec Mgr Dominique Conway, directeur du collège irlandais de Rome, chargé de cette mission par le pape Paul VI.

Mgr Rochcau et Mgr Conway ont remis un rapport à la secrétairerie d'Etat à Rome sur la situation au Nigeria. Actuellement à Paris au retour d'une visite en Australie consacrée à l'étude des migrations dans ce pays, Mgr Rochcau a répondu aux questions de notre collaborateur Philippe Decraene.

"Quels étaient les objectifs de votre mission au Nigeria et au Biafra?"

— Ni politiques ni diplomatiques. Nous devons porter témoignage de la sollicitude du pape à l'égard de populations qui souffrent et surtout organiser un programme d'aide en faveur des réfugiés victimes de la guerre civile, tant dans la région est du Nigeria que dans les zones contrôlées par les troupes fédérales. Notre mission a atteint ces objectifs et l'association Caritas a déjà envoyé médicaments et vivres à destination de Fernando-Po pour la région orientale...

— A cause du caractère religieux que certains prêtent à la guerre civile, présentée comme un affrontement entre les musulmans du Nord et les catholiques du Biafra?

— Il n'y a pas de guerre sainte au Nigeria. Il s'agit essentiellement d'une lutte tribale. L'armée fédérale compte dans ses rangs une forte proportion de chrétiens. La région est ne compte que 2 millions et demi de catholiques et 2 millions de protestants sur 14 millions d'habitants.

— Estimez-vous que le drame nigérian puisse être assimilé à la guerre civile qui épuise le sud du Soudan?

— Non, ces deux conflits n'ont rien de commun. Au Soudan, le caractère religieux de la lutte est beaucoup plus accentué. Au Nigeria, les séparatistes sont combattus en tant qu'originaires de l'Est, en tant qu'Ibois, mais exceptionnellement en tant que catholiques. Il peut y avoir quelques fanatismes dans les rangs fédéraux, mais au Nigeria la tolérance religieuse existe.

— Y a-t-il véritablement génocide à l'encontre des Ibois?

— Il y a eu génocide, à l'occasion des massacres de 1966 par exemple. On peut comparer ces derniers aux programmes antisémites de 1903 en Russie ou aux récentes émeutes antichinoises d'Indonésie...

— Les populations ibos sont-elles soumises à des bombardements aériens systématiques?

— Les bombardements effectués par l'aviation fédérale sont apparemment limités parce que les forces aériennes nigérianes sont très faibles. En fait, ces raids ont une portée psychologique considérable parce qu'ils visent aveuglément des habitants, des marchés, des écoles, des concentrations urbaines et démoralisent les populations civiles.

— Quelles sont les zones les plus éprouvées par les hostilités?

— Deux zones sont très gravement éprouvées. Tout d'abord, la région située entre les villes de Benin et d'Assaba, agglomération où il ne reste plus que des veuves et des orphelins, les troupes fédérales ayant, pour des raisons inconnues, massacré tous les hommes. Dans cette région, la plus grande partie de la population s'est enfuie dans les forêts et y vit dans des conditions très précaires. D'autre part, les environs de Nsukka, ville universitaire, où tout a été pillé et systématiquement détruit: magasins, marchés, hôpitaux, locaux universitaires. Ici aussi la population a gagné la zone forestière et manque totalement de protéines. De nombreux enfants souffrent de carences alimentaires graves...

— Un de vos objectifs n'était-il pas d'inciter les deux parties à négocier?

— Nous avons quotidiennement parlé de paix. Notre passage a incité à la réflexion et nous avons trouvé en la personne du lieutenant-colonel Ojukwu, leader des séparatistes, un profond désir de paix. Mais ce qui doit des maintenant retenir toute notre attention, c'est l'organisation — massive et rapide — de l'aide aux réfugiés...

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITES CANADIENNES

Berthierville Antiquités vient d'ouvrir à 222 de l'hôpital, Vieux Montréal, succursale de meubles canadiens authentiques de tout genre, en pin, ainsi que meubles européens. 843-8513 ou 272-7859. J.N.O.

Antiquités canadiennes; armures, tables, chaises, bancs, commodes, coffres, berceaux, encoignures, etc. particulier, bas prix 671-0558. 22-4-68

APPARTEMENT A LOUER

CARTIERVILLE, Bachelier 1½ chauffé, neuf, très moderne complètement meublé, entrée privée, appartement idéal pour une ou deux personnes. Vain hospital Sacre-Coeur Tel. 331-7739. 20-4168

A VENDRE

Chesterfield et deux fauteuils recouverts de brocart jaune or, un fauteuil cuir rouge, belle coutellerie Rogers "1847" service de 12, gracieuse initiale "B", table de coin, chaises, très bonne aubaine. Appeler matinée ou après 6 p.m. 932-8908. 17-4-68

MAISON QUEBÉCOISE ARTISTIQUE INC.

Division de décorations intérieures, vous offre 30% d'escompte sur ameublement complet de tout style. A prix réduit les plus beaux tissus, tapis, draperies. A votre service décorateurs et salles de montre. Sur rendez-vous 274-3007. 8-5-68

CHALET A LOUER

LANORAIE, chalets meublés, modernes, propres, pres village, frigidaire, eau chaude, douche, cuisinière électrique 220. Jeux diversifiés, plage sablonneuse, terrain ombragé, aménagé. Proximité golf. Ambiance familiale reposante. Mois, semaine, saison. Aubaine JUIN. Odilon Desrosiers. 887-2240. 17-4-68

DEMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421 J.N.O.

DIVERS

TOP MART INC. 15 est, rue Ste-Catherine. Tel. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Vêtements sport en tweed \$6, imperméables \$6, habits complets \$10, \$20, habits en Fortrel, \$25, \$30, manteaux demi-saison \$15, vêtements sport \$10, \$15, pantalons \$3, \$6.50, etc. J.N.O.

EDIFICE A LOUER

MANUFACTURE ou ENTREPOT 50' x 50', 12' hauteur. Chauffage central, gicleur automatique, ascenseur, s'adresse à: 3136 boul. LeSalle Verdun, 768-2544 19-4-68

HOMME DEMANDE

VOYAGEUR DE COMMERCE

Pour contacter des vendeurs en équipement de ferme et industriel, dans la Province de Québec. Doit être suffisamment bilingue. Salaire, dépenses, voiture fournie. Adressez détails à Case 32 LE DEVOIR 17-4-68

LOGEMENT A LOUER

COTES DES NEIGES, Kent, duplex 2e étage, 7 pièces, grande terrasse, garage. Accepterai petite famille \$225. Tel 738-2565. 18-4-68

BELOEIL: résidence 6 pièces, 2 foyers, 2 salles de bain, sous-sol fini, salle de jeux, terrain paysager. 1re hypothèque 6½% - 2e hypothèque 7%, léger comptant. Tel. 467-7891, après 7 p.m. 19-4-68

MAISON DE CONVALESCENCE

Convalescence, repos, vacances, dans résidence privée, luxueuse, vaste jardin, bord lac St-Louis, 30 minutes centre-ville, réservations maintenant. Ouverture en mai. Infirmière licenciée. Tel. 692-6366 17-4-68

PROPRIETE A VENDRE

OUTREMONT. Paroisse St-Viateur, cottage complètement détaché, grand parterre, 8 pièces, sous-sol fini, propriété en excellente condition. Pas d'intermédiaire. Tel. 272-6883. 17-4-68

PROPRIETE DE CAMPAGNE A VENDRE

Bord du Lac ST-DONAT LAC ARCHAMBAULT, 100 pieds de front avec plage de sable et magnifique vue, \$4,500. VILLAGE SUISSE INC. 731-1573 17-4-68

TRAVAIL DEMANDE

Jeune femme distinguée avec expérience dans les laboratoires, connaît l'anglais et le dactylo désire travail dans clinique médicale, bureau de médecins, dentistes, laboratoires, etc. temps partiel ou complet. Tel. 273-3789 ou 272-2483. 22-4-68

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites rejuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style. DROLET TAILLEUR - SPECIALITE - Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT Tel. 388-2532 J.N.O.

PROPRIETE A VENDRE

IMMEUBLES FAUST Laurier (Larry) Faust, prés. HAUT D'OUTREMONT Attention artistes!

Cottage Victorien, atelier possible dans le grenier, salle à manger séparée, 4 chambres, 2 salles de bain, 2 garages, magnifique terrain donnant sur 2 rues.

HAUT D'OUTREMONT Adorable petit cottage détaché

Grand salon, salle à manger séparée, cuisine moderne, solarium chauffé, 4 chambres, grenier et sous-sol finis, garage, magnifique jardin M.L.S. Mme F. Eschenlohr 731-1101 ou 738-9241 17-4-68

Si vous avez des Obligations d'Épargne du Canada 1959

PROFITEZ DE CETTE OFFRE SPÉCIALE

Voici comment les identifier:

- par le signe distinctif "S14" noir du numéro de série;
- par le nom de l'émission "Obligations d'Épargne du Canada" "Émission 1959" placé immédiatement sous le numéro de série.

Le Gouvernement du Canada offre à tous les détenteurs d'Obligations d'Épargne du Canada 1959 la possibilité de les échanger, avant leur échéance, contre des OBLIGATIONS SPÉCIALES DE REMPLACEMENT à rendement supérieur.

- Elles sont datées du 1^{er} mai 1968 et viennent à échéance dans 10 ans et 5 mois, soit le 1^{er} octobre 1978.

- On ne peut pas les acheter, mais seulement se les procurer en échange d'un montant égal d'Obligations d'Épargne du Canada 1959.

- Leur rendement annuel moyen est de 6.88%, si vous les gardez jusqu'à l'échéance. Si vous n'encaissez pas vos coupons ordinaires d'intérêt, vous recevrez à l'échéance 3 Certificats d'intérêt composé d'une valeur de \$280 par \$1000 d'obligations. Cette somme, plus les coupons ordinaires d'intérêt, vous permet de doubler votre argent.

- Lors de l'échange, vous recevrez, sous forme de Coupons de paiement anticipé:

- les 6 mois d'intérêt qu'ont rapporté vos anciennes obligations;
- la prime de 3% non taxable que vous n'auriez reçue normalement que le 1^{er} novembre 1968.

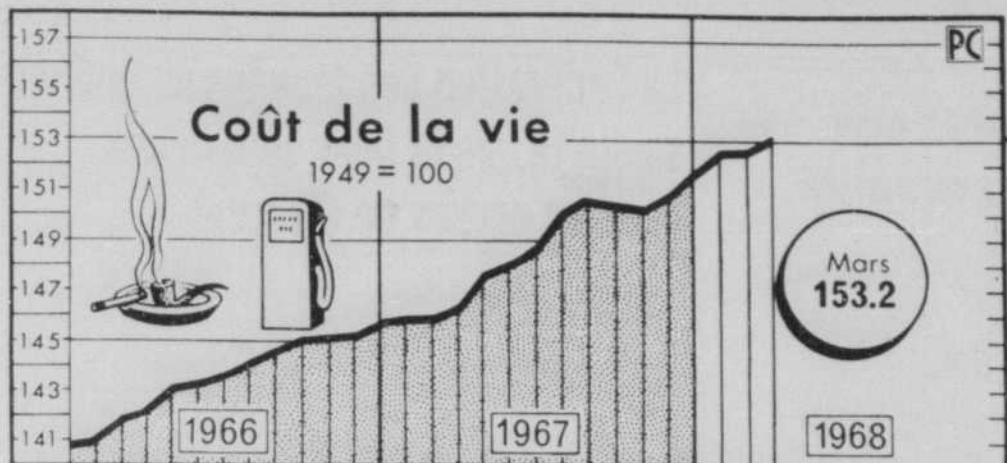
Ces 2 coupons, payables le 1^{er} mai 1968, totalisent \$55 dans le cas d'une obligation de \$1000.

- Elles sont remboursables en tout temps, à toute banque, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

Pour de plus amples renseignements, consultez tout agent autorisé à faire l'échange, soit toute banque, caisse populaire, société de fiducie ou tout courtier agréé.

CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE PREND FIN LE 15 MAI 1968. NE TARDEZ PAS... ÉCHANGEZ-LES DÈS AUJOURD'HUI.





L'indice des prix à la consommation n'a augmenté que d'un demi pour cent

L'indice des prix à la consommation n'a augmenté que de .5 le mois dernier pour atteindre 153.2 soit moins d'un demi pour cent de plus qu'en février. A l'heure actuelle, les prix augmentent donc à un taux annuel de 3.6 pour cent.

Cette hausse est imputable surtout à l'augmentation du prix du tabac et de l'essence qu'a provoqué le relèvement des impôts indirects dans plusieurs provinces, ainsi qu'à l'augmentation du prix des vêtements. Cette augmentation a toutefois été en grande par-

tie compensée par le fléchissement du prix des denrées alimentaires.

Depuis mars 1966, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 4.6 pour cent.

(Graphique PC)

Une grève chez Ford Canada?

TORONTO (PC) — Un porte-parole syndical a déclaré hier qu'il y avait 50% de chances de parvenir à un règlement du litige qui oppose la société Ford du Canada aux travailleurs unis de l'automobile (TUA) avant 10 h. 30 ce matin. Les ouvriers vont se mettre en grève si un accord n'est pas intervenu d'ici là.

Le porte-parole des TUA a dit que les négociations étaient

menées d'arrache-pied, mais le syndicat n'a pas encore réussi à atteindre son objectif qui est un règlement calqué sur le modèle des accords déjà réalisés cette année avec Chrysler et General Motors.

Selon lui, la principale question qui reste à régler est celle de la procédure à suivre pour atteindre la vérité des salaires entre les

ouvriers canadiens et leurs camarades des Etats-Unis dans les métiers spécialisés. Un accord sur la parité avait été obtenu l'an dernier à l'occasion des négociations des TUA avec les sociétés mères de Ford, Chrysler et GM, aux Etats-Unis.

Une grève chez Ford toucherait 11,587 travailleurs des usines Ford à Oakville, Windsor, Ont., St. Thomas, Niagara Falls et dans certains entrepôts de pièces de rechange à travers le Canada.

Les salaires de base actuellement en vigueur à la Ford Motor Co. vont de \$2.67 l'heure pour les travailleurs à la chaîne à \$3.35 l'heure pour les ouvriers spécialisés.

La société Ford s'est engagée à relever ces salaires à \$3.65 de l'heure pour les travailleurs à la chaîne et à \$5.04 pour les ouvriers spécialisés, d'ici 1970.

(D'après la Presse canadienne) — A trois mois de l'entrée en vigueur du régime fédéral d'assurance-maladie personnelle — ou peu s'en faut — ne s'interroge plus sur l'utilité ou l'opportunité de cette mesure sociale. Le débat qui se poursuivait depuis quelque six ans entre la "gauche" et la "droite" semble définitivement désamorcé.

Mais à mesure qu'un consensus se dégageait sur le principe de l'assurance-maladie, d'autres questions, d'ordre plus pratique, sont venues troubler les esprits. Quand et comment l'Etat doit-il défrayer les soins médicaux de la population? Doit-il le faire pour l'ensemble des citoyens ou seulement pour ceux dont les revenus sont plus faibles?

A l'heure où l'expansion et l'amélioration du système d'éducation et le développement de l'infrastructure économique font monter en flèche les dépenses des provinces, convient-il d'alourdir encore leur budget — et par voie de conséquence le fardeau fiscal de leurs contribuables — en instituant l'assurance-maladie? Quel sera donc le coût exact de l'entrée en vigueur d'un tel régime? Et combien de provinces adhéreront, en juillet, au régime fédéral?

Car dans les capitales provinciales, on envisage sans grand enthousiasme l'échéance qui s'en vient. Seules la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont annoncé officiellement leur intention de se prévaloir du nouveau programme

fédéral-provincial. Trois autres provinces — la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau Brunswick et Terre-Neuve — s'en prévaudraient avant avril 1969 et n'auraient retardé leur adhésion que pour des raisons d'ordre administratif.

Mais dans les cinq autres provinces, on ne fait pas mystère des réticences — voire de l'hostilité — qu'ont suscitées les modalités du projet fédéral. On sait qu'Ottawa exige des provinces participantes que leur régime d'assurance-maladie satisfasse quatre conditions fondamentales:

1- Il doit être universel, c'est-à-dire s'étendre à 90 pour cent de la population, cette proportion devant être portée à 95% en trois ans.

2- Il doit être complet, c'est-à-dire englober tous les services médicaux et chirurgicaux, à l'exception de la chirurgie esthétique.

3- Il doit être transportable, c'est-à-dire être attaché à la personne de l'assuré de telle façon qu'il puisse sans préjudice changer d'emploi, de lieu de résidence et même de province.

4- Il doit enfin être public,

c'est-à-dire administré sans but lucratif par une émanation de l'Etat provincial rendant des comptes à celui-ci ainsi qu'aux contribuables de la province.

Conformément aux recommandations préliminaires de la commission Castonguay le gouvernement du Québec, sans contester le principe de l'universalité, a décidé d'établir dès 1968-69 un régime public mais partiel d'assurance-maladie. Il déclare ne pas pouvoir se permettre de faire plus dans la conjoncture actuelle, compte tenu de ses autres priorités de dépenses, en particulier l'éducation. Le nouveau régime s'étendra aux quelque 37% de la population dont le revenu est inférieur à \$2,000 (lorsqu'ils sont célibataires) ou à \$4,000 (lorsqu'ils sont mariés), il coûtera \$108 millions par année et pourra éventuellement être étendu à l'ensemble de la population.

Rappelons que la commission Castonguay a estimé à 43.3% la proportion des Québécois qui sont protégés par un régime privé d'assurance-maladie. En Ontario, où le taux de couverture des régimes pri-

vés est sensiblement plus élevé qu'au Québec (les médecins y ont établi leur propre régime d'assurance, le "Physicians Services Inc"), le gouvernement a suscité la création de l'OMSIP — Programme d'assurance des services médicaux de l'Ontario — qui vend de l'assurance aux individus et à divers groupes et qui subventionne la prime des citoyens percevant des allocations sociales ou dont le revenu est inférieur à \$1,000.

Mais le gouvernement de l'Ontario voudrait que le régime fédéral englobe les coûts d'administration de l'assurance-maladie, qui seraient, sous l'empire de la loi actuelle, entièrement à la charge des provinces. De plus, l'Ontario voudrait que l'OMSIP soit considéré comme régime public, puisque ses états de compte sont vérifiés par l'administration provinciale. Ottawa exige en plus que l'évaluation des réclamations et des paiements soit assurée par une agence gouvernementale. Enfin, le gouvernement Robarts voudrait que la contribution du gouvernement central atteigne dans chaque province au moins 50%

du coût total de l'assurance-maladie. En vertu des formules utilisées à l'heure actuelle pour établir la quote-part fédérale, qui tient compte du coût par habitant des soins médicaux, la contribution fédérale en Ontario ne serait que de 45 pour cent.

L'Alberta s'élève, elle aussi, contre le principe de l'universalité et la définition du caractère public qui a été retenue par Ottawa. Quant au gouvernement manitobain, il admet difficilement qu'Ottawa persiste à mettre en oeuvre le nouveau régime dès le premier juillet, alors que plusieurs provinces — dont le Manitoba — ne sont manifestement pas prêtes à le faire, ne serait-ce que pour des raisons d'ordre administratif. M. Weir considère qu'il est éminemment injuste pour le gouvernement central de financer à même des revenus perçus dans toutes les provinces une mesure de sécurité sociale dont ne bénéficierait, du moins pendant quelque temps, que la population de certaines provinces; il a même menacé de contester devant les tribunaux la constitutionnalité de cette procédure.

Notez notre changement

D'ADRESSE ET DE TÉLÉPHONE :

29^e étage
PLACE VICTORIA
MONTREAL 3, QUÉ.
Tél. : 878-1611

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES

UNIVERSITÉ DE MONTREAL
DEMANDE D'ADMISSION

Tout nouvel étudiant désirant suivre des cours dans une faculté ou école de l'Université durant l'été 1968 ou durant l'année 1968-69 doit présenter sa demande ou plus tard

LE 1^{er} MAI 1968

Toute demande reçue après cette date pourra être refusée

On peut se procurer le formulaire de demande d'admission, de même que le livret des renseignements généraux en s'adressant au

Bureau du Registraire (Admission)
Université de Montréal
Case Postale 6128
Montréal 3

Le reboisement du Québec est passé de 38,700,000 à 116,549,000 jeunes plants

OTTAWA (PC) — Au Québec, la production de jeunes plants est passée de 38,700,000, en 1964, à 116,549,000 cette année, vient d'annoncer le service des forêts du ministère du développement rural.

Cet accroissement est dû en grande partie à des subventions de \$1,893,000 des gouvernements canadien et québécois distribuées en vertu de la loi du développement rural et agricole.

La plus grande partie de cette production s'est faite dans le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine ainsi que dans les régions d'Abitibi, de Rouyn-Noranda et de Témiscamingue. On a planté surtout diverses variétés d'épinettes et de pins.

On prévoit en arriver à avoir une réserve d'environ

200,000,000 jeunes plants d'ici 1972, ce qui permettrait un reboisement de 50,000,000 de jeunes plants par année. En ce moment, on en est à environ 16,000,000 de jeunes pousses par année.

Grâce à un projet de l'ARDA, pour lequel le gouvernement fédéral a fourni \$981,000 et le gouvernement du Québec \$912,000, il y a maintenant cinq pépinières principales et huit moins importantes dans le Québec. En 1964, il y en avait trois principales et 12 moins importantes.



Le plus vieil homme du Québec, M. Cyrille Fradette, de Saint-Damien de Bellechasse, a célébré son 107^e anniversaire de naissance hier. M. Fradette est aussi l'un des doyens du Canada.



Sommes-nous les pires commères du monde?

C'est plutôt que nous savons reconnaître une bonne affaire!

Ce sont les Canadiens, pour la quatorzième année de suite, qui détiennent le record mondial d'appels téléphoniques par personne. Pourquoi? Parce que la Bell a vu à ce que notre service téléphonique soit efficace, rapide et économique. Au Canada, nous avons un tarif mensuel pour tous les appels locaux. Tandis que dans la plupart des pays du monde, chaque appel, après un maximum mensuel, comporte des frais distincts. De plus, au Canada, une ligne téléphonique individuelle à la maison, coûte moins d'heures de travail que partout ailleurs dans le monde. (Dans les territoires de Bell Canada, le travailleur industriel dépense en moyenne l'équivalent de 2.10 heures de travail par mois pour s'abonner au téléphone. Il en dépenserait 2.15 aux É.-U., 4.5 à Londres et 15.8 à Paris.) Il est aussi à noter que nous améliorons constamment la qualité et la vitesse de notre service. Nous aimons à ce que ce soit toujours, pour vous, un plaisir de vous servir de votre appareil... A toute heure.



Bell Canada

Édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens

PEUGEOT

LES GRANDS GARAGES DU QUÉBEC

306 est St-Zotique

Tél.: 273-9105



Dans l'ordre habituel, M. Jean-Marie Martin, président du Conseil supérieur de l'éducation, M. Napoléon LeBlanc, vice-recteur de l'université Laval; M. Louis-Eduard Hamelin, directeur du Centre d'études nordiques de Laval et M. l'abbé Roch Duval, vicedoyen de la faculté des sciences de l'éducation de Laval.

Vient de paraître:

L'Ecole pour tous

A la suite de son troisième colloque public tenu l'automne dernier, la faculté des Sciences de l'éducation de Laval présente au public un troisième ouvrage intitulé: L'Ecole pour tous.

La faculté croit qu'il est de son devoir, pour favoriser la recherche et pour répondre aux besoins de la société, de promouvoir les publications et conférences. C'est le rôle

d'un comité spécial qui existe depuis près de trois ans. Ce comité a déjà fait paraître deux ouvrages sur l'éducation. Le premier, L'éducation dans un Québec en évolution, a été publié en 1966. Le second, Les valeurs chrétiennes et l'éducation, a paru l'an dernier.

L'ECOLE POUR TOUS est une étude critique de la réforme scolaire en cours et principalement de l'école polyvalente à options graduées.

L'école polyvalente est étudiée sous différents aspects: humaniste, sociologique, psychologique, pédagogique, etc., et dans ses nombreuses implications et visées fondamentales. Signée par une réunion de professeurs de la faculté des sciences de l'éducation de Laval et de hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation, L'ECOLE POUR TOUS qui lançait récemment les Éditions Beauchemin est un ouvrage que parents et édu-

cateurs liront avec beaucoup de profit.

Le volume comprend trois parties précédées de réflexions sur les postulats philosophiques de l'école pour tous. La première partie, Vers la réforme scolaire, est suivie de réflexions sur Les implications socio-économiques. La troisième partie porte sur Quelques exigences pédagogiques de la réforme en cours.

Les parents trouveront dans ce livre des points de vue qui leur permettront de mieux comprendre leurs enfants aux études et d'orienter la réforme scolaire en citoyens conscients et éclairés. Les étudiants, même de niveau pré-universitaire, découvriront dans L'ECOLE POUR TOUS une mine de renseignements, de jugements et de critiques qui leur permettront de mieux se situer dans la réforme pour la vivre pleinement et, ainsi, assurer la promotion de l'homme des masses dans la qualité de vie.

Les collaborateurs à L'ECOLE POUR TOUS sont: MM. Pierre W. Bélanger, Roch Duval, Armand Gauthier, Jean-Marie Hamelin, Bernard Jasmin, Fernand Jolicoeur, Paul L'Archevêque, Yves Martin, André Paré, Sylvester White, Antoine Baby et Valérie Harvey.

Les arts ménagers à la portée des hommes

TORONTO — Les professeurs en économie domestique devront peut-être donner des cours d'arts ménagers aux hommes, sans que ces derniers aient pour autant à sacrifier leur caractère masculin.

C'est ce que déclarait récemment à Toronto, une économiste ménagère des États-Unis, Arleen Otto, attachée au Teachers College de l'Université Columbia de New York, à souligné devant les délégués au congrès de l'Association éducative ontarienne des professeurs en économie domestique, que le nombre croissant des femmes dans la main-d'œuvre suscitera le besoin de partager les tâches domestiques dans le cadre familial, travail assumé traditionnellement par les femmes.

Au dire d'Arleen Otto, qui possède un doctorat pédagogique, le cours d'économie domestique ne doit pas s'attacher en premier lieu à la cuisine et couture. Chaque professeur accordera une priorité à la direction familiale convenant au mode de vie des différents groupes communautaires. On doit enseigner aux gens à faire un choix judicieux parmi les quantités de produits lesquels font l'objet d'une grande publicité en plus de la disponibilité de crédit.

Des réponses simples et nettes aux questions des jeunes sur la sexualité

par Solange Chavlin

Il ne suffit pas de connaître ou de savoir pour instruire ses enfants, surtout dans un domaine aussi délicat et complexe que celui de la sexualité, encore faut-il pouvoir leur parler, pouvoir répondre à leurs questions, avec un vocabulaire simple, mais net, clair et juste. Puis vient un moment — généralement vers l'âge de douze ans — où la conversation parent-enfant ne suffit plus. L'enfant réclame un livre qui lui explique clairement tout ce monde extraordinaire de la vie.

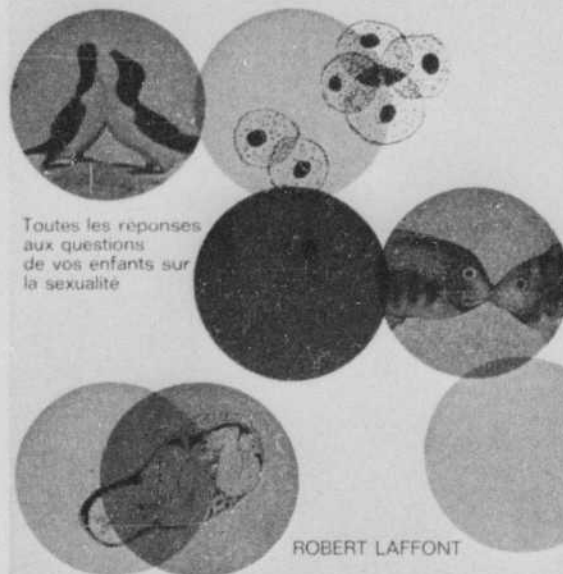
Cet admirable petit livre que nous vous présentons aujourd'hui et qui s'intitule "AINSI COMMENCE LA VIE" est par le choix et la qualité des illustrations, par son texte clair, un outil de qualité exceptionnelle, écrit le Dr Guy Vermeil en préface du livre. Nous partageons son opinion.

Le livre de Jules Power vous fournira une information personnelle sur les moeurs des poissons et des animaux qui vous permettra de donner aux enfants plus jeunes des explications coupées d'exemples qui les amèneront à mieux comprendre comment la vie naît de la vie. Les parents ne peuvent plus se contenter de réponses évasives. Sans détour, l'aventure de la vie humaine et animale, de la conception à la naissance, est analysée en détail; de telle sorte que l'enfant comprenne bien l'origine même de la vie: toute vie s'anime à partir d'une seule cellule.

AINSI COMMENCE LA VIE présente la particularité rare dans les livres pour enfants de les informer totalement tout en respectant leur intelligence de jeunes lecteurs. Aucun mot n'a été changé pour être à la portée de l'enfant. On part du principe que tous les mots, que le vocabulaire exact des organes et fonctions génitales, est compréhensible et que l'enfant doit s'y initier pour comprendre les mystères de la vie.

JULES POWER

ainsi commence la vie



Toutes les réponses aux questions de vos enfants sur la sexualité

ROBERT LAFFONT

Inspiré par un programme de télévision destiné à la jeunesse, ce livre a obtenu l'appui de tous les critiques spécialisés dans le domaine de l'enfance.

A lire ensemble

Personnellement, je crois que ce livre devrait être lu par les parents avant de l'offrir à l'enfant afin d'être soi-même parfaitement renseignés. On pourrait le feuilleter, y expliquer les illustrations à des enfants de six à douze ans mais il serait prématuré, me semble-t-il, de leur offrir le livre; des enfants trop jeunes, ou non suffisamment curieux, risqueraient de trouver le livre ennuyeux tout simplement. Mais pour l'enfant dont l'éducation sexuelle est déjà passablement amorcée et qui réclame des précisions ou encore pour celui qui n'ose rien demander mais qui se renseigne dans la cour de l'é-

cole ou dans la rue, ce livre nous semble indispensable.

L'enfant avide de tout connaître sur la naissance du bébé humain voudra se précipiter sur le chapitre qui en traite; or, je crois que les parents devraient insister pour que l'enfant lise le livre depuis le début car il existe une progression très nette qui est une préparation psychologique certaine pour aborder la question de la naissance du bébé.

"D'où viennent les bébés? Pourquoi certains enfants ressemblent-ils à leur mère et d'autres à leur père? Pourquoi faut-il neuf mois pour qu'un bébé naisse? Pourquoi y a-t-il des jumeaux? Pourquoi les mamans noires ont-elles des bébés noirs? Comment le bébé est-il délivré de la maman? etc. Autant de questions auxquelles répond "AINSI COMMENCE LA VIE".

La Fédération des femmes du Québec souhaite que la Cour supérieure juge les causes de divorces

Dans une lettre envoyée au premier ministre du Québec, la Fédération des femmes du Québec demande au gouvernement d'adopter le plus tôt possible la recommandation telle que prévue à l'article 22 de la Loi sur le divorce sanctionnée le 1er février 68. L'adoption d'une telle recommandation permettrait à la Cour supérieure du Québec de devenir le tribunal compétent aux fins de ladite loi.

Dans le contexte actuel de l'organisation judiciaire au Québec, dit la Fédération des femmes, il y a présentement six juridictions différentes qui peuvent entendre des causes se rapportant à la famille. Cette situation, loin de tendre à encourager l'unité de la famille, a pour effet de décourager les meilleurs efforts pouvant amener une réconciliation.

La Fédération ajoute que vouloir maintenir la Cour de l'Échiquier, division des divorces, c'est encourager le divorce vu que ce tribunal n'a pas le personnel ni la vocation pour une telle juridiction. La Cour supérieure de son côté entend depuis toujours les causes en séparation de corps et adjuge sur toutes les conséquences qui en découlent: domicile des parties, garde des enfants, pension alimentaire, mesures conservatoires, dissolution de communauté, etc.

Beaucoup d'autres raisons militent en faveur de notre demande dit le communiqué de la Fédération des femmes du Québec. Qu'il suffise de rappeler qu'un tribunal de divorce n'a pas la vocation d'encourager la réconciliation mais a pour but de favoriser, même inconsciemment, les demandes qui lui sont formulées.

Il faut que le tribunal appelé à appliquer une nouvelle loi du divorce ait un personnel compétent susceptible de répondre aux exigences du législateur qui a voulu en édictant cette loi, non pas faire des tribunaux des moulins à divorces mais un endroit où les ménages pourraient trouver conseils et solutions aux problèmes qui les divisent.

Il faut aussi prendre en considération le bien des enfants qui sont toujours les victimes innocentes des séparations des parents. Les nombreux problèmes que soulève la garde et l'éducation des enfants de couples séparés ou divorcés ne peuvent plus obtenir de solution valable que si des psychologues, des psychiatres, des travailleurs sociaux, des éducateurs conjuguent leurs efforts avec le juge pour assurer une meilleure évaluation de la situation et ainsi une meilleure solution du problème.

VOTRE DENTIER vous gêne-t-il?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, votre même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de PASTETH. Cette poudre agressive vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline non acide. PASTETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

ARBUSTES de Toutes Sortes pour HAIES
Le plus GRAND CHOIX d'ARBUSTES appropriés et VIVACES pour HAIES basses, médiums, hautes. Prix très raisonnables. Venez les voir à notre PALAIS DU JARDIN ou ECRIVEZ pour notre GUIDE DU JARDINIER, 96 pages abondamment illustrées, prix \$0.95, remboursable avec achat de \$10.00 ou plus.

W. H. PERRON & Cie Ltée
GRANDEUR & PÉPINIÈRES
515 BOUL. LABELLE, CHOMÉDEY, P.Q. TÉL. 681-1615

HOMMES, FEMMES DEMANDÉS

Avec expérience dans la vente directe pour travail à temps plein ou partiel. Auto nécessaire - Nouveaux produits - Nouveau plan de vente - Prospects fournis - (Pas de batterie de cuisine, pas de plan de congélation ni de machine à lait). Aucun débourse - Équipement et littérature fournis gratuitement.

Mme Quintal s'est fait un revenu de \$32,000. l'an dernier; Mlle Dalpé, \$23,000.; M. Rouette, \$25,000. et au-delà de 100 représentants se sont fait de \$10,000. à \$20,000. en 1967.

Compagnie établie depuis plus d'un quart de siècle. Membre du Better Business Bureau et des Chambres de Commerce. Commissions payées en entier tous les jours sans retenue de réserve. Explications et renseignements sur entrevue seulement.

Téléphone à 256-6183



Pour réservations
Maitre d'Hotel
842-4212

Préposé
au stationnement
à l'entrée

HOTEL RITZ CARLTON

La direction
du Ritz Carlton
est heureuse de faire
part à sa distinguée
clientèle

**QU'À COMPTER
DE CE SOIR**

sauf le dimanche
le souper sera servi au

Café de Paris
au trio de Joe Settano



A Toronto, Margo Levitt, âgée de 18 ans a gagné le premier prix du "bonnet de Pâques" ... il y a des traditions qui ne se perdent pas. Pourtant, cette année, à cause de la température, la majorité des femmes n'ont pas porté de chapeau ni à Pâques, ni la veille, ni le lendemain. A Miami, les hippies sont arrivés pour la parade "love-in" de Pâques, dans tous les genres de véhicules, depuis les limousines jusqu'aux chaises roulantes. Ils avaient les cheveux longs et généralement en désordre - sans chapeau bien sûr - et

étaient vêtus de longues robes de lamé or, ou de shorts déchirés au-dessus du genou ou de longues chemises de jute. Certains avaient peint des fleurs sur leurs vêtements, d'autres sur leur peau. Ils étaient plus de 3,000 réunis dans Greynolds Park. "C'est tout comme à l'église, ont déclaré certains d'entre eux aux journalistes qui les interrogeaient, certains gens viennent parce qu'ils ont la foi, d'autres tout simplement pour faire voir leurs vêtements neufs!"

Améliorons notre foyer

**JEUDI
VENDREDI
SAMEDI**
CHEZ
DUPUIS

GRAND CHOIX DE MEUBLES
ET D'ARTICLES D'AMEUBLEMENT

Venez profiter
des nombreuses affaires pour votre
renovation du printemps!

STATIONNEMENT FACILE, RAPIDE

- Bas prix du 100e Anniversaire!
- Meubles solides, décoratifs, à prix économiques.
- Articles d'ameublement modernes à bas prix.
- Entreposage gratuit des meubles jusqu'à demande.
- Facilités de paiement disponibles.
- Des centaines de spéciaux non annoncés.

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Bénéficiez de nos 90 années
d'expérience, de recherches et
d'expansion

Leçons particulières -
Cours collectifs - jour - soir
toute l'année

Gratis et sans engagement
Leçons tests, leçons de démonstration
et de familiarisation

Berlitz Langues Vivantes

MONTREAL -	288-3111	SHAWINIGAN -	537-0416	VALLEYFIELD -	371-3010
CHATEAUGUAY -	288-3111	JOLIETTE -	768-0430	ST-JEROME -	438-1398
STE-THERESE -	288-3111	SOREL -	743-4679	ROUYN -	762-0282
REPENTIGNY -	288-3111	DRUMMONDVILLE -	478-7000	OTTAWA -	232-5343
QUEBEC -	529-6161	SHERBROOKE -	569-9179	TORONTO -	924-7773
RIMOUSKI -	723-1944	GRANBY -	378-8787	CALGARY -	265-3850
CHICOUTIMI -	543-7474	ST-HYACINTHE -	773-7022	EDMONTON -	429-5602
TROIS-RIVIERES -	378-2811	ST-JEAN -	346-8100	VANCOUVER -	685-9331

Le "bureau particulier"

Un meuble de belle apparence
qui se déploie en secrétaire
aux multiples commodités

Les gens qui, à la fin de la journée, ferment leur bureau et se reposent sans se déplacer, sans avoir à parcourir des rues encombrées pour se rendre à la maison, sont des chanceux.

Un moyen d'être de ces chanceux vous est présenté au Salon de la Maison moderne qui se déroule à Montréal, Place Bonaventure, du 13 au 21 avril. Il s'agit d'un meuble de belle apparence appelé "bureau particulier".

Ce "bureau" est en somme un secrétaire de 45 pouces de hauteur, 33 pouces de largeur et 21 pouces de profondeur, offert dans les finis noyer et teck — et si vous êtes consentant à attendre un mois, dans les finis chêne et acajou. Ce

meuble a sa place dans n'importe quelle pièce de votre maison.

Il se déploie en un secrétaire vraiment fonctionnel quand on ouvre ses panneaux avant qui tournent sur des charnières. Alors apparaissent tiroirs, tablettes, casiers pour la papeterie et les dossiers, de même qu'un écri-toire de grande dimension et recouvert de cuvette.

Dans ce bureau compact il y a également des endroits prévus pour le téléphone, la machine à écrire, l'enregistreur sur ruban magnétique, les livres de comptabilité, les brocheuses et tout ce qui est requis dans un bureau moderne. Et ce bureau ne pèse que 112 livres.

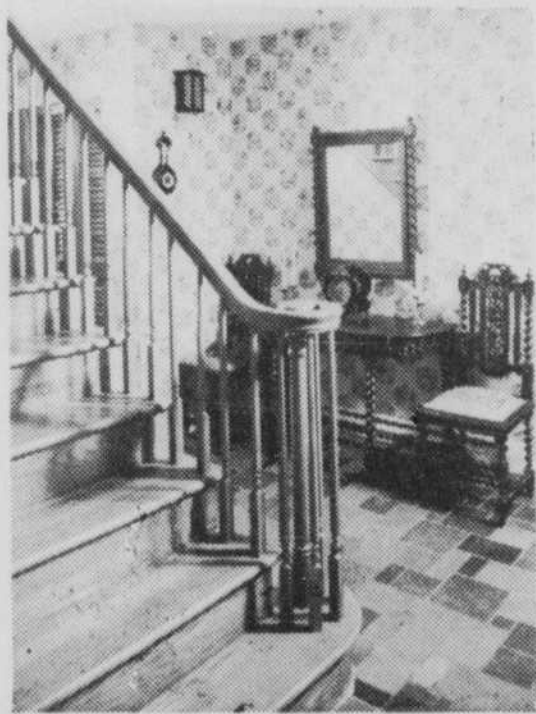


Pour l'homme d'affaires au foyer rien ne vaut ce secrétaire compact appelé "bureau particulier". Fermé, c'est un meuble attrayant au fini teck ou noyer; ouvert, il offre toutes les commodités et l'espace que l'on puisse désirer.



LES CAISSES POPULAIRES

une force déterminante de l'économie du Québec

La FEDERATION DE MONTREAL
des CAISSES DESJARDINSUne force dynamique
dans la région métropolitaine32 CAISSES AFFILIÉES
140 MILLIONS D'ACTIFVENEZ NOUS VISITER
au salon de la maison moderne
PLACE BONAVENTURE, KIOSQUES 1602-3DIRECTEMENT DE NOTRE ENTREPÔT
DANS LES 24 HEURESDemandez notre catalogue détaillé
sur nos escaliers "Colonial"
en chêne

ESCALIERS COLONIAL INC.

11,200 - 6e rue
RIVIÈRE DES PRAIRIES

Montréal, P. Que.

665-3836

322-3811

"Ambiance 68":
la maison où
tout brille

Aimez-vous visiter la maison des autres? L'occasion vous est offerte au Salon de la maison moderne. La présentation principale est en effet une maison de sept pièces avec terrasse et piscine extérieure de grandeur normale; une maison dans laquelle vous pouvez circuler et noter les noms et prix des matériaux de construction ou de décoration.

Ce qui vous amusera dans cette maison "Ambiance 68" c'est que vous y entendrez des bruits familiers bien que les hôtes en soient absents. L'ameublement d'Ambiance 68 est ultra-moderne et met en relief la nouvelle tendance en décoration intérieure — une tendance que les Anglais qualifient de "wet look" et que les Français appellent "brillante". Tout y brille: les murs, les parquets les tissus d'ameublement.

Voici un programme partiel des événements spéciaux qui auront lieu cette semaine au Salon de la maison moderne qui a lieu à la Place Bonaventure.

Tous les jours à 12h.30 un défilé de modes printanières présenté par les Galeries Bonaventure dans le hall Concordia; tous les jours à 15h. 30 un cours en décoration intérieure, sous la direction de Monique Crane au kiosque Crane du Canada; enfin, pour ceux qui visiteront le Salon, le soir, Mlle Crane répètera ce cours à 20hrs.

Le foyer de
l'Art de vivre

Profitez de votre visite au Salon de la maison moderne pour visiter le Foyer de l'Art de vivre à la Place Bonaventure, à l'étage des boutiques. Ce foyer qui attire tout autant le grand public que les architectes, les entrepreneurs, les ingénieurs et les décorateurs d'intérieur vous intéressera sûrement.

Dédié aux principaux aspects de l'art de vivre, le Foyer abrite divers centres spécialisés: matériaux de construction, décoration intérieure des maisons familiales, aménagement intérieur des bâtiments publics, centre complet d'information.

Désirez-vous obtenir des conseils sur l'aménagement de votre intérieur ou encore sur l'achat ou la construction d'une maison, d'un garage ou d'une piscine, des entrepreneurs sont à votre disposition pour vous renseigner le plus adéquatement possible.

Terminez votre visite au Salon, en visitant quelques-unes des 80 boutiques de la Place Bonaventure. Ces boutiques dont certaines portent les noms prestigieux de Bayard ou Pierre Balmain pour ne nommer que celles-là sont du meilleur goût et offrent le plaisir d'une chasse aux aubaines à l'abri des intempéries du climat.

Comment créer
un plancher

Les personnes qui visiteront le Salon de la Maison moderne à Montréal verront un petit bout de femme en train de construire un plancher de cuisine. La démonstration a lieu au kiosque l'éclecto. Et de quoi s'agit-il? D'une façon de créer un plancher en semant des flocons de couleur entre deux couches d'un plastique qui s'étend facilement au pinceau ou au rouleau. Ainsi, la maîtresse du logis peut maintenant créer ses propres planchers sans même se pencher. C'est plus simple que de laver un parquet. Et les résultats sont sensationnels! Le nouveau parquet au fini dur et brillant que l'on obtient est de peu d'entretien et ne requiert aucun cirage.

Des défilés de mode à l'heure du déjeuner

Les personnes qui visiteront le Salon de la Maison moderne à Montréal à l'heure du déjeuner pourront assister à un défilé de modes printanières d'une demi-heure et admirer les créations présentées par le centre de l'élégance le plus célèbre au Canada: Les Galeries Bonaventure. Jusqu'à vendredi 19 avril, il y aura des défilés de modes chaque jour, à 13h45, dans le hall Concordia de la Place Bonaventure.

On présente entre autres choses, des tricotés étonnants que l'on peut porter sur le patio ou en voyage et venant de la boutique Alain Giroux: des

vêtements masculins, pour la ville ou la soirée, dans des tons clairs de beige et cognac et taillés dans des croisés en diagonale, vêtements de chez Armand Boudrias; des accessoires d'inspiration Carnaby Street: chaussures et bottes de chez Bally Shoes, bas printaniers dans une profusion de couleurs gaies venant de la boutique Seventeen; des articles en cuir fin de la boutique E.H. Paquette.

Cette série de défilés de modes sera coordonnée et dirigée par Audrey Morris. Les commentaires seront présentés en français et en anglais.

Cette année, au Salon de la

Maison moderne à Montréal, on met l'accent sur "la femme à son foyer". Outre les défilés de modes quotidiens, il y aura les démonstrations d'art culinaire données par

Helen Gougeon du magazine Canadian. Helen Gougeon montrera comment on peut préparer économiquement et rapidement un "buffet international".

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 P.M.



LES CENTRES DE RÉNOVATION

VAL ROYAL • LA SALLE

VISITEZ LE PAVILLON "VAL ROYAL - LA SALLE" AUX SALONS DE LA MAISON MODERNE. PLACE BONAVENTURE DU 13 AU 21 AVRIL



Notre pavillon présente en primeur une personnalité bien connue aux réseaux français de la radio "M. Bricole", et de tout nouveaux produits pour la rénovation et l'embellissement de votre foyer...

Cuisine espagnole, construction des pièces tudor, moderne et marine, articles d'été, ameublement de salle de bain, lave-vaisselle tapis, couvre-plancher, etc.

Cartierville	12200 boul. Laurentien	334-5320
Montréal-Nord	11401 boul. Pie IX	322-7341
Brossard	6200 boul. Taschereau	676-0311
Montréal	159 ouest, Jean-Talon	273-1781

LES CENTRES DE RÉNOVATION

VAL ROYAL
LA SALLE

DIVISIONS DES ENTREPRISES P.H. DESROSIERS LTÉE

VENEZ
AU SALON DE LA
MAISON MODERNE
de MontréalPLACE BONAVENTURE / DU 13 AU 21 AVRIL
MIDI À 10 H 30 CHAQUE JOUR

Proposez-vous AUJOURD'HUI même de faire voir à VOTRE famille cette gigantesque place du marché avec ses sensationnels déploiements nouveaux de produits et de services destinés à la maison et à ses alentours... PROFITEZ DES VENTES SPÉCIALES DE PRODUITS AU SALON!

VOYEZ AMBIANCE 68, pittoresque MAISON NOUVELLE VAGUE de Châtelaine, mentionnée dans son numéro d'avril... pleine de vie et décorée avec art, elle ouvre de nouveaux horizons de BIEN-ÊTRE TOTAL.

VOYEZ DE PIMPANTS DÉFILÉS DE MODE à 12 h 30, du lundi au vendredi. Modèles des GALERIES BONAVENTURE.

Amenez-y LES VÔTRES —
vous en serez ravis!

ASSISTEZ AU COURS DE DÉCORATION INTÉRIÈRE DE MONIQUE CRANE. Deux fois par jour, à 3 h 30 et à 8 h, du lundi au vendredi.

VOYEZ LES MEILLEURES NOUVEAUTÉS: produits de mieux-être allant de l'utile — articles de quincaillerie et de ménage — à l'agréable — superbes piscines avec patios, appareils de haute-fidélité et autres articles de luxe.

VOYEZ LE SEUL SALON DE LA MAISON À MONTRÉAL CETTE ANNÉE... le plus prestigieux jusqu'ici, offert par l'Association des Constructeurs d'habitations du District de Montréal.

ENTRÉE
ADULTES \$1.00

ENFANTS 50¢

Après 6 h et

FINS DE SEMAINE:
ADULTES \$1.50

Arts et spectacles

Radio
TélévisionLa télévision
au féminin

Voici un aperçu des sujets à l'affiche des émissions Femme d'aujourd'hui, au cours de la semaine du 16 au 19 avril.

Mardi: A la chronique d'orientation pour la femme de 30 ans, Mme Hélène Dufresne-Gagné viendra parler de l'École des Beaux-Arts où elle est directrice des études. Renée Larochelle interrogera Gilles Derome sur l'Association des parents d'enfants aphasiques. Renée Morin parlera des vestiges de la civilisation gréco-romaine à travers la Turquie. M. Joseph Sebag, économiste, nous renseignera sur la dévaluation de la livre sterling. Mme Colette Carisse, sociologue parlera du phénomène de la femme au travail. Enfin, il y aura un rappel du Concours LE BONHEUR.

Mercredi: Yolande Guérard nous entraînera dans son Tour du monde hebdomadaire de l'opérette. En compagnie de Yolande Dulude, il interprétera des extraits d'opérettes viennoises. Sera invitée à l'émission, une autre personnalité du monde musical canadien: le pianiste André Mathieu. Comme avant-gout à Terre des hommes; Gaston Lapointe de l'O.N.F. nous parlera de la photothèque "le Canada du temps qui passe" dans l'ex-pavillon de l'Australie, et Robert Lapalme nous présentera le pavillon de l'humour international, dans l'ancien pavillon de la Suisse.

Jeu: Lors de leur entretien sur la sexualité humaine, Huguette Proulx et le docteur Frans Manouvier parleront de la fécondité. Nicole Germain parlera des vêtements de première communion et des cadeaux à offrir aux enfants à cette occasion. Il y aura entrevue avec Jean Ferrat qui sera invité à expliquer ce phénomène, à savoir qu'il joue à Montréal à guichet fermé alors qu'il n'y a quelques années, le chanteur aujourd'hui si populaire était très peu connu. Enfin, nous entendrons une entrevue, faite à Paris, avec Danielle Darrieux.

Femme d'aujourd'hui est animée à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, du lundi au vendredi à 15 heures, par Aline Desjardins et Yolande Guérard. Les émissions de cette semaine seront réalisées par Fernand Choquette, Hélène Roberge, André Goulet, Jeanne Quémar, et André Morin qui réserve aux téléspectatrices de vendredi de nombreuses chroniques touchant de près des sujets d'actualité.

Braziliana:
2e tournée

La troupe "Braziliana" commencera jeudi prochain à Montréal une seconde tournée canadienne.

Au programme de cette brillante revue figurent des numéros de bossa nova, samba, et autres danses populaires en Amérique latine.

Après un engagement de dix jours à la Place des Arts, la compagnie se rendra dans plusieurs villes du Canada, dont Ottawa, Sherbrooke, Québec, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Saskatoon et Vancouver.

La tournée se terminera le 25 mai.

La Galerie Lippel
et l'art indien

Au cours d'une tournée dans l'ouest, Alanis Obomsawin - Abénakis d'Odanak - a donné un dernier concert folklorique devant les Sioux de la réserve de Standing Buffalo en Saskatchewan.

A cette occasion elle a visité les femmes de la coopérative artisanale de cette tribu qui descendent en ligne droite des guerriers de Sitting Bull. Là-bas, les femmes fabriquent des tapisseries de laine qui portent les symboles et les emblèmes de leur tribu: des oiseaux, des dessins géométriques, des stylisations des forces de la nature. Beaucoup de couleurs vives et un symbolisme digne des plus grands artistes blancs.

Horaires-TV

MARDI		10.45	
Le signe (C) marque une émission en couleur		Dernière heure et météo	
CBFT 2		11.00	
9.55		11.15	
10.00		Cinéma:	
10.30		11.15	
10.45		Drame - France	
11.00		12.45	
11.30		12.55	
11.30		Ferméture	
CBMT 6		8.30	
9.55		9.19	
10.00		9.30	
10.30		9.45	
10.45		10.00	
11.00		10.31	
11.30		10.45	
11.30		11.00	
11.30		11.26	
11.30		11.55	
11.30		12.00	
11.30		12.30	
11.30		12.45	
11.30		1.00	
11.30		1.04	
11.30		2.00	
11.30		2.30	
11.30		3.00	
11.30		3.30	
11.30		4.00	
11.30		4.30	
11.30		5.00	
11.30		5.30	
11.30		6.00	
11.30		6.30	
11.30		7.00	
11.30		7.30	
11.30		8.00	
11.30		8.30	
11.30		9.00	
11.30		9.30	
11.30		10.00	
11.30		10.30	
11.30		11.00	
11.30		11.19	
11.30		11.26	
11.30		11.36	
11.30		11.42	
11.30		12.11	
11.30		12.11	
CFTM 10		9.00	
7.15		9.15	
7.30		9.30	
7.45		10.00	
8.45		10.30	
9.00		11.00	
10.00		11.30	
10.35		12.00	
10.45		12.30	
11.00		1.00	
11.30		1.30	
11.30		2.00	
11.30		2.30	
11.30		3.00	
11.30		3.30	
11.30		4.00	
11.30		4.30	
11.30		5.00	
11.30		5.30	
11.30		6.00	
11.30		6.30	
11.30		7.00	
11.30		7.30	
11.30		8.00	
11.30		8.30	
11.30		9.00	
11.30		9.30	
11.30		10.00	
11.30		10.30	
11.30		11.00	
11.30		11.19	
11.30		11.26	
11.30		11.36	
11.30		11.42	
11.30		12.11	
11.30		12.11	
CFCF 12		9.00	
7.15		9.15	
7.30		9.30	
7.45		10.00	
8.45		10.30	
9.00		11.00	
10.00		11.30	
10.35		12.00	
10.45		12.30	
11.00		1.00	
11.30		1.30	
11.30		2.00	
11.30		2.30	
11.30		3.00	
11.30		3.30	
11.30		4.00	
11.30		4.30	
11.30		5.00	
11.30		5.30	
11.30		6.00	
11.30		6.30	
11.30		7.00	
11.30		7.30	
11.30		8.00	
11.30		8.30	
11.30		9.00	
11.30		9.30	
11.30		10.00	
11.30		10.30	
11.30		11.00	
11.30		11.19	
11.30		11.26	
11.30		11.36	
11.30		11.42	
11.30		12.11	
11.30		12.11	



La "Divine" Greta Garbo et Melvyn Douglas interprètent NINOTCHKA d'Ernst Lubitsch, présenté les 20, 25 et 30 avril au cinéma Monklund dans le cadre d'une rétrospective Garbo où l'on pourra voir également: MATA HARI (les 19, 24 et 28), GRAND HOTEL (les 23 et 29), CAMILLE (les 21 et 26, et le 1er mai), et LA REINE CHRISTINE (les 22 et 27, et le 2 mai). Tous les jours, séances continues à compter de 13 heures.

A la Comédie-Canadienne

Les Cyniques: du nouveau

Si le ridicule tuait, les Cyniques auraient vu la conscience bien des victimes et leur esprit contribuerait à fleurir les lopins incultes des cimetières québécois. La Justice prendrait naturellement une figure d'enterrement pour les condamner à mort. Sans surcroît puisque les Cyniques, partisans des méthodes directes et définitives, ont déjà déclaré qu'ils étaient en faveur de la pendaison, celle-ci, disent-ils, étant capitale.

Mais chacun sait que le ridicule ne tue pas, si on excepte évidemment les spectateurs qui se meuvent de rire sous le feu roulant de ces quatre éfrontés qui promènent depuis sept ans un bagage inépuisable de bons gags sur tout ce qui mérite la flèche du ridicule, et sur tout ce qui ne le mérite pas.

Ces quatre joyeux bonhommes ont la bosse du comique: ils l'ont

promenée à travers la Province avant de venir vider leur arsenal de comédie sur la scène de la Comédie-Canadienne où ils prennent l'affiche du 15 au 28 avril. Il est important de noter, pour ceux qui auraient vu les Cyniques sur la scène de la Comédie l'été dernier, que c'est un spectacle presque entièrement nouveau qu'ils y présentent.

Pour ce spectacle qui se situe à mi-chemin du théâtre et des chansonniers, les Cyniques seront accompagnés par l'ensemble instru-

mental de François Cousineau.

Lise Massé, une jeune diseuse qui chante les plus grands noms de la chanson, Ferrat, Brel, Dor et Vigneault et à qui l'on prédit déjà une première place dans le domaine de l'interprétation, occupera la première partie du spectacle des Cyniques. Native de Hull, Lise Massé s'installait à Montréal l'été dernier et faisait ses débuts au Patriote. Six mois plus tard, cette même boîte lui décernait le trophée de la meilleure interprète féminine de l'année.

"La tête des autres"
par la compagnie d'Octobre

Le grand public est invité à une représentation théâtrale, à l'Auditorium du Plateau, 3710, rue Calixa-Lavallée, le mercredi 17 avril, à 20h 30 du soir. La pièce à l'affiche est une comédie boulevardière de Marcel Aymé, intitulée "La Tête des Autres". La distribution est com-

posée des membres comédiens de la Compagnie d'Octobre, et la mise en scène a été confiée à Jean Paul Amans. Toute personne intéressée est priée de communiquer avec Madame Delisle à 321-7012.

Un goût de miel

de Schelagh Delaney
Adaptation canadienne et mise en scène
Yvan Canuel

avec: Ginette Letondal
Lucille Papineau
Jean Brousseau
J.-Louis Millette
Serge Dorléans

au
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 est, AVENUE DES PINS
Tous les soirs
sauf les lundis

CE SOIR MASAKI KOBAYASHI présente

EN COULEURS KWAIDAN

V.O. Japonais S.-T. A.
à 5.30 et 8.30

verdi

Blue Bonnets

CE SOIR A 7h.45
LE DIMANCHE A 2h.00
(Pas de courses le jeudi)

14 ANS

Après "DIVORCE À L'ITALIENNE" et "SÉDUIRE ET ABANDONNER" de PIERO GERARDI, groupe de l'OSCAR vous présente

IL ÉTAIT MARIE A TROIS FEMMES!

66 The Climax

UGO TOGNAZZI
en Italien avec S.T. Angeli
451, OGGI - 274-4521

empire

LES PRODUCTIONS SAMUEL GESSER PRESENTENT

MONIQUE LEYRAC

★ le record
d'assistance
d'Expo
Théâtre 67

du 25 au 28 AVRIL

SOIRÉES:
2.00 - 2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.50
MATINÉE LE DIMANCHE:
2.00 - 2.50 - 3.50 - 4.50

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER
MONTREAL 16 (QUEBEC) TEL. 847-7172

LE STORK CLUB
COMMENÇANT CE SOIR

BABETTE
et ses chansons
de la belle époque

ANDRÉ MIRON
et son trio

BIBI LA CRÈME
et son piano à punaises

MARIA LÉA
et ses chansons
de rythme

BABETTE, BIBI, MOMO dans les "NANANES"
FRANÇOIS DEZIEL et son pinceau croquant madame... sur le vit

ENEZ DANSER - CHANTER - ET VOUS AMUSER

1433 rue Guy - 933-6891

RESNAIS
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00

Elysée
35 MILTON/842-6053

UNE FEMME ET UN HOMME... DANS UN FILM
DONT VOUS TOMBEREZ FOLLEMENT AMOUREUX

mon amour mon amour

de Nadine TRINTIGNANT
avec Jean-Louis TRINTIGNANT
Valérie LAGRANGE
Michel PICCOLI

14 ans

Un film de Gogo Vérité
Sur la jeunesse d'aujourd'hui

kid sentiment
Réalisation: Jacques Godbout

14 ans

Echos d'ici et d'ailleurs...

Equations

La troupe des Saltimbanques, de Montréal, s'envolera aujourd'hui à destination de la France pour participer au Festival international du Jeune théâtre de Nancy.

Dans un communiqué émanant du ministère des Affaires culturelles et remis à la presse hier, on précise que c'est grâce à une subvention gouvernementale que la troupe a pu répondre à l'invitation du Festival de présenter la pièce de Pierre Moretti "Equations pour un homme actuel".

Cette subvention est de l'ordre de \$20,000, a-t-on fait savoir au ministère.

Le premier Festival de Nancy réunira les troupes de 14 pays.

Cinéma

"Le monde de madame Whalley", et "La guerre de 1812", deux moyens métrages de l'ONF, seront présentés mercredi, de 22 h 00 à 23 h 00, au réseau français de Radio-Canada.

Le monde de Madame Whalley est celui du souvenir. Veuve depuis peu, Madame Whalley va habiter chez son fils marié et père de famille. Mais elle est d'une autre génération. Perdue dans un foyer où elle se sent une invitée seulement, dépaycée dans un univers où les pays ont changé de noms, les humains de rythme et de mode de vie, saura-t-elle s'adapter?

Film profondément humain, "Le monde de Madame Whalley" nous fait prendre conscience de l'isolement de ceux qui ont la vie derrière eux. C'est une réalisation de Graham Parker.

Film d'action, film de guerre dont le champ de bataille est le Haut-Canada, "La guerre de 1812" est une reconstitution historique dramatisée du conflit armé entre les États-Unis et l'Angleterre, qui fut en réalité la guerre du Canada.

Parmi les colons attach

Les encaissements bruts de la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies à \$10,306,374

NOMINATION À
CANADA TRUST

potins financiers

La Bourse de Londres était encore fermée hier, à cause du Lundi de Pâques. Les marchés des bourses, des fruits et des légumes étaient aussi fermés hier dans notre ville.

La reprise des activités hier sur la Bourse de N.Y. après 3 jours francs de congé à l'occasion du Vendredi Saint, a été marquée par une certaine rigueur et à la clôture hier, l'indice des industriels de DJ clôturait 4.50 points plus haut à 910.19. Fermées depuis le Jeudi Saint après-midi, les Bourses de Montréal et de Toronto ont ouvert leurs portes hier et elles se comportèrent quelque peu irrégulièrement.

Conduits National Co émettra ses dividendes du 3e et de 4e trimestres.

Le ralentissement dans les activités à Wall Street au début de cette semaine est logiquement après le record de la semaine dernière et, aussi, vu les incertitudes au sujet de l'endroit où auront lieu les prochains pourparlers de paix entre Hanoi et Washington. En viendra-t-on d'accord concernant la Nouvelle Delhi? Si l'on en juge par l'optimisme manifesté sur la dernière heure de la séance d'hier sur la Bourse de N.Y., les spéculateurs américains devraient être plus acheteurs aujourd'hui; ce qui inciterait ceux du Canada à en faire autant.

"Il y a un regain de confiance au Canada," selon ce qui ressort du bulletin que la firme Jones Heward and Company Ltd vient de publier. Notre économie progresse à un meilleur taux de croissance et d'une manière plus ordonnée, y lit-on. On aurait vu le pire dans l'industrie de la construction au pays et un regain de vie devrait s'y manifester sur le milieu de 1968. A la suite de la création de droits spéciaux de tirage aux E.U., les

taux d'intérêt auraient touché leur maximum et ils devraient baisser graduellement. Si les économies du Canada et des E.U. avaient été déprimées, on aurait pu espérer un boom à côté des marchés des obligations, mais comme elles ne le sont pas, la forte demande de capitaux milite en faveur d'un plancher pour les taux d'intérêt et d'un plafonnement pour les prix des obligations canadiennes américaines.

Les actions privilégiées 4% de Northwestern Utilities Ltd se vendront ce matin ex-dividende \$1.00 l'action.

Les entreprises suivantes tiendront aujourd'hui chacune leur assemblée d'actionnaires: Bowaters Mersey Paper Co. Ltd., à 5:00 p.m.; Central-Del Rio Oil Ltd., à 10:00 a.m.; Crown Zellerbach Canada Ltd., à 3:00 p.m.; Chemcel Ltd., à 11:00 a.m.; Chrysler Corporation à 10:30 a.m.; Pacific Petroleum Ltd., à 10:00 a.m.; Trans-Canada Pipe Lines Ltd., à 10:00 a.m.

Grant Johnston & Co Limited vient de publier une étude fort détaillée sur Distillers Corporation Seagrams Limited. Il ressort de cette étude que les conditions fondamentales de cette entreprise sont excellentes.

Les nouvelles actions ordinaires subordonnées de MacLean Hunter Ltd seront transmises sur une base régulière sur la bourse de Montréal à partir d'aujourd'hui le 16 avril 1968.

La ville de Villeneuve, comté de Montmorency, a vendu récemment à un syndicat formé de Greiner, Ruel & Cie Inc., Banque Canadienne Nationale, une émission de \$108,000, d'obligations, à 7 1/2% remboursables en séries de 14 ans, à un prix de 95.77. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.25%.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Menorah Mines a inscrit ses actions, hier, en Bourse Canadienne

Menorah Mines Limited (antérieurement Black River Mining Ltd.) a inscrit sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture le 15 avril 1968, un total de 5,000,000 de nouvelles actions ordinaires, dont 1,206,491 actions sont émises et en circulation. Ces actions sont en substitution des anciennes actions ordinaires de Black River Mining Ltd. qui furent consolidées à raison d'une nouvelle action pour chaque 3 actions détenues et la raison sociale de Black River fut changée en celle de Menorah Mines Ltd. en vertu de lettres patentes supplémentaires datées du 4 mars 1968. Leur symbole au téléscripteur est "MEN".

Les actions de Black River Mining Limited ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture hier le 15 avril 1968, sur l'inscription des nouvelles actions de Menorah Mines Limited, en substitution des actions de Black River.

Hauterive a adjugé une émission de \$600,000, à Cliche et Associés Ltée

La ville de Hauterive, comté de Saguenay, a vendu à Cliche et Associés Ltée, une émission de \$600,000 d'obligations, à 7 1/2% en 2 tranches, dont l'une de \$146,000, en séries en 10 ans, et l'autre de \$454,000, à terme 20 ans, à un prix de 92.90. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.3452%. La tranche de \$146,000, en séries comporte un solde de \$45,000 à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 3 ans et la tranche de \$454,000, à terme 20 ans comporte un solde de \$302,000 à renouveler en 1988 pour un terme additionnel de 10 ans.

Datées du 1er avril 1968, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$146,000, en séries du 1er avril 1969 au 1er avril 1978 inclusivement, et \$454,000, à terme 20 ans échoient le 1er avril 1988. Les obligations en séries ne sont pas rachetables par anticipation, cependant celles émises à terme 20 ans échoient le 1er avril 1988 seront rachetables par anticipation, au pair, mais seulement pour le montant du versement annuel requis pour les fins de l'amortissement annuel des dites obligations commençant le 1er avril 1982 conformément au tableau d'amortissement. L'emprunt est contracté pour des travaux d'acqueduc, d'égouts, de voirie et pour l'éclairage de rues.

L'évaluation impossible de la ville, pour 1967, s'élevait à \$44,209,755. Le 31 décembre 1967, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$6,197,860.

United Westbourne Industries Limited a fait pour \$44,400,000 d'affaires en 1967

Le rapport annuel de "Westburne" fait état d'un bénéfice net de \$747,813 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1967 en comparaison de \$937,630 en 1966. Le chiffre d'affaire s'est élevé à \$44,400,000, ce qui représente une augmentation de 9.3% par rapport à 1966.

En commentant le rapport, le président, M. Lucien Cornez fait remarquer l'essor dynamique de "Westburne" durant les trois dernières années et en particulier, l'acquisition récente de deux Entreprises à sucursales multiples bien connues dans l'industrie de la plomberie et du chauffage en gros. L'achat des firmes R. E. Johnston & Co Limited en Colombie britannique et de Hoffman Brothers Limited en Ontario porte à 42 le nombre de sucursales qui seront exploitées par le groupe "Westburne" de l'Atlantique au Pacifique, avec un potentiel de ventes estimé supérieur à 60 millions de dollars pour 1968.

La réduction du bénéfice net en 1967 résulte de plusieurs facteurs, le principal étant l'augmentation des charges financières due à la hausse de l'intérêt, tandis qu'une baisse de 6% en valeur des adjudications à la construction, les dépenses d'installation de nouvelles sucursales et la hausse du coût de la main-d'œuvre, des matériaux et des frais de transport, ont été d'autres éléments défavorables en 1967.

Pour l'avenir immédiat, M. Cornez fait montre d'un optimisme réservé. "Toutefois", ajoute-t-il, "les perspectives à plus long terme des divers secteurs de l'industrie de la construction sont plutôt favorables et "Westburne" se trouve des maintenant dans une position unique pour servir cette industrie d'une manière particulièrement efficace".

1967 a été la meilleure année, vue depuis 1946 pour la Hilton Hotels Corporation

Hilton Hotels Corporation vient de rendre publiques ses activités au cours de 1967. Le rapport annuel qui vient d'être publié au sujet de ces dernières permet de constater que cette Corporation a eu un revenu d'exploitation, l'an dernier, de \$210,094,173, à rapprocher de \$195,648,871, en 1966, que ses recettes nettes s'élevaient à \$10,585,116, comparativement à \$7,366,076, que le gain global par action fut de \$3.08 contre \$2.13 et, enfin que l'entreprise a payé en dividendes \$1,07 1/2 cts l'action, au regard de 75 cts précédemment. Une analyse de son actif se chiffrait à \$302,566,992.00, révèle un fonds de roulement de \$12,967,191.00 comparativement à \$11,258,864, que ses immobilisations représentaient un total de \$214,806,542, à rapprocher de \$219,649,648, en 1966 et, enfin, que cette Corporation comptait 3,443,625 actions en circulation à la fin de 1967 à rapprocher de 3,429,365, à la fin de 1966.

Selon ce qui ressort du rapport annuel de 1967, Hilton Hotels Corporation a connu l'an dernier la meilleure année depuis son incorporation en 1946. Incidemment, cette corporation compte 55 hôtels, répartis particulièrement au E.-U. et dans ses possessions. Dans notre ville, nous avons l'Hôtel de la Reine Elizabeth et l'Hôtel Hilton de l'Aéroport de Montréal, faisant partie de la chaîne hôtelière canadienne, Hilton of Canada Limited.

Marcel Clément

NOMINATION SHELL CANADA



M. P. GORDON

Monsieur Paul L. Kartzke, Président, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur P. Gordon au poste de Vice-président, Raffinage, de Shell Canada Limited. Monsieur Gordon succède à Monsieur R.W. Faulk qui démissionnera un vice-président et administrateur de la Compagnie jusqu'à son retour à la Société Shell Oil aux États-Unis, d'ici quelques mois. Monsieur Gordon, né à Montréal et diplômé de l'Université McGill, occupait auparavant le poste de Directeur général, Fabrication, au Service du Raffinage, au siège social. Il entra au service de la Compagnie Shell en 1940, à la raffinerie de Montréal-Est. Au cours de sa carrière au sein de la Société, il fut chargé de fonctions de plus en plus importantes au Service du Raffinage, notamment celles du Directeur des raffineries de Shellburn à Vancouver et de Montréal-Est, la plus importante de Shell Canada. Durant son séjour à Montréal, Monsieur Gordon participa aux activités concernant la conservation de l'air et de l'eau ou il exerça les fonctions de président et de président du Comité exécutif de l'Association Industrielle de Laval.

Bourse de Montréal

Seuls, quelques industriels paraissent vigoureux hier sur la place locale

Les pertes l'ont emporté sur les gains dans une proportion de trois à deux lundi à la Bourse de Montréal.

Les experts attribuent cette prudence à l'incertitude qui entoure les événements du Vietnam.

A la fermeture, les gains étaient à 60 et les pertes à 39, alors que 41 valeurs restaient inchangées.

Parmi les industrielles, Velexo a grimpé de 3 à 54 et Levy Industries de 2 à 14 à 31.

Consumer Glass et Du Pont ont avancé de 1 chacun à 14 et 30 respectivement et CBR de 1 à 52 à 54. Maclean-Hunter a perdu 1 à 13 à 13.75.

Brinco est resté inchangé à \$3.70.

Dans les mines et pétroles, Noranda a perdu 1-2 à 47 1/4, B-A Oil 3-4 à 38 1/2 et Shell et Hollinger 3-8 chacun à 27 1/2 et 28 1/4 respectivement. Inco et Texaco ont avancé de 1-2 chacun à 121 et 28 respectivement.

Parmi les uraniums, Rio Algom a progressé de 1-8 à 31.

Dans les papiers, Fraser a régressé de 1 à 16.

Sur le marché canadien, les pertes l'ont emporté sur les gains par 41 à 29.

Agassiz a reculé de deux cents à 53 cents et Carbec Mines de un cent à 45 cents. Brunt Hill a grimpé de sept cents à 79 cents et Wisconsin de 21-2 cents à 24 cents.

L'indice global a régressé de 15 à 150.9, celui des industrielles de 65 à 158.89, celui des services publics de 57 à 127.54, celui des banques de 04 à 131.64 et celui des papiers de 24 à 73.36.

Bourse de Toronto

La liste hésitait, hier, après 3 jours de congé

Les prix étaient instables et les échanges modérés lundi à la Bourse de Toronto.

Seuls les pétroles et les métaux de base ont enregistré des gains modérés. Les industrielles en baisse pendant la majeure partie de la séance, ont terminé la journée sur une note d'instabilité.

Parmi les métaux de base, Preston a avancé de 1-8 à 19 5-8, Northgate a progressé de 1-2 à 12 1-2 et Advocate Asbestos de 40 cents à 2.80.

Dans les pétroles, Fargo a gagné 75 cents à 6.75 et United Canso 15 cents à 4.00. Scurry-Rainbow a fait un bond de 3 à 29 1-2.

Parmi les industrielles, Reichhold Chemicals a grimpé de 3 à 33, White Pass and Yukon Corp. a avancé de 2 à 33 1-2, Levy Industries de 1-7 à 30 3-8 et Massey-Ferguson de 5-8 à 16 5-8.

Brazilian Light and Power a régressé de 5-8 à 14 3-4.

Les aurifères ont été à peu près immobiles. L'indice des industrielles a perdu 10 à 155.80 et celui des aurifères 15 à 192.81. L'indice des pétroles a gagné 1.14 à 187.60 et celui des métaux de base de 54 à 99.15.

Les avances l'ont emporté sur les pertes par 208 à 204.

Titres au Comptoir

Adminis. & Trust	Offre	Dem.
B.C. Moly Wits	24	24
Charter Credit	6	7
Crown Life	2	3
Credico	20	22
Eastern Can. Savings	1/4	5/4
Elect. Associates	4	4 1/4
General Impact	7 1/4	7 1/4
Grenache	2 40	2 60
Industrial Life	14	-
Int. Systems	12 1/2	13
Les Prevoyants	-	7
Leigh Int.	29 1/4	30 1/4
La Prevoyance	15	17
London Life	45	48
Paco	2 1/4	2 1/4
Que. Savings Bank	15	16
Radio Ent.	12	12 1/2
Scintrex	3 1/4	3 1/4
Spar Aero	2 1/4	-
Stability	14 1/4	15 1/4
Stelman	14 1/4	15 1/4
Unican	2 1/4	3

Selon son président directeur général M. Wilfrid A. Major

M. Wilfrid A. Major, président directeur général de la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies déclare en partie ce qui suit dans son message transmis hier en même temps que le rapport annuel: Il est d'usage en étudiant un bilan de jeter un coup d'oeil sur l'actif; remarquons en passant qu'il a franchi le cap des 10 millions pour atteindre une somme de \$10,608,908. Éléments beaucoup plus importants à retenir: le surplus pour la protection des assurés est passé de \$2,642,000 à \$2,868,000. Notons que c'est ce surplus même, constitué par l'investissement des actionnaires et les surplus accumulés et non répartis, qui est pour le public le gage de la solvabilité de la Compagnie. Si l'on y ajoute la réserve de primes non acquises (\$2,795,305), la réserve mathématique d'assurance-Vie (\$89,651) et la réserve de sinistres (\$3,694,494) soit \$6,579,450 — on est en mesure de constater le grand souci que nous portons à garantir les intérêts de nos assurés.

Assurance-Vie active

Durant l'année, l'encours de la branche Vie s'est élevé de 65% pour atteindre au 31 décembre \$18,026,264.

Le nombre de polices d'assurance-Vie ordinaires émises pendant cette même période a augmenté de 33% par rapport à 1966 et représente près de \$10,000,000 de capitaux assurés.

Le revenu brut total de la branche Vie a été de \$224,154, dont \$34,804 provenant des placements.

Nous avons subi en 1967 sur nos opérations d'assurance-Vie un déficit technique net de \$102,303, dont la moitié résulte de l'augmentation régulière de la réserve mathématique.

Assurance générale progressive

Les encaissements bruts en assurance générale sont passés à \$10,306,374, comparativement à \$9,446,737 l'année précédente.

Les sinistres nets encourus ressortent à \$3,822,486 et le bénéfice net de souscription pour l'assurance générale s'est établi à \$112,181 par rapport à la perte de \$97,018 de l'exercice 1966.

Après combinaison des résultats de notre branche générale et de notre branche vie, l'année s'est soldée par un bénéfice net de \$296,794.

A cause de notre développement nous avons continué la réorganisation de certains de nos services dans le but de réaliser des économies et d'augmenter leur efficacité; nous avons notamment installé un bureau de service pour les sinistres à Sherbrooke et un bureau d'assurance-Vie à Québec.

Avaient été nommés par la suite au conseil d'administration MM. C. Bébeur et J.-R. Bourassa Jr.

Nous en profitons enfin pour annoncer le déménagement en fin de semaine de notre siège social à la Place Victoria où nous mettrons à la disposition de notre personnel, de nos courtiers et de notre clientèle une organisation encore plus moderne et dynamique.

Le président de l'Imperial Tobacco Co. of Canada a parlé d'innovation

(CW) — M. John M. Keith, président de l'Imperial Tobacco, a exhorté un groupe d'étudiants réunis en séminaire à Banff, Alta., d'adopter les façons actuelles de penser et de se préoccuper des nouveaux modes de vie.

Le séminaire annuel est patronné par les universités de l'ouest — soit celles de la Saskatchewan, de l'Alberta, de Calgary, de la Colombie britannique et l'université Simon Fraser.

"L'innovation est la base du développement," dit M. Keith, "il s'agit d'un procédé par lequel nous assemblons des objectifs et des idées déjà existants d'une façon différente." Il affirme que la plupart des gens réagissent négativement aux changements proposés.

"Nous cherchons les vieilles choses, les religions d'Etat, un vieux drapeau que nous pouvons reconnaître, un uniforme familier qui nous rappelle des souvenirs patriotiques," dit-il. L'orateur.

Selon M. Keith les institutions réagissent de la même façon. "Pour parler à tout changement qu'ils jugent inopportuns, pour suivre, les institutions religieuses renforcent leur résistance en mettant du formalisme dans les cérémonies, les services militaires établissent l'hierarchie, les gouvernements créent des règles de procédure, les corporations mettent au point des structures organiques."

"Toutefois," dit M. Keith,

"... dans notre technologie qui change constamment, les organismes qui se sont soustraits au changement deviennent incapables d'exister au sein du nouveau milieu et ils sont forcés de s'adapter aux innovations sans quoi ils sont appelés à disparaître."

Selon M. Keith, l'homme d'affaires s'est rendu compte de la nécessité d'encourager le changement d'une manière contrôlée, en établissant des fonctions de recherche et de développement. Il faisait remarquer que l'Imperial Tobacco avait créé une nouvelle organisation indépendante, Innotron International Limited, qui s'occupe entièrement d'innovation.

"Traditionnellement," d'ajouter M. Keith, "l'organisation de l'entreprise à la forme d'une pyramide, si une compagnie possède des divisions, les renseignements passent difficilement de l'une à l'autre. Des développements précieux, tels que de nouvelles innovations dans les produits, ne seront peut-être pas communiqués au président à cause de la trop grande préoccupation avec le présent d'un directeur intermédiaire," affirmait-il.

"Nous avons constitué l'Innotron International dans le but d'améliorer, par l'organisation, les aptitudes d'une compagnie dans le domaine de l'innovation. Cette amélioration doit être apportée sans bouleverser le bon fonctionnement de l'organisation pyramidale, dont le rendement est excellent dans les domaines de l'efficacité et du contrôle de l'exploitation courante."

L'orateur faisait remarquer que le concept de l'Innotron reposait sur trois hypothèses: premièrement, que le groupe responsable des innovations doit fonctionner indépendamment de la pyramide de la compagnie. Deuxièmement, que le groupe Innotron doit comprendre une association horizontale et flexible d'experts professionnels. "La troisième hypothèse," dit M. Keith, "est que le groupe doit avoir la compétence et les ressources pour persuader la direction d'une compagnie nouvellement acquise d'instaurer et de suivre ses idées."

Le président de l'Imperial Tobacco a également affirmé que l'Innotron pourra aussi encourager les changements dans les domaines de la recherche et du développement, de la mise au point de nouveaux produits et de la planification à long terme.

Nominations chez les Boulangeries Weston Limitée



E.M. BELLAMY



V.G. URSAKI

F.A. Riddell, président, les Boulangeries Weston Limitée, annonce les nominations de E.M. Bellamy au poste de vice-président - production, et de V.G. Ursaki au poste de vice-président - vente et commercialisation, qui entrent en vigueur immédiatement.

La Société Weston exploite des boulangeries à Moncton, N.-B., Montréal, Québec, Kingston, Toronto, Kitchener, Essex, Sudbury, Kirkland Lake en Ontario, Winnipeg, Man., Regina, Sask., Calgary, Edmonton, Alta., et Vancouver, B.C., et des points de distribution dans tout le Canada.

M. Bellamy, auparavant directeur général production, a acquis une vaste expérience de l'industrie et dans toutes les usines de la Société au Canada.

M. Ursaki, auparavant directeur général de Toronto, a rempli des postes aux usines de Calgary, Regina, Winnipeg, Sudbury et Kitchener avant sa nomination à la division de Toronto.



Roland Pilonnière

La Canada Trust est heureuse d'annoncer la nomination de M. Roland Pilonnière au Comité consultatif de la Compagnie à Montréal.

M. Pilonnière est président de la Corporation de Crêpe Richelleu et de la Fondation Dr. Roch Despatis Inc., et il est un des directeurs de Alco Steel Co.

Notre marché des obligations

A été moins actif le mois dernier que durant le même mois en 1967

Les émissions d'obligations fédérales, provinciales, municipales et industrielles ont totalisé \$349,792,900 en mars 1968, selon les statistiques compilées par la maison de courtage Wood Gundy Securities Limited.

Le chiffre comparatif pour mars 1967 était de \$741,967,000. Pour les trois premiers mois réunis, le total est de \$732,785,900 pour 1968, contre \$1,436,160 pour 1967.

Les émissions fédérales d'échéance égale ou supérieure à deux ans ont porté en mars 1968 sur \$115,000,000 et consistaient surtout en une émission à 7 pour cent échéant le 1er avril 1973.

Pour le même mois de 1967 le financement fédéral s'était élevé à \$325,000,000.

Au total pour le premier trimestre, Ottawa a émis des obligations pour \$115,000,000 en 1968 et pour \$475,000,000 en 1967.

Les émissions des provinces et celles garanties par elles se sont chiffrées en mars 1968 par \$38,600,000. La principale a été l'émission de la Province de Québec en eurodollar à 7.37 pour cent d'intérêt échéant en mars 1973.

Bourse de N. Y.

Allure mixte hier à Wall Street, après 3 jours francs de congé

(AFP) — Le marché s'est nettement raffermi après avoir récupéré des baisses sensibles (plus de six points à l'indice des industrielles) dues, à l'ouverture, au prises de bénéfices. La demande s'est assurée un net avantage, en fonction de l'aisance avec laquelle ces dernières ont été absorbées. En clôture, le nombre des hausses l'a emporté sur celui des baisses, dans un rapport de 7 à 5. Le marché a, une fois de plus, été très actif. La hausse de l'indice des industrielles a été appuyée par celle de sept points enregistrée par Du Pont qui continue d'être influencée par la progression de 20% dans ses bénéfices trimestriels. Par contre, General Motors a perdu 1-1/8 en fonction d'une diminution de plus de 3% dans les ventes de la compagnie au cours du premier tiers d'avril par rapport à la même période de l'année dernière. Parmi les machines, les télévisions en couleurs, les avions à réaction, les sidérurgiques hebdomadaires à augmenté de 0.3% et les mines d'or. Par contre les baisses ont dominé parmi les compagnies aériennes, les ordinateurs, les constructions électriques (trois groupes particulièrement fermes la semaine dernière) et les magasins. Parmi les plus actifs Polaroid a perdu 5 7/8 en raison de bénéfices trimestriels décevants et d'une diminution de 7% dans son chiffre d'affaires.

Cours des changes

Algonqu du Sud	Rand	132
Allemagne	Deutsche Mark	2713
Angleterre	Livre	2,396
Argentine	Peso	9031
Australie	Dollar	1,214
Autriche	Schilling	9420
Belgique	Franc	9218
Bresil	Cruzeiro Novo	3380
Chili	Escudo	1475
Danemark	Couronne	1451
Espagne	Peseta	9356
France	Franc	2195
Grèce	Dracme	2964
Inde	Rupie	901720
Israël	Sheqel	1,081-16
Italie	Lire	1013
Japon	Yen	1,2179
Mexique	Peso	0865
Norvège	Couronne	1,013
Nouvelle-Zélande	Dollar	1,2179
Pérou	Sol	0284
Suède	Couronne	2590
Suisse	Franc	2492
Tchécoslovaquie	Couronne	1505
Venezuela	Bolivar	2410

Notez notre changement

D'ADRESSE ET DE TÉLÉPHONE

29e étage

PLACE VICTORIA

MONTRÉAL 3, QUÉ.

Tél. : 878-1611

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

font part que leurs bureaux de Montréal sont maintenant situés à

Suite 3100, Place Victoria

Montréal 3 **Téléphone 861-5741**

GÉRARD PARIZEAU LTÉE

Courtiers d'assurances agréés

GÉRARD PARIZEAU MICHEL PARIZEAU
MARCEL MASSON GERALD LAHRIE
ANDRÉ TOWNER JULE

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Pascual atteint les 2,000 retraits et plus

Baseball hier

Ligue Américaine
 California 000 000 000-0 7 1
 Washington 010 000 100-7 10 1
 Ellis, Hamilton 3, Burgett 7, Rojas 8 et Rodgers, Pascual et Bryan G. Pascual.
 1-1 P. Ellis, 0-1 Cr. Washington, McMullen 1, Bowen 1.

Oakland 000 100 230-6 7 1
 New York 000 000 000-0 7 1
 Odom et Roof, Stuttemyer, Womack 8 et Gibbs, G. Odom, 1-0 P. Stuttemyer, 1-1 Cr. Oakland, Jackson 2, Webster 1 New York, Tresh 1.



AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
 Philadelphia à Los Angeles (1)
 Cincinnati à Chicago
 St-Louis à Atlanta (1)

LIGUE AMÉRICAINNE
 Chicago à Cleveland
 Detroit à Boston
 Oakland à New York

HIER
 Ligue Nationale
 St-Louis (Gibson 0-0) à
 Atlanta (Davis 0-1) SOIR
 New York (Seaver 0-0) à
 Houston (Wilson 1-0) SOIR
 Pittsburgh (Veale 0-0) à
 Los Angeles (Singer 0-1) SOIR
 (Seules parties au programme)

Ligue Américaine
 California (Ellis 0-0) à
 Washington (Pascual 0-1) SOIR
 Minnesota (Boswell 0-0) à
 Baltimore (Phoebe 1-0) SOIR
 Oakland (Odom 0-0) à
 New York (Stuttemyer 1-0)
 Detroit (Wilson 0-1) à
 Boston (Siegelbaum 0-0) (renne)
 (Seules parties au programme)

LIGUE NATIONALE
 G P Moy. Dif.
 Houston 4 1 800 -
 St-Louis 3 1 750 1/2
 Pittsburgh 3 1 550 1/2
 New York 2 2 500 1 1/2
 Chicago 2 2 500 1 1/2
 San Francisco 2 2 500 1 1/2
 Atlanta 1 2 333 2
 Cincinnati 1 2 333 2
 Los Angeles 1 2 250 2 1/2
 Philadelphia 1 4 200 3

LIGUE AMÉRICAINNE
 G P Moy. Dif.
 Minnesota 4 1 1000 -
 Detroit 3 1 750 1
 Baltimore 2 1 667 1 1/2
 Cleveland 2 2 500 2
 California 2 2 500 2
 Boston 2 2 500 2
 New York 1 2 333 2 1/2
 Oakland 1 2 333 2 1/2
 Washington 1 3 250 3
 Chicago 0 3 000 3 1/2

Le vétéraneur Gilles Lachance approche rapidement la marque de \$100,000 en gains depuis la reprise des activités à Blue Bonnets le 28 janvier dernier. Après 58 programmes, le jeune et talentueux pilote montréalais a remporté \$84,686 en vertu d'une fiche de 40 triomphes, 39 deuxième places et 37 troisièmes en 242 courses.

Si Lachance maintient cette allure, il aura d'excellentes chances de surpasser son record de l'année dernière, lorsque ses chevaux lui

WASHINGTON — Camilo Pascual a passé la marque magique des 2,000 retraits réussis, hier après-midi, en conduisant les Sénateurs de Washington à un gain de 7 à 0 sur les Angels de la Californie avec une performance de six coups sûrs au monticule.

Pascual dont la fiche actuelle est de 1-1, a atteint les 2,000 retraits dans la quatrième manche puis il est devenu par la suite l'unique joueur encore actif dans la ligue Américaine de baseball à afficher plus de 2,000 compléments en finissant la partie

avec neuf nouveaux retraits à son actif.

Ken McMullen a fourni tout le support nécessaire à Pascual en claquant son premier circuit de la saison dans la seconde manche, aux dépens du lanceur perdant Sammy Ellis.

Ellis, qui en était à ses débuts dans la ligue Américaine après être passé des Reds de Cincinnati, au terme de la dernière saison, a retiré huit frappeurs en quatre manches et un tiers. Puis, il a accordé cinq points aux Sénateurs dans la cinquième manche.

Les Yankees ont perdu Pepitone!

NEW YORK — Les Yankees de New York de la ligue américaine de baseball ont annoncé que leur joueur de champ centre, Joe Pepitone, qui a été blessé lors de la joute contre les Twins du Minnesota, souffre d'une fêlure à un os du coude gauche.

La direction des Yankees a annoncé que le nom de Pepitone serait placé sur la liste des joueurs indisponibles pour une période de 21 jours.

fre d'une fêlure à un os du coude gauche.

La direction des Yankees a annoncé que le nom de Pepitone serait placé sur la liste des joueurs indisponibles pour une période de 21 jours.

Gilles Lachance approche les \$100,000 en gains!

Le vétéraneur Gilles Lachance approche rapidement la marque de \$100,000 en gains depuis la reprise des activités à Blue Bonnets le 28 janvier dernier. Après 58 programmes, le jeune et talentueux pilote montréalais a remporté \$84,686 en vertu d'une fiche de 40 triomphes, 39 deuxième places et 37 troisièmes en 242 courses.

Si Lachance maintient cette allure, il aura d'excellentes chances de surpasser son record de l'année dernière, lorsque ses chevaux lui

avaient rapporté \$219,412 à Montréal. Incidemment, c'était la première fois qu'un conducteur gagnait mieux que \$200,000 en une année sur les pistes montréalaises.

Lachance devance de loin son proche rival dans le domaine de l'argent. Adrien Bédard vient en deuxième avec \$54,253, grâce à un record de 25-23-20 en 191 départs.

Henri Filion, André Boucher et Percy Robillard suivent avec des gains respectifs de \$50,264, \$47,358 et \$42,563.



DEBAT INUSITÉ - Ce n'est pas tous les jours en effet qu'une erreur aussi dramatique que celle commise par le golfeur Roberto de Vicenzo est notée sur une carte de pointage dans un tournoi majeur de golf. L'erreur commise sur la carte de pointage de De Vicenzo a provoqué ce débat lors du tournoi des Maîtres, et lui a coûté la victoire qui est allée à Bob Goalby. Ci-haut, De Vicenzo (à droite) semble se désintéresser totalement de la vérification que Goalby et Ray Floyd sont à faire de sa carte de pointage sous les yeux de la foule.

(Téléphoto PA)

Sensationnel retour de Margaret Smith!

JOHANNESBURG — L'Australienne Margaret Smith-Court, qui a effectué un retour au jeu il y a à peine quelques mois, semble avoir retrouvé sa forme d'antan.

Elle vient en effet de remporter le championnat international des simples de tennis de l'Afrique du Sud en dispo-

sant de la britannique Virginia Wade 6-4 et 6-4.

De plus en compagnie de Bob Hewitt, un sud-africain, elle a atteint la finale des doubles mixtes en battant l'équipe composée des sud-africains Fred McMillan et Annette Van Zyl 6-4 et 6-4.



Triomphe de Peugeot

NAIROBI (AFP) — Le Polonais Zbigniew Nowicki et le Kenyan Patrick Cliff sur Peugeot 404 à injection ont remporté hier le 15ème "East African Safari" qui s'est terminé en début d'après-midi à Nairobi.

Les vainqueurs n'ont franchi la ligne d'arrivée qu'en seconde position derrière les Kenyans Peter Grant sur Ford Cortina Lotus, mais ayant encouru moins de pénalisations que ces derniers, ils l'emportent au classement final.

Actuellement seuls ces deux équipages ont rallié Nairobi et il semble que 6 véhicules seulement sur les 92 au départ franchiront la ligne d'arrivée.

Depuis Arusha, à 270km de la capitale kenyenne, on est sans nouvelle de Bert Shankland et Chris Rothwell, sur Peugeot 404, vainqueurs l'an dernier, et de l'équipe féminine Lucille Cardwell/Geraldine Davies sur Datsun et il semble, bien que la confirmation n'ait pas été donnée officiellement que ces concurrents soient éliminés.

TENNIS

JOHANNESBURG (AFP) — L'Américain Marty Riessen et la Rhodésienne Pat Walkden ont remporté hier après-midi la finale du double mixte des Internationaux de tennis d'Afrique du Sud, en battant le Sud-Africain Bob Hewitt et l'Australienne Margaret Court en trois sets: 6/8, 6/4, 6/4.



BRUNDAGE A JOHANNESBURG — Le président du CIO, M. Avery Brundage, a fait hier une visite surprise à Johannesburg, en Afrique du Sud. Ci-haut, il est photographié à son arrivée à l'aéroport Jan Smuts. (Téléphoto PA)

Coup de théâtre

JOHANNESBURG, Afrique du Sud — Un coup de théâtre s'est produit dans l'affaire de la participation de l'Afrique du Sud aux Jeux de Mexico.

Monsieur Avery Brundage, président du Comité olympique international, est arrivé à Johannesburg en Afrique du Sud d'une manière tout à fait inopinée, hier.

Il doit avoir des entretiens avec les délégués du comité olympique sud-africain.

On sait qu'une réunion extraordinaire du bureau exécutif du comité olympique international est prévue pour les 20 et 21 avril à Paris pour étudier cette question.

L'arrivée de monsieur Brundage à Johannesburg a fait naître toutes sortes de spéculations et d'aucuns ont même jusqu'à prétendu qu'il vient demander aux responsables sud-africains de décider d'eux-mêmes de ne pas se rendre à Mexico.

D'autre part il a été rendu public à l'occasion de cette visite que le comité d'organisation mexicain n'avait pas encore adressé d'invitation officielle au comité sud-africain.

Des amendes qui totalisent \$3,800.

Campbell sévit sévèrement contre Allen et Bowman!

Le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale de hockey, a hier imposé des amendes totalisant la somme de \$3,800 aux pilotes Scotty Bowman, des Blues de St-Louis et Keith Allen, des Flyers de Philadelphie, ainsi qu'à quatre joueurs des deux équipes.

Campbell a pris ces sanctions à la suite d'une dernière bagarre qui a opposé Barclay Plager des Blues, Pat Hannigan, Don Blackburn et le gardien Doug Favell, des Flyers, samedi soir au Spectrum de Philadelphie, pendant un match des séries éliminatoires de l'Ouest.

Allen et Bowman devront verser chacun la somme de \$500 à la ligue Nationale parce qu'ils n'ont pas su faire régner la discipline au sein de leurs équipes qui, depuis le début des éliminatoires, se sont livrées plusieurs combats de boxe. Barclay Plager, le défenseur des Blues devra quant à lui verser au trésor la somme de \$275, Pat Hannigan et Don Blackburn \$200 chacun et enfin Doug Favell \$150.

Plager avait chargé un officiel (Bill Friday) en protestant contre une punition qui venait de lui être infligée. Il devait alors verser une amende automatique de \$50 pour s'être vu conséquemment chassé du match par l'officiel, en plus de \$25, suite à une punition de mauvaise conduite.

Au lieu de s'exécuter comme l'exigeait l'officiel, Plager a argumenté longuement et de ce fait, a encouru l'amende additionnelle de \$200 que M. Campbell juge nécessaire dans son cas.

A 9-13 de la troisième période, Noël Picard et Claude Laforge en sont venus aux coups derrière les filets des Blues. Alors que les officiels croyaient avoir rétabli l'ordre, Pat Hannigan et Don Blackburn des

Flyers ont sauté sur la glace pour se mêler à la bagarre. Ils furent rapidement suivis sur la glace par tous leurs coéquipiers exception faite du gardien Glenn Hall. L'arbitre Friday a alors décerné une punition mineure, deux majeures et une punition automatique de mauvaise conduite à Noël Picard, Dickie Moore et Craig Cameron recurent également des punitions majeures. Friday a aussi décerné une mineure et une majeure à Claude Laforge et des majeures à John Miskuk et au gardien Favell.

Des amendes de \$50 furent décernées à Picard et Favell qui persistèrent dans leurs échanges de coups avec l'adversaire. Enfin, tous les joueurs qui quittèrent le banc pour se mêler à la bagarre durent payer des amendes de \$50 chacun. Campbell jugeant que ces dernières amendes étaient insuffisantes les a hier portées à \$100, exception faite de Blackburn et Hannigan qui devront payer \$200.

Quant aux pilotes, Bowman devra verser \$400, et Allen \$500.

Sommaire des amendes

St-Louis: pilote Scotty Bowman \$500; Barclay Plager \$275; Noël Picard \$75; Al Arbour, Jim Roberts, Red Berenson, Frank St. Marseille, Gary Sabourin, Bill McCrea, Gerry Melnyk, Don McKenney, Terry Crisp, Craig Cameron, Jean-Guy Talbot, \$100 chacun: total \$1,850.

Philadelphie: pilote Keith Allen \$500; Pat Hannigan, Don Blackburn, \$200 chacun; Doug Favell \$150; Joe Watson, Jean Gauthier, Lou Angotti, Léon Rochefort, Brit Selby, Bill Sutherland, André Lacroix, Ed Hoekstra, Larry Zeidel, \$100 chacun: total \$1,950.

LIQUEURS

avec une vraie saveur Hollandaise

Faits d'ingrédients naturels importés et selon les recettes originales de Wynand Fockink, Hollandaise. Crème de Menthe, Triple Sec et Gin de Genève.

Wynand Fockink
 AMSTERDAM • HOLLANDE

DISTILLERIES ET IMPORTATIONS AU CANADA PAR H. CORRY DISTILLERY LIMITED, MONTREAL



LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

LUCIEN LAVERDURE INC.
 8852 Boul. St-Laurent
 (nord du boul. Métropolitain)
 Tél.: 384-9040

ENEZ VOIR...

2000 raquettes de tennis "68"
 Vaste choix de bicyclettes
 Tout pour le golf et le baseball
 La maquette du fameux tennis club 4 saisons.

ouvert jeudi-vendredi 9 p.m. samedi 3 p.m.

Prix spéciaux pour les institutions religieuses et les membres de clubs.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION
 CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
 EST DÉMÉNAGÉ À
 7035 AVE DU PARC
 MONTREAL 15 270-1141

1917 1967

VOUS Y TROUVEREZ
 TOUT POUR LE BUREAU

STATIONNEMENT

Encouragez nos annonceurs

Brevets d'invention
 MARQUES DE COMMERCE
 Marion, Robic & Robic
 ci-devant
 Marion & Marion
 2100, rue DRUMMOND
 Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien
 Jean K. Malouf Inc.
 Entretien - Réparations
 RA. 1-9630
 6305, 25 ave. Rosemont

La Charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,400.
 Elby Dream 5 7 2E 3 1 1 1 2 209 A. St-Amour 36,70
 Archie Mon 5 7 8 3E 2 1 2 209 A. St-Amour 36,70
 Eddie Roy Jr 4 4 6 6 6 4 1 3 1/2 209,2 P. Massé 23,20
 Lemay's Albee 8 8 8 7E 8E 5 4 1 1/2 209,2 M. Turcotte 11,30
 Cherry France 1 1 5 5 4E 3 2 5 3/4 209,4 A. Boucher 2,70
 Lave Fast 2 2 3 4 7E 5 1 6 10 210 L. Bergeron 6,30
 Sahrin Marie 6 6 1 8E 2 3 1 7 3 212 G. Lachance 4,80
 Major Law 3 3 4E 2E 1E 8E 8 213,3 A. Bédard 5,40
 7 Elby Dream 75,40 13,30 6,40 Temps: 31,2 1,04,3 1,35,4 2,09
 5 Archie Mon 2,30 2,40 Piste rapide.
 4 Eddie Roy Jr 1,20

DEUXIEME COURSE - 67-6 NW \$4,000. - Condition - Amble 1 mille - Bourse: \$1,900.
 Archer Hanover 2 2 3 7 2 2 1 1/2 209 G. Lachance 2,45
 Marcus Mahone 4 4 2 2 1 1 1 2 1/2 209,2 R. Barriac 21,25
 Promp Victor 2 2 4E 4 3E 3 3 3 4 209,3 G. Bouchette 2,60
 Jacques 7 7 6 6 5E 4 1 4 2 209,2 J. Hébert 42,60
 The Fighter 1 1 5 5 4 4 5 8 5 4 209,4 D. Houle 18,40
 Latrad, Hanover 2 2 8E 8 6 1 6 5 1/2 209,3 D. White 14,30
 Don C. 6 6 7 7 7 7 7 7 7 7 209,4 A. Boucher 13,20
 High 8 8 1E 1 6 8 8 8 209,4 Y. Desjardins 45,40
 3 Archer Hanover 6,90 2,80 2,20 Temps: 30 1,03,4 1,34,1 2,06
 4 Marcus Mahone 2,80 2,40 DOUBLES: 7-3 Payé: \$345,20
 5 Promp Victor 2,40 Piste rapide.

TROISIEME COURSE - 67-6 NW \$7,000. - Condition - Amble 1 mille - Bourse: \$3200.
 Final Count 3 3 2 3 1E 1E 1 1/2 209,4 R. Farington 4,30
 Monitor Lobell 4 4 4 4 2E 2 1 2 3 4 209 G. Lachance 3,05
 Monitor Pick 8 8 1E 4 3 1 3 3 4 209,1 M. Picard 7,40
 Lively Pick 6 6 6 7 7 7 5 4 1 2 209,2 R. Turcotte 71,30
 Shellback 6 6 6 7 7 7 5 4 1 2 209,2 R. Turcotte 71,30
 Armbrus Granite 7 7 3E 1 3 4 1 5 6 209,2 L. Pelletier 6,40
 Rock Front 5 5 8 8E 5 5 2 6 3 4 209,3 G. Hanna 7,20
 Serrit Dns Mar 1 1 7 7 8 8 8 8 8 209,1 G. Gendron 22,20
 3 Final Count 10,60 5,30 3,20 Temps: 29,3 1,02,2 1,31,1 2,04,1
 4 Monitor Lobell 4,70 3,90 Piste rapide.
 5 Lively Pick 2,30

QUATRIEME COURSE - 67-6 NW \$3,000. - Condition - Trot 1 mille - Bourse: \$1,800.
 Phileas 7 7 6 6 3E 2 1 1 1/2 209 G. Lachance 2,05
 Kayrib 2 2 3 3 4 3 3 2 1/2 209,1 A. Bédard 3,70
 Study, Atway 1 1 2 1 1 1 1 1 1/2 209,2 A. Boucher 1,70
 Two Mount, Kane 8 8 7 7 7 7 8 8 2 209,1 R. Grandmaitre 35,40
 Eph Song 6 6 5E 4 5E 6 1 5 1/2 210,4 M. Picard 8,40
 Duc Carol 5 5 4 4 5 5 5 5 5 5 211 J. Martineau 61,40
 Superior Lat 3 3 3E 2 3 4 1 3 4 211,3 R. Calvé 4,20
 Lady Mini 4 4 8E 8 8 8 8 8 8 211,3 G. Poulin 45,60
 7 Phileas 610 2,90 2,20 Temps: 32,1 1,05 1,37,2 2,09
 2 Kayrib 410 2,70 DOUBLES: 2-7 Payé: \$17,50
 1 Study Atway 2,50 Piste rapide.

CINQUIEME COURSE - 3-4-5 ans - Condition - Amble 1 mille - Bourse: \$1,800.
 George Adis 6 6 8 8 5 5 1 1 2 209,2 R. Farington 22,05
 Minooe 4 4 7 7 4E 3 1 2 2 209,4 D. MacTavish 4,80
 Helen Mir 7 7 2E 4 2E 1 2 3 4 209,1 G. Ballington 13,80
 The Bootlegger 2 2 1 1 6 1 4 1 1/2 209,1 G. Poulin 7,60
 Dixon Adis 5 5 5E 1 1 4 4 4 4 209,1 J. Brousseau 4,30
 Liberty Farr 3 3 6 6 5E 2 1 6 4 209,1 L. Farington 19,20
 Coolidge 8 8 3E 2 3 7 1 7 4 209,4 M. Lefebvre 4,20
 Lee Bowler 1 1 1 1 3 3 6 6 8 8 210 G. Lachance 11,40
 6 George Adis 610 410 3,70 Temps: 31 1,03 1,35,1 2,07,2
 3 Minooe 510 4,20 Piste rapide.
 7 Helen Mir 510

SIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,400.
 Uncle Ben 1 1 4 4 1 1 1 1 1 1 210 P. Robillard 3,95
 Beans Chole 3 3 5 5 5 5 1 2 3 4 210 J. Hébert 4,80
 Lee Gratian 4 4 2 2 4 4 4 4 4 4 210,1 D. Gillis 4,70
 Judy Chief 7 7 8 8 6E 7 2 4 2 210,1 M. Picard 61,40
 Cavalcade Mike 6 6 6 6 6E 8E 8E 8E 8E 210,3 M. Turcotte 21,40
 Prairie Pointer 8 8 3E 3 3 7 7 6 6 2 210,3 G. Lachance 21,40
 Peck Dams 5 5 1E 3 3 3 1 3 3 3 211 C. Bélanger 8,60
 Hickory Holly 2 2 3 3 1E 2 3 1 8 8 211 R. Farington 22,05
 1 Uncle Ben 9,90 5,20 410 Temps: 32,2 1,05 1,37 210
 3 Beans Chole 510 4,70 Piste rapide.
 4 Lee Gratian 4,80

SEPTIEME COURSE - A réclamer - Amble 1X - 1 mille - Bourse: \$1,500.
 Okeas Chuck 5 5 2 2 3 2E 2 1 1 1/2 209 G. Lachance 21,00
 Wee Governor 6 6 1 2 3 4 2 2 3 209,3 G. Pelletier 7,30
 Irish Eddie 6 6 7 7 7 7 6 6 6 6 209,1 J. Charron 31,20
 Barry Minbar 1 1 6 6 6 6 6 6 6 6 209,2 C. Poulin 7,60
 West, Express 3 3 3 1 1 1 1 1 1 1/2 209,2 R. Turcotte 7,40
 D.C. Champ 2 2 4 4 4 4 4E 3 1 5 3 210 J. Brousseau 4,30
 Milton Hanover 7 7 8 8 8 8 7 7 4 1/2 210,3 R. Barriac 46,40
 Armbrus Exploit 4 4 5 5 5 5 8 8 8 8 211,2 M. Lefebvre 5,30
 5 Okeas Chuck 4,00 2,70 2,40 Temps: 32,4 1,04,1 1,35,4 2,08
 8 Wee Governor 4,70 3,20 DOUBLES: 6-8 Payé: \$11,70
 1 Barry Minbar 4,70 3,70 Piste rapide.

HUITIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,800.
 Tenness, Bresse 2 2 2 2 2 1 2 1 2 1/2 209,1 G. Filion 23,10
 Johna Joy 1 1 3 3 4 5 2 2 1 1/2 209,3 M. Turcotte 5,30
 Lester Hanover 4 4 4 3E 3E 4 3 4 1/2 209 A. Boucher 8,40
 Battle C Adis 6 6 1 1 1 1 3 1 4 2 209,4 T. Horton 6,70
 Senior Adis 5 5 5 5 6 6 6 6 6 6 209,1 G. Ballington 8,60
 R. Mary Marie 8 8 7 7 7 7 1 1 1 1/2 209,2 P. Robillard 21,50
 Drum, Widespread 3 3 6 6 5E 4E 5 1 1 1 210,3 G. Lachance 4,00
 Treasure Mir 7 7 7 7 8E 8 8 8 8 211,4 A. Bédard 5,40
 2 Tenness, Bresse 6,20 3,20 2,40 Temps: 31,4 1,03,3 1,35 2,07,1
 4 Lester Hanover 4,20 3,40 Piste rapide.

NEUVIEME COURSE - Préfère - Trot 1 mille - Bourse: \$8,000.
 Jill Fodor 2 2 3 3 3E 3 1 3 1/2 209 G. Lachance 1,55
 Lauries Mon 4 4 1 1 1 1 1 1 1 1/2 209,4 D. MacTavish 3,40
 Bluff 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 210,1 R. Farington 71,20
 Agna Duk 1 1 2 2 2 2 3 3 4 4 210,1 J. Hébert 14,30
 Vins First 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 210 C. St-Jacques 10,40
 2 Jill Fodor 510 2,50 2,20 Temps: 32,1 1,05,4 1,35 2,09
 3 Blue Way 2,70 2,30 (4) Lauries Mon a fini 3e et 4e place
 1 Agna Duk 2,70 Piste rapide.

DIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: \$1,800.
 Easter Guy 1 1 3 3 3E 1E 1 1 1/2 211,2 G. Gendron 22,55
 Leri Johnston 8 8 8E 7E 7E 4 1 2 1/2 211,4 J. Hébert 11,30
 Bob Dickson 2 2 4 4 5 5E 3 4 2 2 212 A. Bédard 8,40
 Success Mark 7 7 1E 1 2 2 2 1 4 3 212 L. Bourgeois 45,40
 Good Job 6 6 7 6E 6E 7 1 2 2 212,3 M. Turcotte 3,80
 Good Girl Mir 5 5 6 8 8 8 8 8 8 8 212,3 S. Grise 2,60
 Miss Betty Ann 4 4 4 4E 4E 2 1 7 3 212,4 S. Piché 3,60
 Barbaramay 3 3 2 2 2 2 6 6 8 8 213,2 C. Rocheleau 51,30
 1 Easter Guy 710 4,40 3,20 Temps: 34,1 1,06,2 1,36,3 2,11,2
 8 Leri Johnston 6,40 5,40 EXACTA: 1-8 Payé: \$

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Les inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - TROT - A réclamer \$1500 - Allocations pour 1^{er} âge et le sexe.

5- Scotch Vanity	G. Lachance	Oublié en dernière	3-1
1- C.H.D.	M. Masse	En quité d'une lère	7-2
2- Julian Nathan	M. Turcotte	Dans l'argent	4-1
1- Henry Jones	A. Lavoie	Position sidère	5-1
3- Paul Ball	L. Bergeron	"strike out" ?	6-1
7- Lord Sanyon	A. Hana	Doh !	6-1
6- Homet Pato	P. Lebeuf	Mince chance	7-1
8- Latta Jack	P. Gosselin	Tassona...	12-1

Aussi éligibles: Notation - G. Gosselin
Jinks Worthington - J.C. Martineau -

DEUXIEME COURSE - AMBLE - A réclamer \$1500 - Allocations pour 1^{er} âge et le sexe.

7- Amos Jonatan	C. Desjardins	A gagné sa dernière	3-1
2- Tony Clap	P. Lavoie	Lot aussi	9-2
1- Ronnie Chief	M. Turcotte	La pile	4-1
2- Midnight Babe	M. Bouvette	Pas vaincu	9-2
1- Express Belle	G. Desrochers	Une tentative	5-1
3- Quake Fritz	C. Pelletier	Mauvaise position	6-1
3- Mac's Mary	G. Lachance	Difficile	8-1
6- Grand View	L. Bergeron	Pas plus facile	8-1

Aussi éligibles: Josselin On Top - M. Gosselin
Cash In - Hana, Pilon

TROISIEME COURSE - AMBLE - A réclamer (handicap) \$8000-39000-310,000 - All. pour 1^{er} âge et le sexe.

6- Father Land	Hana, Pilon	Vaincu sa position	3-1
2- Alvin Brumson	L. Pelletier	Ne pas négliger	7-2
1- Mighty Go	L. Turcotte	Mérite considération	1-1
1- Hay Man	J.P. Charon	Péle ne mai j'avais	5-1
2- Speedway Time	G. Lachance	Avec difficulté	5-1
3- Knight Hal	A. Rubin	Gups...	8-1

QUATRIEME COURSE - TROT - 3/4 et 5 ans seulement - Non-gagnants de \$5000 - A vie ou novices.

6- Vana Steam	A. Boucher	Il est prêt	3-1
2- Lobe Hanover	J. Jodoin	Capable	7-2
7- Dominique Boy	G. Lavoie	Il peut	4-1
3- Hossier Beale	L. Pelletier	Ne pas négliger	9-2
1- Hovest Dren	M. Bouvette	Inactif depuis 66	6-1
2- Stearns Mir	G. Lachance	Bon conducteur	6-1
4- Two Mountain Pury	R. Gaudreault	Avec effort	8-1
8- Lady Mary	C. Desjardins	Bien négligé...	10-1

Aussi éligibles: Ticket Affair - A. Bédard

CINQUIEME COURSE - AMBLE - 3/4 et 5 ans seulement - Non-gagnants de \$6,500 - A vie ou novices.

7- Mike Drummond	A. Boucher	Ne dédaigner pas	3-1
1- Lyell Hanover	J. Jodoin	De 1 ^{er} à 2 nd	7-2
1- M.B.M.	P. Lavoie	Pas 1 ^{er} M.....	4-1
3- Flashy Merry	A. Bédard	Entre bonne main	9-2
8- Champ's Knight	G. Gosselin	Mauvaise position	5-1
2- Two Mountain Vane	R. Gaudreault	Les mains	6-1
6- Dravado Pick	G. Lavoie	Pas cette fois	8-1
2- Paul Angus	M. Lavoie	Non	10-1

SIXIEME COURSE - AMBLE - A réclamer \$3500 - Allocations pour 1^{er} âge et le sexe.

1- Adan Hanover	Hana, Pilon	Piable au rendez-vous	3-1
6- Adios Ray C.	Joe. Poely	A fait son preuve	7-2
7- Wonderful Girl	C. Poulin	Tout Charlie ?	4-1
4- G.V. Ithaf	L. Bergeron	3 candidats	5-2
1- Gen Direct	M. Lefebvre	Vaut un vieux 32	5-1
5- First Down	A. Hana	Part de loin !	6-1
8- Bugged Pick	A. Desjardins	Un premier départ '68	6-1
2- Tuffy Aclain	P. Gosselin	A surpris récemment !	8-1

SEPTIEME COURSE - TROT - Non-gagnants de \$5000 en 67-68; Aussi non-gagnants de \$5000 à vie; ou à réclamer \$5000 - Allocations pour 1^{er} âge et le sexe.

5- Primo Hanover	J. Jodoin	A coup sûr	2-1
7- Gola's G.	G. Lachance	Du peloton	7-2
6- Troubadour	D. Gosselin	Dien à Québec...	4-1
3- Speedy C.H.	Hana, Pilon	Bonne qualification	9-2
1- Miss Profit	Pas nommé	Seul profit ?	5-1
1- Leading Uncle	C. St-Jacques	Facteurs inconnus	5-1
7- Wabash Charley	R. Bourdon	5 en 6-chance de classe	6-1
8- Pappas Hanover	R. Bourdon	A vos risques	8-1

Aussi éligibles: Newport Venture - L. Turcotte
Ambro Earl - L. Bourdon

HUITIEME COURSE - AMBLE - Non-gagnants de \$1500 en 67-68 - DOUBLES \$2,200

1- Spangler Frost	A. Boucher	Dans le coup	3-1
8- What Now	G. Lachance	Une 2e de suite ?	7-2
3- Cindy Rose	R. Colwell	Premier départ '68	4-1
7- Fairwell Light	Hana, Pilon	Mauvaise dernière	9-2
3- Inveke	C. St-Jacques	Est-il prêt ?	5-1
2- Miss Bonnie Blue	P. Gosselin	Bien au départ	6-1
1- Paulo Mir	G. Lavoie	Tou probable	8-1
6- Red Rex	A. Bédard	Une surprise ??	8-1

NEUVIEME COURSE - AMBLE - Non-gagnants de \$11,000 en 67-68; Aussi non-gagnants de \$10,000 à vie; ou à réclamer \$12,000 - Allocations pour 1^{er} âge et le sexe.

1- Glenquhart	M. Brochu	Solide nouveau venu	3-1
3- Belle Wilson	C. Poulin	Pour sa réputation	7-2
7- Urrall	R. Farrington	Un certain succès	4-1
6- Super Dares	G. Lachance	Un succès certain...	9-2
2- Bell Dore	R. MacTavish	A surveiller	5-1
1- Star Ace	P. Gosselin	Doh !	6-1
8- Mike Rainbow	M. Picard	Longue route	6-1
5- Succées Brook	G. Bédard	Fort son possible...	8-1

DIXIEME COURSE - AMBLE - A réclamer \$2,000 - Allocations pour 1^{er} âge et le sexe.

5- Sweet Harmony	C. Pelletier	Ka-Bow !	3-1
1- Fairway	J.J. Martineau	De l'argent	7-2
2- Shafter Diamond	S. Gosselin	Une protection	4-1
1- Arwanna Scott	D. Gosselin	Imprévisible...	9-2
3- Admiral Richelieu	J. Bédard	Qui sait ?	5-1
6- John D.C.	C. Lavoie	Avec opposition	8-1
7- Villin's Boy	M. Héroux	Tout instant	8-1
8- Prince E. Gratton	L. Bourdon	Les obstacles...	10-1

Aussi éligibles: Battle D. Adios - Y. Gosselin
Little Bit Moken - P. Gosselin

Le 6e match est présenté ce soir

Francis demeure confiant bien que ses Rangers soient acculés au mur

NEW YORK — Bien que son équipe ait perdu trois parties de suite contre les Black Hawks de Chicago, l'entraîneur des Rangers de New York, Emile Francis, estime que ses hommes peuvent encore remporter leur demi-finale.

Il est vrai que le but vainqueur, dimanche, marqué par Bob Schmautz a été un but heureux, car le lancer de loin de Schmautz a dévié sur le bâton de Jim Neilson, prenant complètement Ed Giacomini par surprise.

La sixième partie de cette série aura lieu ce soir à Chicago et, advenant une victoire des Rangers, la septième et dernière partie sera disputée jeudi soir à New York. Dans la division ouest, les deux séries en sont rendues au même point: trois victoires

à deux pour St. Louis contre Philadelphie, et pour Los Angeles contre Minnesota.

La lutte reprendra ce soir Angeles jouera contre les North Stars à Minneapolis-St. Paul et les Flyers de Philadelphie contre les Blues à St. Louis.

Pendant ce temps les Canadiens de Montréal jouissent d'un repos bien mérité entrecoupé de quelques séances d'entraînement.

Chambardement chez les compteurs

Alors qu'en saison régulière de la ligue Nationale de hockey aucun joueur de la division ouest n'a figuré parmi les dix meilleurs compteurs du circuit, depuis que les séries éliminatoires ont débuté

cinq joueurs des nouvelles équipes figurent parmi les dix premiers au classement.

Suivant une habitude qui lui est chère, Stan Mikita des Hawks, grâce à deux passes en fin de semaine, s'est emparé de la première place avec sept points, deux buts cinq passes.

La seconde place est détenue par Lowell McDonald, des Kings de Los Angeles, (trois buts et trois passes pour six points).

Ray Cullen, des North Stars du Minnesota est troisième avec cinq points.

Puis onze joueurs sont à égalité avec quatre points dont cinq des clubs de l'ouest et six des club de l'est.

Quoique ne figurant pas dans le tableau, la recrue Rosaire Paiement, des Flyers de Philadelphie, a été le joueur le plus en évidence en fin de semaine grâce à son tour du chapeau dans la victoire des Flyers sur les Blues au compte de 6-1.

Compteurs de la LNH

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	3	4	7
Cullen, Minnesota	2	3	5
Gilbert, New York	4	0	4
Paiement, Phil.	3	1	4
Duff, Canadiens	2	2	4
Provost, Canadiens	2	2	4
Backstrom, Can.	2	2	4
Collins, Min.	2	2	4
B. Hull, Chicago	2	2	4
MacDonald, Min.	1	3	4
Mohrs, Chicago	1	3	4
Ratelle, New York	0	4	4
Hodge, Boston	3	0	3
Larose, Canadiens	2	1	3
Lemaire, Canadiens	2	1	3
Berenson, St. Louis	2	1	3
Moore, St. Louis	2	1	3
McMahon, Min.	2	1	3
Balon, Minnesota	2	1	3
Marotte, Chicago	2	1	3
Marshall, New York	2	1	3
Robinson, L.A.	1	2	3
Gauthier, Phil.	1	2	3
Laforce, Phil.	1	2	3
Hannigan, Phil.	1	2	3
Richard, Canadiens	1	2	3
Pilote, Chicago	1	2	3
Esposito, Boston	0	3	3
Labossière, L.A.	0	3	3
Joyal, L.A.	0	3	3
Béliveau, Can.	2	0	2
Westfall, Boston	2	0	2
Blackburn, Phil.	2	0	2
White, Los Angeles	2	0	2
McKenney, S.L.	1	1	2
Roberts, St. Louis	1	1	2
Keenan, St. Louis	1	1	2
Hadfield, New York	1	1	2
Selling, New York	1	1	2
McKenzie, Boston	1	1	2
Green, Boston	1	1	2
Ferguson, Can.	1	1	2
Laperrière, Can.	1	1	2
Connelly, Min.	1	1	2
Irvine, Los Angeles	1	1	2
Schmautz, Chicago	1	1	2
Lacroix, Phil.	0	2	2
Msizuk, Phil.	0	2	2



À LA PORTE DES BUTS - Bob Nevin, (à gauche) frappe ici à la porte des buts du gardien Jack Norris en troisième période du match de dimanche à New York, alors que le défenseur Doug Jarrett se porte rapidement à l'aide de son gardien. Les Black Hawks ont remporté une troisième victoire, cette fois au compte de 2 à 1 pour prendre l'initiative dans la série 4 de 7 qui se poursuivra ce soir à Chicago. (Téléphoto PA)

Triomphe de Belkin

ST-PETERSBURG, FLORIDE — Le tennisman canadien Mike Belkin a gagné le simple masculin du tournoi des maîtres de tennis qui a été disputé à St-Petersburg.

En finale, il a battu le chilien Jaime Fillol 2-6, 6-0, 7-5 et 6-4. Les honneurs de la division féminine sont allés à l'américaine Nancy Richey, qui a battu l'australienne Lesley Turner Bowrey 7-5 et 6-0.

Le double masculin a été gagné par le duo formé de Pat Cramer, d'Afrique du Sud, et de Jaime Fillol du Chili, aux dépens du Canadien Belkin et de l'américain Allen Fox.

Ce soir Cokes

DALLAS — Curtis Cokes, de Dallas, défendra pour la quatrième fois sa couronne mondiale des mi-moyens, ce soir à Dallas, contre l'aspirant Willie Ludick, d'Afrique du Sud. Le combat sera de 15 rounds et Cokes est favori pour remporter la victoire.

Rindt est victorieux

THRUXTON — L'autrichien Jochen Rindt, sur Brabham, a remporté hier la finale de l'épreuve internationale de formule deux devant le français Jean-Pierre Beltoise (Matra) et l'anglais Derek Bell (Brabham).

Le français Henri Pescarolo (Matra) avait remporté la première série et Rindt la deuxième.

Démenti des Seals

OAKLAND — Le propriétaire des Seals d'Oakland, Barry Gerbig, a nié la nouvelle selon laquelle Bert Olmstead a été congédié du poste de gérant-général et instructeur. Il a laissé entendre qu'il n'avait nullement l'intention de le congédier. Cette nouvelle avait été publiée, par le journal "Tribune" d'Oakland, qui disait avoir obtenu le renseignement d'une source fiable de Vancouver.

Championne mondiale au fleuret

LONDRES — La Soviétique Natalia Kozlenki, a gagné le championnat mondial féminin du fleuret des moins de 20 ans, à Londres.

Elle a remporté cinq victoires en autant de rencontres. La Hongroise Olga Seregi, et l'Allemande Monika Pulch, ont pris les deuxième et troisième place avec chacun trois victoires et deux défaites.

COUPE STANLEY

SECTION EST	SECTION OUEST
Série "A" (gagnée par Canadiens)	Série "A" (Série égale)
Canadiens 2, Boston 1	Los Angeles 2, Minnesota 1
Canadiens 5, Boston 3	Los Angeles 2, Minnesota 0
Canadiens 5, Boston 2	Minnesota 7, Los Angeles 5
Canadiens 3, Boston 2	Minnesota 3, Los Angeles 2

SERIE "B"	SERIE "B"
(Chicago mène 3 à 2)	(St-Louis mène 3 à 2)
New York 3, Chicago 1	St-Louis 1, Philadelphie 0
New York 2, Chicago 1	Philadelphie 4, St-Louis 3
Chicago 7, New York 4	St-Louis 3, Philadelphie 2
Chicago 3, New York 1	St-Louis 5, Philadelphie 2
Chicago 2, New York 1	Philadelphie 6, St-Louis 1

AUJOURD'HUI	JEUDI
Section Est Série "B"	Section Est
New York à Chicago (6e partie)	Chicago à New York
SECTION OUEST	(si nécessaire)
Série "A"	Minnesota à Los Angeles
Los Angeles à Minnesota	(si nécessaire)
(5e partie)	St-Louis à Philadelphie
Série "B"	(si nécessaire)
Philadelphie à St-Louis (6e partie)	

CLASSEMENT	J	G	P	BP	BC	Pts
Série "B"						
CHICAGO	5	3	2	14	11	6
NEW YORK	5	2	3	11	14	4
Série "A", Division Ouest						
ST-LOUIS	5	3	2	13	14	6
PHILADELPHIE	5	2	3	14	13	4
Série "B"						
LOS ANGELES	4	2	2	11	11	4
MINNESOTA	4	2	2	11	11	4

Ce soir !

Hockey à la télé

TORONTO — Le réseau CBC a annoncé hier que la sixième partie de la série entre les Rangers de New-York et les Black Hawks de Chicago sera télévisée et radiodiffusée sur

le réseau national ce soir à partir de 21 heures. Si une septième partie est nécessaire, elle sera probablement télévisée entièrement jeudi soir et également radiodiffusée.

La finale de l'est présentée jeudi?

M. Brian O'Neil, directeur administratif de la ligue Nationale, a annoncé hier que la finale de la coupe Stanley dans la division est débiterait jeudi soir ou samedi soir.

pu être fixée car la série Chicago-New York est encore en cours et les Canadiens de Montréal, qui ont éliminé Boston en quatre parties, attendent le résultat de cette série pour connaître leurs adversaires.

La date définitive n'a pas

Pour ces quelques jours à Ottawa, ce sera la vie de château...

Vous vivrez en grand seigneur au Château Laurier.

A tout seigneur tout honneur. Vous habiterez un hôtel de grande distinction et vous serez accueilli avec tous les égards qui vous sont dus.

Vos appartements seront pourvus des installations les plus modernes pour vous assurer tout le confort auquel vous êtes habitué. Tous vos serveurs seront en grande

livrée. Les chefs de cuisine se surpasseront. Les salons s'ouvriront. Les ménestrels vous joueront leurs plus beaux airs. Le château sera en fête.

Vous pourrez organiser chaque instant pour l'harmoniser avec votre programme —et votre mission sera entièrement réussie. Vous serez un grand seigneur.



Composez
Montréal 877-4032
(ou appelez votre agent de voyages)
À partir de \$12 par jour
DANS LES 9 HÔTELS
DU CN CEST
LA VIE DE CHÂTEAU

Château Laurier
Ottawa
CN

DUBONNET BLONDE

DUBO DUBONNET

EN VENTE PARTOUT
COC, 30 AV. KLÉBER, PARIS 16, FRANCE

Cet apéritif se sert nature froid ou en cocktail

IMPORTÉ DE FRANCE

Vous AIMEREZ Dubonnet Blonde

maniabilité

Si vous confiez un bâton de hockey et une rondelle à Jean Béliveau, les adversaires se tiennent immédiatement sur leurs gardes et la foule s'excite. Le Grand Jean déploie tellement de finesse et d'élégance à manier le bâton de hockey. Évidemment, c'est un cas exceptionnel. Le même phénomène se produit si vous confiez une Citroën à un conducteur normal, même sur une route difficile. Il devient un as du volant car la maniabilité de la Citroën est aussi un cas exceptionnel!

La traction avant tire la Citroën dans les virages. Sur la glace ou sur la neige, cette supériorité est encore plus nette! Suspension oléopneumatique, servo-direction à crémaillère, servo-freins à disque, 4 vitesses automatiques... des mots qui, chez Citroën, ne prennent toute leur signification qu'à l'essai. Choisissez une mauvaise route et appelez votre concessionnaire Citroën —le seul à vous offrir une vraie démonstration!

CITROËN LA VOITURE DU CANADIEN

CITROËN 38 centres de service au Québec.
CANADA LITE



Entrée spectaculaire de la collection-printemps
à la GALERIE DES BEAUX MEUBLES D'EATON!

L'ambiance racée et la chaleur du chêne... repos des yeux!

...et vous pouvez voir cette majestueuse collection à la GALERIE DES BEAUX MEUBLES D'EATON, au septième étage. Ce sont de charmantes reproductions de meubles de style Jacobin, caractérisé par les allures romantiques et l'indéfinissable dignité du 17^e siècle. Oeuvres parfaites d'ambiance subtilement antique, ces meubles reflètent la robustesse et toute

l'adresse des maîtres-ébénistes du siècle. Le suave fini brun ciré accentue la douceur toute traditionnelle du chêne. Il faut admirer cette collection de meubles de style à la GALERIE DES BEAUX MEUBLES D'EATON, le rendez-vous des gens de goût... c'est une inspiration exquise pour le décor splendide de VOTRE foyer.

Illustrations

Tables gigognes en très beau chêne d'Angleterre, à tabliers admirablement ciselés. La plus grande des quatre tables fait 21" x 14". **245.00**

Buffet rustique marron en chêne d'Angleterre artistiquement détaillé; ferrures en fer forgé. 36" x 17" x 70" de hauteur. **485.00**

Grand fauteuil à ébénisterie bois de chêne ciselé et tourné; siège, dossier et ailettes tendus de satin texturé ton or, rehaussé d'un galon.. **482.00**

Repose-pieds à piètement chêne rustique et recouvrement cuirette brune, solidement riveté. 12" x 9" **95.00**

Accessoires de la Boutique "Accent 7", septième étage. Tapis persan de la Galerie des beaux Tapis, sixième étage.

Voyez donc la "Salle du chêne" au septième étage, l'une des nombreuses pièces superbement aménagées par le Service Eaton de la Décoration d'intérieur.

Une collection et exposition que l'on ne peut trouver qu'à la GALERIE DES BEAUX MEUBLES D'EATON, septième étage

EATON